

Dossier d'accréditation de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ)

Académie AIX-MARSEILLE

Version du 02/07/2013



Sommaire

1	Structure de l'ÉSPÉ et gouvernance	7
1.1	Orientations générales et axes spécifiques	7
	L'offre de formation	7
	La recherche	7
	Coloration des identités des sites	7
	Développement à l'international	8
1.2	Organisation générale	8
1.2.1	Statuts et missions générales	8
1.2.2	Principe de conventionnement	8
	Partenariat avec l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	8
	Partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille	9
1.3	Implantation géographique de l'ÉSPÉ	9
1.4	Différents conseils et mission	10
1.4.1	Conseil d'école	10
	Organisation	10
	Missions	10
	Composition	10
1.4.2	Conseil d'orientation scientifique et pédagogique	10
	Organisation	10
	Missions	10
	Composition	10
1.4.3	Les conseils de perfectionnement	10
	Organisation	10
	Missions	10
	Composition	11
2	Offre de formation	12
2.1	Cursus de formation initiale	12
2.1.1	Sensibilisation, découverte et projet professionnel durant la licence	12
	Cadre général	12
	Offre de formation et aménagements particuliers	13
2.1.2	Les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	14
	Mention MEEF premier degré	15
	Mention MEEF second degré	15
	Mention MEEF encadrement éducatif	16
	Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation	16
	Principes organisateurs de la formation au niveau master	17
	Distinction formation en alternance et formation classique	18
	Progression en regard du référentiel commun aux différents métiers d'enseignant	19
	La place de la recherche dans le master	21
	Dispositifs d'acquisition de compétences en langues	21
	Dispositifs d'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques	23
	Modalités de contrôle des connaissances	23
2.1.3	Stages professionnels	24
2.1.4	Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)	25
2.1.5	Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants	26
2.2	Formation continue	26
2.2.1	Formation continue des enseignants des premier et second degrés	26
2.2.2	Formation des enseignants du supérieur	27
	Formation initiale des doctorants contractuels avec mission d'enseignement	27
	Formation initiale des nouveaux enseignants	28
	Formation continue des équipes et des enseignants	28
2.3	Développer et généraliser l'usage du numérique dans les formations	29
2.3.1	Objectifs de l'usage du numérique dans l'ÉSPÉ	29
	Intégrer l'usage des outils numériques dans toutes les formations	29

Développer des dispositifs de formation intégrant les outils numériques	29
2.3.2 Mise en œuvre et déploiement	29
2.4 Dispositifs d'accueil des publics spécifiques	31
3 Organisation de la mission de coordination	32
3.1 Une organisation concertée de l'offre de formation	32
3.1.1 Relations ESPE-UFR	32
3.1.2 Responsabilité des formations	32
3.1.3 Les équipes pédagogiques	33
3.1.4 Pilotage et coordination des formations	33
3.1.5 Observatoire académique des formations	34
3.2 Description des réseaux d'interactions	34
3.2.1 Interactions avec les services communs des EPSCP	34
3.2.2 Interactions avec le rectorat et les services académiques	34
3.2.3 Interactions avec les EPLE	35
3.2.4 Les autres partenariats	35
3.3 Lien avec la recherche	35
3.3.1 Structuration de la recherche en éducation	35
3.3.2 Le développement et la promotion de l'innovation pédagogique	37
3.3.3 Les ressources documentaires	37
4 Modèle économique	38
4.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet	38
4.2 Contribution de chaque partenaire aux ressources	38
5 Annexes	40
5.1 Annexe 1 : maquettes des différents parcours	40
5.1.1 Mention MEEF premier degré	40
Parcours professorat des écoles	40
5.1.2 Mention MEEF second degré	41
Parcours enseignement de lettres	41
Parcours enseignement professionnels lettres, langues, sciences humaines	42
Parcours enseignement de langues vivantes	43
Parcours enseignement d'histoire-géographie	48
Parcours enseignement de philosophie	49
Parcours enseignements artistiques	50
Parcours documentaliste	52
Parcours éducation physique et sportive	53
Parcours enseignements des mathématiques	54
Parcours enseignements professionnels mathématiques-sciences	55
Parcours enseignements des sciences physiques et chimiques	56
Parcours enseignements des sciences de la vie et de la terre	57
Parcours enseignements de sciences économiques et sociales	58
Parcours enseignements d'économie-gestion	59
Parcours enseignements des sciences et technologies de l'industrie	61
Parcours enseignements des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales	64
5.1.3 Mention MEEF encadrement éducatif	66
Parcours conseillers principaux d'éducation	66
Parcours conseil, encadrement et accompagnement pédagogique et éducatif	67
5.1.4 Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation	67
Parcours recherches en éducation et formation	67
Parcours responsable de formation	68
Parcours rédacteur professionnel	71
5.2 Annexe 2 : politique documentaire de l'ÉSPÉ	71
5.2.1 Organisation	71
5.2.2 Objectifs de la politique documentaire dans l'ÉSPÉ	71
Mettre à disposition une documentation pour les besoins de l'enseignement et de la recherche à l'ÉSPÉ	71
Développer des bibliothèques à forte qualité de service	72
Valoriser le patrimoine documentaire de l'ÉSPÉ	72
Signaler et diffuser la production scientifique de l'ÉSPÉ	72

5.2.3	Mise en œuvre de la politique documentaire dans l'ÉSPÉ	73
	Pour mettre à disposition une documentation pour les besoins de l'enseignement et de la recherche à l'ÉSPÉ :	73
	Pour développer des bibliothèques à forte qualité de service :	73
	Pour valoriser le patrimoine documentaire de l'ÉSPÉ :	73
	Pour signaler et diffuser la production scientifique de l'ÉSPÉ :	73
5.2.4	Fonctionnement	74
	Modèle économique	74
	Partenariat	74
5.3	Annexe 3 : Moyens mis à disposition par l'académie	75
5.3.1	Premier degré	75
5.3.2	Second degré	75

1 Structure de l'ÉSPÉ et gouvernance

1.1 Orientations générales et axes spécifiques

Affirmant qu'enseigner est un métier qui s'apprend à l'Université et qui s'inscrit dans un processus de formation tout au long de la vie, l'ÉSPÉ organise et coordonne les ressources des partenaires pour former des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans un ensemble équilibrant trois niveaux de maîtrise : la maîtrise des savoirs disciplinaires, la maîtrise de l'enseignement de ces savoirs et la maîtrise du rôle d'enseignant acteur du système éducatif. Au-delà des métiers de l'enseignement offerts par l'Éducation Nationale, l'ÉSPÉ développe une offre de formation en direction d'autres secteurs professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Les missions propres à l'ÉSPÉ s'inscrivent dans les missions de recherche, de formation et d'insertion de l'Université. Ces missions s'organisent autour de ces trois axes fondamentaux :

- Recherche
 - produire des recherches fondamentales finalisées par les besoins sociaux en matière d'enseignement, d'éducation et de formation,
 - contribuer à la structuration de la recherche en éducation et formation en développant des projets interdisciplinaires,
 - renforcer l'adossement à la recherche des formations mises en œuvre dans le cadre des masters,
 - promouvoir et développer l'innovation pédagogique ;
- Formation
 - organiser la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés incluant le développement et l'ingénierie de formation,
 - participer à la formation initiale et continue des enseignants du supérieur incluant le développement et l'ingénierie de formation,
 - organiser et participer à la formation aux autres métiers de la formation et de l'éducation ;
- Insertion
 - développer des orientations originales dans les domaines des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour les étudiants,
 - développer des partenariats avec les institutions de formation professionnelle (entreprises de formation, services de la formation des entreprises, entreprises du secteur social, collectivités territoriales, associations chargées de formation, d'animation ou de diffusion des savoirs...).

Les axes spécifiques qui caractérisent l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille concernent l'offre de formation, la recherche en éducation, la politique de couverture territoriale et le développement de son action à l'international.

L'offre de formation

L'offre de formation décrite dans le projet d'accréditation de l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille répond aux attentes en matière de formation initiale et continue des enseignants pour l'enseignement scolaire et l'enseignement universitaire dans pratiquement tous les champs disciplinaires scolaires et tous les niveaux de formation. Il est particulièrement caractérisé par une offre dans des « disciplines rares » en langues vivantes (incluant les langues rares comme l'arabe et le chinois) et dans les enseignements technologiques et professionnels (couvrant l'ensemble des secteurs d'enseignement professionnel général et les domaines technologiques industriels, arts appliqués, tertiaires, biotechnologiques et sciences médicosociales).

La recherche

Cette offre de formation s'appuie sur les axes de recherche développés dans les laboratoires participant à la fédération de recherche SFERE-Provence autour de l'éducation prioritaire, la territorialisation et la lutte contre les discriminations, l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, la lutte contre les difficultés d'apprentissage, les didactiques des disciplines scolaires et des éducations à..., ainsi que l'ergonomie de l'activité des professionnels de l'éducation.

Un ensemble de dispositifs organise les liens entre recherche, formation et diffusion de l'innovation en articulant les actions des différents acteurs, chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants, formateurs de terrains, professionnels en exercice...

Coloration des identités des sites

Nous avons conçu le projet en donnant des colorations particulière à chaque site de formation avec l'idée de rapprocher les différents acteurs et de créer les réseaux d'interactions entre praticiens de terrain, enseignants engagés dans les formations et chercheurs. Un ensemble de dispositifs permet d'organiser ces interactions.

Développement à l'international

Un accroissement des effectifs avec l'accueil d'étudiants étrangers est prévisible avec la mise en œuvre de différents volets du projet STETTIN qui bénéficie du soutien financier de plusieurs programmes Erasmus Mundus et de l'appui de la chaire Unesco « Éducation scientifique & Technologique et formation des enseignants » ; nous escomptons un volume de 70 à 80 étudiants par année de master dès la rentrée 2013.

1.2 Organisation générale

1.2.1 Statuts et missions générales

Trois partenaires principaux – l'université d'Aix-Marseille (AMU), l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) et l'académie d'Aix-Marseille – s'associent pour créer l'ÉSPÉ. Juridiquement, l'ÉSPÉ est une composante hors secteur d'AMU.

1.2.2 Principe de conventionnement

Le partenariat est formalisé par une convention cadre définie en termes d'objectifs et de moyens entre AMU, l'UAPV et l'académie.

Cette convention précise les objectifs visés par l'ÉSPÉ en termes de formation initiale et continue des enseignants de l'enseignement scolaire et universitaire et de recherche et développement de l'innovation pédagogique. Sont définies la chaîne des responsabilités et la répartition des rôles entre les différents acteurs. Annuellement, un ensemble d'avenants permet d'établir le bilan des formations et d'en apprécier l'impact en termes de formations réalisées, de projets communs conduits et des évolutions à intégrer. Cet ensemble permet d'établir une balance des contributions respectives, de déterminer le budget prévisionnel de l'ÉSPÉ pour réaliser l'ensemble des opérations relatives à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés et l'engagement de chacun des partenaires dans ce budget. Le système d'avenants annuels permet d'apporter les modifications conjoncturelles, organisationnelles ou financières dès lors qu'elles restent dans le cadre des principes arrêtés dans l'accréditation des formations ; toute modification ou évolution qui remettrait en cause ces principes fondamentaux ne pourra être apportée qu'après accord des trois partenaires.

En matière de formation initiale des enseignants et des personnels d'éducation de l'enseignement primaire et secondaire, il s'agit de définir la répartition des rôles et des interventions, ce qui est pris en charge par l'ÉSPÉ, ce qui relève des différentes composantes des deux universités et la contribution apportée par l'académie. Cette répartition concerne l'organisation des formations et les contenus des unités d'enseignement (UE), leur couverture géographique et la composition des équipes pédagogiques chargées de les mettre en œuvre, définissant ainsi les principes de la contribution de chacun des partenaires (enseignants et enseignants-chercheurs pour les deux universités, formateurs de terrain pour l'académie). La composition des équipes pédagogiques est définie dans le projet et son principe arrêté dans la convention ; le détail de cette composition est fourni en annexe de la convention, ses modifications nominatives sont intégrées dans les annexes d'un avenant. Les partenaires s'engagent également à respecter, pour ce qui concerne la part qu'ils ont en charge, le plan de formation tel qu'il est arrêté, à apporter leur contribution telle que définie et à participer à toutes les actions conduites afin d'évaluer et réguler les organisations de formation. Plus particulièrement, les conventions définissent les organisations des stages en établissements scolaires en termes d'accueil (capacité, période et qualité), de suivi des étudiants (de manière pertinente en regard des différents objectifs de formation et de participation à leur évaluation) et de modalités (les périodes et les lieux de stage sont arrêtés dans le respect de la logique de formation).

En matière de formation continue des enseignants et des personnels d'éducation de l'enseignement primaire et secondaire, l'académie arrête son plan académique de formation de ses personnels et définit en concertation avec l'ÉSPÉ la part prise en charge par l'ensemble des composantes des deux universités, y compris celle assurée par les personnels affectés à l'ÉSPÉ. Cette organisation vise à faire de l'ÉSPÉ la seule plateforme d'organisation et de mise en œuvre de l'ensemble des formations continues, quelles qu'en soient la nature ou les intervenants dès lors qu'ils relèvent d'une des deux universités.

En matière de formation initiale et continue des enseignants du supérieur, chaque université définit son plan de formation et définit en concertation avec l'ÉSPÉ la part de formation que cette dernière prend en charge.

Partenariat avec l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Le partenariat avec l'UAPV s'exerce pour assurer les missions de l'ÉSPÉ en Avignon, notamment dans les domaines suivants :

- Contribution de l'ÉSPÉ à l'organisation des éléments de professionnalisation en licence,

- Contribution de l'UAPV à la mise en œuvre de parcours du master MEEF, notamment ceux qui concernent la mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du second degré dans les domaines disciplinaires développés à l'UAPV,
- Contribution de l'UAPV à l'offre de formation continue des enseignants des premier et second degrés, notamment pour les établissements du Vaucluse,
- Contribution de l'ÉSPÉ à l'offre de formation initiale et continue des enseignants du supérieur.

Partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille

Le partenariat de l'ÉSPÉ avec l'académie d'Aix-Marseille s'exerce dans les domaines suivants :

- Organisation de l'accueil des étudiants (L2, L3, M1) pendant les périodes de stages professionnels dans les écoles et les établissements scolaires de l'académie,
- Dispositif d'accompagnement propre aux emplois d'avenir professeur,
- Intervention de personnels de l'académie dans la formation initiale et la préparation aux concours des métiers de l'enseignement,
- Réflexion sur les contenus de formation initiale, continue et d'accompagnement des néo-titulaires,
- En matière de formation continue, l'ÉSPÉ est l'opérateur de référence pour les universités, en réponse à l'appel d'offre et au cahier des charges publié par le rectorat,
- Développement et promotion des démarches innovantes : constitution de groupes de développement et/ou de production de ressources impliqués dans des activités de recherche-action.

1.3 Implantation géographique de l'ÉSPÉ

L'ÉSPÉ assure la couverture géographique de l'académie avec trois sites – Aix-en-Provence, Avignon et Marseille – et une antenne – Digne-les-Bains. La direction de l'ÉSPÉ est implantée à Marseille.

Le site d'Aix-en-Provence organise les formations de premier degré et celles de second degré dans les domaines des lettres, langues et sciences humaines. Ce site accueille une équipe du laboratoire de recherche ADEF (EA 4671) et deux axes thématiques de recherche – *Évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives* et *Diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances* – de la fédération de recherche SFERE-Provence (FED 4238). Outre « l'identité » disciplinaire colorée « lettres, langues et sciences humaines », l'ÉSPÉ développera là une compétence, appuyée par des programmes de recherche, sur la prise en charge scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers. Par ailleurs, deux projets en cours devraient voir leur aboutissement à court terme : le premier concerne la constitution d'un pôle autour de l'éducation musicale avec l'association du centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) et du centre de formation des enseignants de danse et de musique (CEFEDM) ; le second vise à rapprocher le département de sciences de l'éducation d'AMU en implantant l'ensemble de ses formations sur ce site, ce qui permettra de donner plus de cohérence à l'offre de formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Le site d'Avignon assure la couverture en partenariat avec l'UAPV dans le nord de l'académie pour les formations de premier degré et celles correspondantes aux domaines disciplinaires du second degré présentes à l'UAPV. Un projet de rapprochement géographique entre l'ÉSPÉ et l'UAPV est en cours d'élaboration ; il vise à abandonner l'actuelle implantation de la route de Tarascon pour une implantation dans le périmètre de l'UAPV qui aura l'avantage de renforcer le campus universitaire d'Avignon centre et d'offrir aux étudiants l'accès à des services universitaires renforcés (logement et restauration universitaire, développement d'une section éducation commune de la bibliothèque universitaire, etc.). Ce rapprochement géographique permettra de développer des projets communs propres au site avignonnais.

L'antenne de Digne-les-Bains assure principalement la couverture des départements alpins pour les formations de premier degré et la formation continue avec une coloration particulière qui concerne l'École en milieu rural. Un projet en cours vise à mieux intégrer l'ÉSPÉ et le site dignois de l'IUT d'Aix-Marseille dans un projet de site universitaire d'AMU.

Le site de Marseille organise les formations de premier degré et celles de second degré dans les domaines scientifiques, technologiques et professionnels. Ce site accueille trois équipes du laboratoire de recherche ADEF (EA 4671) et deux axes thématiques de recherche – *Diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances* et *Nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs* – de la fédération de recherche SFERE-Provence (FED 4238). Un projet d'aménagement d'une seule implantation marseillaise sur le campus de Saint-Jérôme, dans les quartiers Nord de Marseille, est envisagé. L'ÉSPÉ pourrait là développer non seulement une « identité » disciplinaire colorée « éducation scientifique

et technologique », mais aussi une compétence, appuyée par des programmes de recherche, sur l'éducation prioritaire qui trouveraient des lieux d'observation et d'application en proximité.

1.4 Différents conseils et mission

1.4.1 Conseil d'école

Cette partie ne figure pas dans le projet final, conformément à la note du 09/05/2013.

Organisation

Missions

Compétences en matière de formation

Compétences en matière de recherche

Compétences en matière de partenariats

Compétences en matière d'emplois

Compétences en matière budgétaire

Composition

1.4.2 Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Cette partie ne figure pas dans le projet final, conformément à la note du 09/05/2013.

Organisation

Missions

Compétences en matière de formation

Compétences en matière de recherche et développement

Composition

1.4.3 Les conseils de perfectionnement

Le suivi et la régulation des différents masters mis en place sont confiés à des conseils de perfectionnement.

Organisation

Chaque conseil de perfectionnement associe dans sa composition les acteurs directement concernés par la formation à laquelle ils sont rattachés, notamment, les enseignants et enseignants-chercheurs engagés dans cette formation, les responsables de la formation, les représentants de l'académie d'Aix-Marseille (IA-IPR et/ou IEN), des organismes ou entreprises directement concernés par la formation et des étudiants inscrits dans cette formation.

Missions

Un conseil de perfectionnement est attaché à un cursus de formation identifié. Il peut s'agir, selon les configurations spécifiques, d'une seule mention de master ou d'un regroupement de parcours. Il a pour objectif de coordonner la mise en œuvre du plan de formation, l'évaluation de son exécution (en coordination avec l'observatoire des formations) et de porter des propositions d'évolutions devant le conseil d'orientation scientifique et pédagogique.

Lorsque la formation relevant d'un même conseil de perfectionnement est organisée sur plusieurs sites géographiques, ce conseil peut se subdiviser en autant de conseils de perfectionnement de site. Les

compétences de ces conseils sont limitées aux organisations locales de la formation ; ils ne peuvent se substituer au conseil de perfectionnement.

Composition

Les conseils de perfectionnement sont composés d'un minimum de 9 membres et d'un maximum de 17 membres dont le responsable de la mention de master ou son représentant.

Chaque conseil de perfectionnement est présidé par un des représentants de l'employeur.

Une représentation de chacun des partenaires de la formation est assurée dans la composition du conseil de perfectionnement :

- les coresponsables de la formation (le cas échéant ÉSPÉ, AMU et/ou UAPV),
- 1 à 5 enseignants et/ou enseignants-chercheurs intervenants dans la formation (avec une représentativité des composantes engagées),
- 1 à 2 représentants de l'académie d'Aix-Marseille, des organismes ou entreprises directement concernés par la formation,
- 1 à 2 représentants de la profession,
- 2 à 4 représentants des étudiants.

Des invités pourront être associés aux travaux des conseils de perfectionnement.

Le nombre et la composition des conseils de perfectionnement sont arrêtés par le directeur sur proposition du conseil d'orientation scientifique et pédagogique.

2 Offre de formation

2.1 Coursus de formation initiale

Compte tenu des contraintes, à la rentrée 2013, seront mises en place l'information en L1, les UE de sensibilisation aux métiers de l'enseignement en L2 (les dispositifs actuels de L3 sont conservés pour 2013-2014) et la formation en M1 pour l'ensemble des parcours avec toutes les options prévues. L'année 2013-2014 sera consacrée, d'une part, à la finalisation de l'offre de formation en L3 et M2 et, d'autre part, à la stabilisation de cette offre en L2 et M1 en prenant le temps de reconsidérer les équilibres entre les UE (contenus, structures, horaires...) et la composition des équipes pédagogiques. L'organisation de l'offre de formation proposée ci-dessous ne sera mise en place complètement qu'à la rentrée 2014.

À titre transitoire, pour l'année 2013-2014, les étudiants admissibles se verront offrir, dans la mesure des possibilités, l'opportunité de faire un stage en responsabilité sur la base d'un tiers-temps d'enseignement rémunéré en demi-traitement. Ils suivent en parallèle les enseignements du M2 et préparent les épreuves d'admission du concours.

2.1.1 Sensibilisation, découverte et projet professionnel durant la licence

Cadre général

D'un point de vue global, les formations offertes en licence dans le cadre de la professionnalisation vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) articulent trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte de ces métiers ; ces trois temps organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des stages en milieux professionnels (pas exclusivement dans le cadre de l'éducation nationale) qui permettent d'associer les acquisitions de connaissances aux constructions de compétences.

Les licences, sous la responsabilité des composantes disciplinaires des deux universités, visent avant tout les acquisitions disciplinaires. Les étudiants s'inscrivent dans l'université (inscription administrative) et sa composante disciplinaire correspondante (inscription pédagogique). L'offre de formation et les aménagements particuliers relatifs aux métiers de l'enseignement sont organisés sous la responsabilité de l'ÉSPÉ, en concertation avec les composantes disciplinaires. L'ÉSPÉ assure également la coordination des différents stages.

Cette organisation va de soi pour les filières mono-disciplinaires qui correspondent à une discipline scolaire du second degré ; elle suppose quelques aménagements des L3 pour les disciplines scolaires multidisciplinaires (histoire-géographie, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, notamment) dès lors qu'il n'existe pas de licence qui prend en charge cette multidisciplinarité.

Un aménagement particulier est offert aux étudiants qui se destinent aux métiers pour lesquels il n'y a pas de correspondance automatique avec des cursus universitaires spécifiques.

Cela concerne les étudiants qui se destinent au professorat des écoles ; le choix fait pour les deux universités de l'académie d'Aix-Marseille est celui d'un élargissement de la base disciplinaire des cursus de licence concernés afin de développer leurs connaissances vers les autres domaines de connaissances requis pour aborder l'ensemble des enseignements de l'école primaire. Cette coloration est plus nettement marquée en L3.

Cela concerne les étudiants qui se destinent à être documentaliste ou conseiller principal d'éducation ; les aménagements portent sur l'élaboration de leur projet professionnel et sont présents dans les cursus de licence qui, dans l'académie Aix-Marseille, alimentent traditionnellement ces formations.

Pour les étudiants qui visent des métiers dans les domaines des enseignements technologiques et professionnels, un aménagement spécifique des L3 permet d'établir le lien entre les formations professionnelles spécialisées à bac + 2 (les DUT et les BTS) et l'offre de masters MEEF. Il s'agit de permettre à ces étudiants d'acquérir une culture professionnelle orientée vers les métiers de l'enseignement et de la formation largement ancrée sur les entreprises des secteurs professionnels concernés. Ce dispositif de formation initiale est complété par un dispositif de VAE permettant à des professionnels en reconversion d'intégrer ces cursus aux niveaux licence ou master.

Cette organisation d'orientation et de préfiguration professionnelle intégrée dans les parcours de licence est la configuration privilégiée la mieux à même pour préparer l'entrée en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. La régulation des flux entre les L3 et les M1, tout particulièrement s'agissant du professorat des écoles, se pose en regard des possibilités de débouchés professionnels vers les emplois offerts par l'Éducation Nationale (en fonction du nombre de postes ouverts aux concours de recrutement) et

vers l'ensemble des autres métiers. Pour les étudiants qui souhaiteraient intégrer un des masters MEEF et qui n'auraient pas suivi les UE de sensibilisation ou les aménagements spécifiques, lors de leur inscription, la commission pédagogique pourra leur demander de reprendre tout ou partie de ces UE de licence dont les contenus seront accessibles en ligne afin permettre une mise à niveau indispensable.

Offre de formation et aménagements particuliers

Modalités générales offertes à tous les étudiants

En collaboration avec le service universitaire d'information et d'orientation des deux universités, les étudiants de première année de licence reçoivent une information sur les différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et sur les différents cursus à suivre pour y parvenir. Cette information porte également sur le dispositif d'emplois d'avenir professeur (EAP).

Au semestre 4, durant l'année de L2, une UE de sensibilisation est mise en place pour tous les étudiants, soit dans l'offre d'options de la licence concernée, soit dans le cadre d'une UE surnuméraire. Cette UE est créditée de 3 ECTS. Elle est couplée à un stage de découverte qui permet à chaque étudiant de découvrir la diversité de l'offre de métiers différents ; ce stage est réalisé dans différents établissements (par exemple, école primaire, collège et/ou lycée professionnel).

En L3, aux semestres 5 et 6, deux UE d'élaboration du projet professionnel sont offertes à tous les étudiants qui souhaitent s'orienter vers ces métiers. Ces deux UE, créditées chacune de 3 ECTS, s'inscrivent soit dans l'offre d'options de la licence concernée, soit dans le cadre d'une UE surnuméraire. Une de ces deux UE est couplée à un stage dans un établissement scolaire ; le lieu et la nature du stage, ainsi que les contenus d'enseignement de l'UE sont définis en fonction du projet professionnel des étudiants, selon qu'ils souhaitent s'orienter vers le métier de professeur des écoles ou vers celui d'enseignant du second degré, avec une distinction entre les enseignements généraux, technologiques et professionnels.

Aménagements spécifiques aux enseignements scolaires bi-disciplinaires

En ce qui concerne les enseignements scolaires bi-disciplinaires et lorsqu'il n'existe pas de licence bi-disciplinaire, un aménagement est mis en place en L3 afin de permettre aux étudiants d'acquérir les fondements disciplinaires de la seconde discipline. Ces aménagements du L3 prennent la forme suivante :

- Dominante disciplinaire : six UE créditées de 36 ECTS (6 fois 6 ECTS),
- Compléments dans la seconde discipline : deux UE créditées de 12 ECTS (2 fois 6 ECTS) et deux UE créditées de 6 ECTS (2 fois 3 ECTS),
- Professionnalisation aux métiers de l'EEF : deux UE créditées de 6 ECTS (2 fois 3 ECTS).

Aménagements spécifiques pour le professorat des écoles

En ce qui concerne le professorat des écoles, l'aménagement mis en place vise à permettre aux étudiants d'acquérir les fondements complémentaires qui constituent le référentiel commun de connaissances propre à ce niveau d'enseignement.

Pour les étudiants inscrits dans un cursus scientifique, les compléments portent sur les domaines des lettres et des sciences humaines et sociales et sur une ouverture à la culture scientifique.

Pour les étudiants inscrits dans un cursus d'ALLSH, les compléments portent sur les domaines des mathématiques et des sciences expérimentales et de manière optionnelle sur une ouverture à la culture dans les domaines d'ALLSH. Ces aménagements du L3 prennent la forme suivante :

- Dominante disciplinaire : quatre à six UE créditées de 24 à 36 ECTS (4 à 6 fois 6 ECTS),
- Ouverture à la culture dans le secteur considéré : zéro à deux UE créditées de 0 à 12 ECTS,
- Compléments en mathématiques (étudiants d'ALLSH) ou en français (étudiants de sciences) : deux UE créditées de 12 ECTS (2 fois 6 ECTS)
- Compléments en sciences expérimentales (étudiants d'ALLSH) ou en sciences humaines et sociales (étudiants de sciences) : deux UE créditées de 6 ECTS (2 fois 3 ECTS),
- Professionnalisation aux métiers de l'EEF : deux UE créditées de 6 ECTS (2 fois 3 ECTS).

Aménagements spécifiques pour les enseignements technologiques et professionnels

Ces aménagements visent les étudiants inscrits dans un DUT ou un BTS qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'enseignement dans les domaines technologiques et professionnels. Il inclut le volet d'information en première année et le dispositif de sensibilisation en seconde année.

Un parcours de L3 générale est offert à ces étudiants dans trois domaines technologiques et professionnels : sciences industrielles et de l'ingénierie, sciences et technologies tertiaires, sciences et

technologies biotechnologiques, de santé, médicosociales et environnement. Ce parcours est organisé de la manière suivante :

- Dominante disciplinaire : six UE créditées de 36 ECTS (6 fois 6 ECTS),
- Stage en entreprise et accompagnement du stage : une UE créditée de 18 ECTS,
- Professionnalisation aux métiers de l'EEF : une UE créditée de 6 ECTS.

Le stage en entreprise a pour objectif de permettre aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels relatifs aux métiers qu'exercent les élèves qui fréquentent les cursus scolaires (baccalauréats professionnels ou baccalauréats technologiques) dans lesquels ces étudiants seront amenés à enseigner.

Le stage lié à l'UE de professionnalisation sera effectué en lycée professionnel ou technologique.

2.1.2 Les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

L'offre de formation prépare aux métiers de l'enseignement et de l'éducation offerts par le Ministère de l'Éducation Nationale et à d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation au travers d'un ensemble de formations avec des débouchés dans les organisations liées aux collectivités territoriales, le milieu associatif...

En termes d'effectifs, le tableau ci-dessous présente un état par parcours des inscriptions enregistrées à la fin juin en M1 et une projection d'effectifs pour cette même rentrée 2013. Si nous comparons l'état des inscriptions enregistrées à ce jour, nous enregistrons une progression de près de 20% des candidats en regard des chiffres à la même période en 2012.

	AMU		Inscriptions en M1		Total	
	Prévu	à ce jour	UAPV Prévu	à ce jour	Prévu	à ce jour
Total :	1 433	1 171	70	37	1 513	1 208
Mention MEEF premier degré	675	629			675	629
Parcours professorat des écoles	675	629			675	629
Mention MEEF second degré	575	421	70	37	655	458
Parcours enseignement de lettres	40	23	15	3	55	26
Parcours enseignement professionnels lettres, langues, sciences humaines	20	8			20	8
Parcours enseignement de langues vivantes	90	65	15	11	115	76
Parcours enseignement d'histoire-géographie	45	31	15	8	60	39
Parcours enseignement de philosophie	10	2			10	2
Parcours enseignements artistiques	40	35			40	35
Parcours documentaliste	30	20			30	20
Parcours éducation physique et sportive	45	32			45	32
Parcours enseignements des mathématiques	30	18	15	11	45	29
Parcours enseignements professionnels mathématiques-sciences	10	3			10	3
Parcours enseignements des sciences physiques et chimiques	30	20	10	4	40	24
Parcours enseignements des sciences de la vie et de la terre	45	45			45	45
Parcours enseignement de sciences économiques et sociales	30	29			30	29
Parcours enseignement d'économie-gestion	40	37			40	37
Parcours enseignements des sciences et technologies de l'industrie	35	24			35	24
Parcours enseignements des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales	35	29			35	29
Mention MEEF encadrement éducatif	90	67			90	67
Parcours conseillers principaux d'éducation	70	67			70	67
Parcours conseil, encadrement et accompagnement pédagogique et éducatif	20	0			20	0
Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation	93	54			93	54
Parcours recherches en éducation et formation	20	5			20	5
Parcours responsable de formation	58	40			58	40
Parcours rédacteur professionnel	15	9			15	9

À terme, nous escomptons un effectif entre 2 500 et 3 000 étudiants répartis entre les deux années de master.

L'offre est organisée en quatre mentions du master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : mentions MEEF premier degré, MEEF second degré, MEEF encadrement éducatif et MEEF pratiques et ingénierie de la formation.

Mention MEEF premier degré

- Parcours professorat des écoles (Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains, Marseille)

Mention MEEF second degré

- Parcours enseignement de lettres (Aix-en-Provence, Avignon)
 - Option lettres modernes
 - Option lettres classiques
- Parcours enseignement professionnels lettres, langues, sciences humaines¹ (Aix-en-Provence)
 - Option lettres-histoire
 - Option lettres-langues
- Parcours enseignement de langues vivantes (Aix-en-Provence)
 - Option anglais (et Avignon)
 - Option espagnol (et Avignon)
 - Option italien
 - Option allemand¹
 - Option arabe
 - Option chinois
- Parcours enseignement d'histoire-géographie (Aix-en-Provence, Avignon)
- Parcours enseignement de philosophie¹ (Aix-en-Provence)
- Parcours enseignements artistiques (Aix-en-Provence)
 - Option arts plastiques
 - Option éducation musicale¹
- Parcours documentaliste (Aix-en-Provence)
- Parcours éducation physique et sportive (Marseille)
- Parcours enseignement des mathématiques (Avignon, Marseille)
- Parcours enseignement professionnel mathématiques-sciences¹ (Marseille)
- Parcours enseignement des sciences physiques et chimiques (Avignon, Marseille)
- Parcours enseignement des sciences de la vie et de la terre (Marseille)
- Parcours enseignement de sciences économiques et sociales (Aix-en-Provence)
- Parcours enseignement d'économie-gestion (Aix-en-Provence)
 - Option enseignement technologique (communication, comptabilité, marketing)
 - Option enseignement professionnel (communication administrative, comptabilité, vente, transport-logistique),
- Parcours enseignement des sciences et technologies de l'industrie (Aix-en-Provence²)
 - Option enseignement sciences industrielles de l'ingénieur
 - Options arts appliqués (design)
 - Option enseignement professionnel de génies industriels (génie mécanique, électrique et civil, de maintenance des systèmes automatisés)
- Parcours enseignement des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales (Marseille)
 - Option enseignement technologique SBSMS (Biotechnologies et Sciences médicosociales)
 - Option enseignement professionnel SMSSE (Sciences médicosociales et Santé-environnement)

Disciplines rares

Concernant les disciplines « rares », c'est-à-dire celles pour lesquelles se conjuguent des recrutements faibles et des effectifs de candidats réduits (allemand, éducation musicale, philosophie et enseignements professionnels généraux lettres-histoire, lettres-langues et mathématiques-sciences), nous envisageons une coopération avec l'ÉSPÉ de l'académie de Nice. Une première concertation a permis d'identifier les disciplines « rares » concernées et arrêter quelques-uns des principes de gestion commune. Ces principes reposent sur le rapprochement des formations afin d'accroître la masse critique d'étudiants et la contribution de chacune des deux académies en fonction de leurs potentiels respectifs. D'un point de vue de la mise en œuvre, les pistes envisagées sont le développement d'enseignements commun à distance

¹ Un processus de mutualisation des formations avec l'ÉSPÉ de l'académie de Nice est à l'étude.

² Ces parcours sont implantés provisoirement à Aix-en-Provence dans l'attente de la réalisation du projet de site marseillais sur le campus Saint-Jérôme.

(visioconférences, espaces numériques, etc.) jusqu'au transfert d'étudiants (organisation de la carte des formations). Les stages en établissement seront coordonnés entre les deux académies. La mise en œuvre de ces principes sera effective à la rentrée 2014.

Mention MEEF encadrement éducatif

- Parcours conseillers principaux d'éducation (Aix-en-Provence)
- Parcours conseil, encadrement et accompagnement pédagogique et éducatif³
 - Option adaptation aux situations scolaires de handicap (Aix-en-Provence)
 - Option conseil et encadrement pédagogique (Aix-en-Provence)

Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation

- Parcours recherches en éducation et formation (Aix-en-Provence, Marseille)
 - Option didactique des disciplines
 - Option ergonomie de l'activité des professionnels en éducation et formation
 - Option politiques éducatives et territorialité
 - Option difficultés d'apprentissage, remédiation et enseignement en situation de handicap
- Parcours responsable de formation (Aix-en-Provence, Marseille)
 - Option responsable de structures éducatives et de formation
 - Option scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Option conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement
 - Option économie et gestion pour responsables d'organisation
 - Option responsable de structures de formations en entreprises industrielles
 - Option responsable de structures de formations en milieu associatif, culturel ou social
 - Option responsable de formation en développement local et rural durable
- Parcours rédacteur professionnel (Aix-en-Provence)

La constitution de cette mention MEEF *pratiques et ingénierie de la formation* ne relève pas de la seule logique d'assurer une orientation à des étudiants ayant échoué un concours de recrutement de l'éducation nationale et qui souhaitent changer de voie. Elle se fonde, d'une part, sur des parcours déjà existants et, d'autre part, sur la transformation d'un dispositif de réorientation qui existait dans les actuels parcours MEEF.

Dans l'offre de formation actuelle, nous avons un ensemble de parcours qui couvrait une orientation « recherche en éducation », organisé en fonction des offres de formations doctorales des différents laboratoires constitutifs de la fédération de recherche SFERE-Provence. Le regroupement de ces différents parcours sous un seul intitulé « recherches en éducation et formation » permet une meilleure organisation avec la mise en œuvre de tronc communs entre les différentes options ; la partie spécifique concerne le mémoire de recherche et les parties spécifiques de bibliographie. Le tronc commun est également commun avec le parcours recherche de sciences de l'éducation « éducation et formation ». Le rapprochement en cours avec les sciences de l'éducation permettra d'intégrer complètement cette offre de formation à la recherche en éducation et formation. Ce parcours accueille 20 étudiants en M1 qui se partagent à parts égales entre des enseignants en poste et des étudiants qui visent la réalisation d'une thèse. Pour la rentrée 2013, le laboratoire a obtenu 3 contrats doctoraux nationaux et 7 bourses de thèse dans le cadre des programmes Erasmus Mundus, ce qui couvre les besoins en matière de gestion de flux de ces étudiants.

Nous avons également une offre de formation vers d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ouverts vers d'autres employeurs que l'éducation nationale. Cette offre a été réorganisée en deux parcours – « responsable de formation » et « rédacteur professionnel » - pour lesquels nous escomptons une soixantaine d'inscrits en M1 à la rentrée 2013 (48 inscriptions à ce jour). Les organisations proposées sont fondées sur une importante mutualisation et une forte implication avec les milieux professionnels concernés (collectivités territoriales, associations, entreprises de formation, service formation de grandes entreprises...). Ces parcours sont également offerts dans le cadre de notre politique d'accueil d'étudiants étrangers, qu'il s'agisse de mobilités dans le cadre des programmes Erasmus Mundus ou d'un partenariat international en ce qui concerne le master « rédacteur professionnel » (co-organisé avec l'université de Sherbrooke au Canada et l'université nationale d'éducation de Hanoï).

Les étudiants qui choisissent un de ces trois parcours le font dès le M1, comme en témoigne notre perspective d'inscriptions d'environ 90 étudiants en M1 à la rentrée 2013 (61 inscrits à ce jour). Les taux d'intégration professionnelle ou de poursuite d'étude en thèse sont excellents, ils rendent ces parcours attractifs.

³ Ce parcours n'est accessible qu'en formation continue, aux enseignants titulaires. Il vise la formation préparant aux qualifications professionnelles du CAPASH, 2CASH, CAFIPEMF et conseiller pédagogique.

Par ailleurs, nous avons organisé pour les étudiants non-admissibles aux concours de l'éducation nationale un aménagement du second semestre du master 2, aménagement qu'ils choisissaient à l'issue d'un entretien personnalisé et au vu de leurs résultats. Cet aménagement s'organisait principalement autour d'un stage de longue durée, d'un accompagnement personnalisé et d'enseignements de préparation à cette réorientation. En 2011-2012, 187 étudiants ont opté pour cette voie ; à l'issue de leur master, 118 étudiants ont reçu des propositions d'emplois (dont 35 sous forme de CDI). Le développement et le renforcement des relations avec les employeurs potentiels, notamment au travers de conventions de partenariats les associant à la formation, doit nous permettre de consolider cette voie qui s'appuiera sur les différentes options du parcours responsable de formation.

Enfin, l'accompagnement personnalisé mis en place depuis quelques années permet de proposer des réorientations vers d'autres masters, qu'il s'agisse des masters offerts dans les domaines de l'éducation et de la formation par le département de sciences de l'éducation, dans des masters à vocation d'orientation vers les métiers de l'animations culturelle (comme le master médiation scientifique) ou, de manière plus marginale en l'état actuel, vers des masters disciplinaires à vocation recherche.

En tout état de cause, la quasi-totalité des étudiants qui échoue un concours de recrutement de l'éducation nationale le retente au moins une fois.

Principes organisateurs de la formation au niveau master

L'ensemble des formations offertes dans les trois mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif s'organise autour de l'équilibre entre quatre blocs de savoirs permettant la construction des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour former un enseignant :

- **SFR** : savoirs fondamentaux de référence
Concernent les contenus académiques de haut niveau scientifique en lien avec la recherche universitaire dans le champ disciplinaire considéré.
- **SEE** : savoirs enseignés à l'École
Concernent les contenus disciplinaires à transmettre en lien avec les savoirs fondamentaux de référence. Ils se réfèrent aux organisations curriculaires mises en œuvre dans les classes et aux différents niveaux dans lesquels le futur enseignant a vocation à enseigner, au collège et au lycée général et technologique pour le second degré général et technologique, en lycée professionnel pour l'enseignement professionnel ou à l'école maternelle et à l'école élémentaire pour l'enseignement primaire.
- **SDP** : savoirs didactiques et pédagogiques
Concernent les contenus liés aux principes, méthodes et organisations qui caractérisent les processus d'enseignement-apprentissage, adossés aux recherches universitaires dans les champs des didactiques et d'autres champs connexes (ergonomie, psychologie de l'apprentissage et du développement, etc.).
- **SME** : savoirs sur le métier d'enseignant
Concernent les contenus liés à la connaissance des élèves, de l'École, du système scolaire et des organisations de prise en charge de la diversité, adossés aux recherches universitaires dans les champs de la psychologie, de la sociologie de l'éducation, de l'histoire de l'éducation, de la philosophie de l'éducation, de l'ergonomie... Par ailleurs, cette partie permettra d'organiser l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires aux différentes certifications exigées (langue vivante étrangère, C2I2e et, selon les formations concernées, AFPS, PRP, etc.).

Le caractère professionnel de la formation implique la contextualisation *in situ*, en milieux professionnels, de ces différents blocs. Cette contextualisation repose sur des stages pouvant, selon les configurations, se dérouler dans un laboratoire de recherche et/ou des activités de médiation scientifique, dans un établissement scolaire ou dans toute autre structure intervenant dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation. Sur la même logique de progression des savoirs tout au long du cursus, il est prévu une progression des stages avec, pour chacun d'entre eux, des tâches précises et bien définies à réaliser par l'étudiant et qui doivent lui permettre de choisir son orientation professionnelle pour ensuite construire son identité professionnelle avec des prises de responsabilité de plus en plus importantes.

Ces formations ont pour objectif de former des professionnels compétents qui maîtrisent les savoirs à transmettre, la manière de les transmettre et leur rôle d'acteur du système éducatif. Leur architecture repose sur un équilibrage entre les quatre blocs de savoirs définis ci-dessus. La répartition des enseignements sur les quatre semestres s'organise de façon cohérente avec le déroulement de la formation, en intégrant la préparation aux concours en fin de M1 et l'organisation de l'alternance professionnelle durant l'année de M2. L'offre de formation est construite de manière différenciée selon les différents métiers visés :

- pour les professeurs des écoles, elle s'appuie principalement sur la polyvalence disciplinaire attendue et sur les références construites à partir des quatre piliers de l'école primaire : lire, écrire, compter, raisonner ;

- pour les métiers de l'enseignement secondaire général et technologique, elle s'organise sur des visées d'approfondissement et de consolidation des savoirs fondamentaux de référence (SFR) et sur les attentes professionnelles relatives à l'exercice de ces métiers en collège et en lycée ;
- pour les métiers de l'enseignement professionnel, elle se réfère aux pratiques sociales des métiers préparés par les élèves des formations offertes dans les lycées professionnels et aux organisations de savoirs nécessaires.

La répartition sur les quatre semestres de master est faite selon l'un des deux modèles génériques suivant :

Tableau 1 : modèle générique 1 de l'organisation du master

M1	S1	UE 11	UE 12	UE 13	UE 14	UE 15	Stages	
		SFR	SFR	SFR	SDP	SME		Stage pratique accomp.
		SFR	SFR	SFR	SDP	SME		
		SFR	SFR	SFR	SME	SME		
		SEE	SEE	SEE	SME	SME		
	Total ECTS	6	6	6	6	6	48 h	
	S2	UE 21	UE 22	UE 23	UE 24	UE 25	Stages	
		SFR	SFR	SEE	SDP	SME		Stage pratique accomp.
		SFR	SFR	SEE	SDP	SME		
		SFR	SEE	SDP	SME	SME		
SEE		SEE	SDP	SME	SME			
Total ECTS	6	6	6	6	6	48 h		
M2	S3	UE 31	UE 32	UE 33	UE 34	UE 35		
		SFR	SEE	SDP	SME	Stage en alternance + mémoire professionnel		
		SFR	SEE	SDP	SME			
		SFR	SDP	SME	Recherche			
		SEE	SDP	SME				
	Total ECTS	5	5	5	5	Évalué en fin de M2		
	S4	UE 41	UE 42	UE 43	UE 44	UE 45		
		SFR	SEE	SDP	SME	Stage en alternance + mémoire professionnel		
		SFR	SEE	SDP	SME			
		SFR	SDP	SME	Recherche			
SEE		SDP	SME					
Total ECTS	5	5	5	5	20			

Tableau 2 : modèle générique 2 de l'organisation du master

M1	S1	UE 11	UE 12	UE 13	UE 14	UE 15		
		SFR	SFR	SFR	SFR	SME	Stage pratique accomp.	
		SFR	SFR	SFR	SEE	SME		
		SEE	SEE	SEE	SME	SME		
		SDP	SDP	SDP	SME	SME		
	Total ECTS	6	6	6	6	6	48 h	
	S2	UE 21	UE 22	UE 23	UE 24	UE 25	Stages	
		SFR	SFR	SFR	SFR	SME		Stage pratique accomp.
		SFR	SFR	SFR	SEE	SME		
		SEE	SEE	SEE	SME	SME		
SDP		SDP	SDP	SME	SME			
Total ECTS	6	6	6	6	6	48 h		
M2	S3	UE 31	UE 32	UE 33	UE 34	UE 35		
		SFR	SFR	SEE	SME	Stage en alternance + mémoire professionnel		
		SFR	SFR	SDP	SME			
		SEE	SEE	SME	Recherche			
		SDP	SDP	SME				
	Total ECTS	5	5	5	5	Évalué en fin de M2		
	S4	UE 41	UE 42	UE 43	UE 44	UE 45		
		SFR	SEE	SEE	SME	Stage en alternance + mémoire professionnel		
		SFR	SDP	SDP	SME			
		SEE	SDP	SDP	Recherche			
SDP		SME	SME					
Total ECTS	5	5	5	5	20			

Distinction formation en alternance et formation classique

En M2, le dispositif de formation en alternance concerne les étudiants ayant réussi un des concours de recrutement de l'éducation et satisfait aux exigences du M1. En ce cas, ces étudiants sont également fonctionnaires stagiaires et leur gestion en tant que stagiaire relève de l'académie d'Aix-Marseille. Les modèles génériques de formation décrits ci-dessus sont conçus pour ces étudiants. Ils peuvent concerner également d'autres étudiants, notamment dans la mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation, qui

se verraient offrir un contrat de formation en alternance par un organisme ou une entreprise directement concerné par la formation.

Les étudiants inscrits dans une des trois mentions préparant aux métiers de l'enseignement offerts par l'éducation nationale et qui ne réussiraient pas l'un des concours de recrutement se verront offrir un accompagnement adapté. À partir d'un entretien individuel et en fonction de leurs résultats, il leur sera offert la possibilité d'une réorientation vers un des parcours de la mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation. S'ils décident de poursuivre dans le parcours dans lequel ils ont fait leur M1, la formation de M2 sera aménagée afin de leur apporter les renforcements nécessaires pour atteindre le niveau d'exigence des concours. Ces aménagements apporteront des compléments aux UE31, 32, 33, 34, 41, 42, 43 et 44, en portant les horaires de ces UE à un maximum de 54 heures et qui s'organiseront soit par mutualisation entre différents parcours (voire avec des modules d'UE du M1), soit par formation à distance. Les UE35 et 45 seront consacrés à des stages professionnels – de type pratique accompagnée et qui ne donnent pas lieu à rémunération – et à la réalisation du mémoire professionnel. Pour les étudiants qui réussiront le concours et leur master, ils seront fonctionnaires stagiaires ; un dispositif de formation particulier dans le cadre de la formation continuée leur sera alors proposé.

Progression en regard du référentiel commun aux différents métiers d'enseignant

Le référentiel commun de connaissances et de compétences relatif aux différents métiers d'enseignant est organisé dans les UE visant l'acquisition des savoirs sur le métier d'enseignant (SME). Cette organisation, commune à tous les parcours, est distribuée dans les trois premières mentions de master (MEEF premier degré, MEEF second degré et MEEF encadrement pédagogique).

Les contenus de formation relatifs au référentiel commun sont contextualisés par rapport aux visées professionnelles de chacun des métiers visés ; leur cohérence répond aux objectifs assignés à cette part commune de professionnalisation. Selon les disciplines et les spécificités relatives à chacun des métiers des regroupements d'étudiants seront organisés sur la base de mutualisation de modules de formation, mutualisation qui sera déterminée sur des critères de pertinence (inter-niveaux lorsqu'il s'agit d'éléments qui concernent explicitement les premiers et second degrés, interdisciplinaires pour les éléments qui adressent des compétences transversales ou pluridisciplinaires).

Cet élément de la formation professionnelle, crédité d'un total de 30 ECTS, articule des enseignements qui visent l'acquisition de connaissances et des stages professionnels qui visent la construction des compétences. Il s'organise dans les UE15 et 25, et dans les ½ UE14-2⁴, 24-2, 33-2, 34-1, 43-2 et 44-1 de la manière suivante :

UE 14-2 : Démarches pédagogiques de mise en œuvre des programmes

- **Objectif** : Respecter la spécificité des niveaux d'enseignement en mettant en œuvre des modalités pédagogiques adaptées aux contextes scolaires.
- **Contenus** :
 - Pilotage de la classe et des apprentissages,
 - Identification des méthodes d'évaluation,
 - Identification des méthodes de différenciation pédagogique.

L'organisation de cette ½ UE est conçue pour être articulée avec l'autre partie de l'UE14 (UE14-1).

UE 15 : enseigner à une diversité de publics (niveau 1)

- **Objectif** : de l'analyse des pratiques professionnelles aux compétences et savoirs pour enseigner à une diversité de publics.
- **Contenus** :
 - Processus d'apprentissage des élèves en situation scolaire,
 - Prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap,
 - Socle commun et approche par compétences,
 - Processus d'orientation des élèves, orientation active,
 - Conduite de la classe et prévention des violences scolaires,
 - Méthodes d'évaluation des élèves.
- **Notions corrélatives** :
 - Préparer et se préparer à prendre et faire la classe : cadre, autorité dans la classe, discipline, punitions/sanction..., temps, espaces, rituels, statut de la parole...,

⁴ Les UE14, 24 33, 34, 43 et 44 sont découpées en demi-UE, notées UE14-1 et 14-2...

- Faire faire pour faire apprendre ; construire les conditions de l'étude, mettre en place un cadre (limites, organisation, climat...), installer les conditions d'apprentissage,
- Mettre les élèves au travail : de la mise en œuvre de la prescription « aux portes du didactique », enrôlement, différenciation pédagogique, processus cognitifs, processus d'apprentissage, contribuer à la construction des parcours des élèves,
- Gérer la difficulté scolaire et prendre en compte la diversité des publics scolaires : violences verbales et situations conflictuelles (montées en tension conflictuelles, régulation de la tension, politesse linguistique, bienveillance et tolérance...), difficultés ordinaires et spécifiques (scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers...), dispositifs d'aide, (ATP, PPR, PAI...),
- Évaluer, certifier, orienter : évaluer dans la classe au quotidien, évaluations des systèmes éducatifs (en France, en Europe...), socle commun de compétences, orientation active...

UE 24-2 : L'enseignant concepteur et acteur de situations d'apprentissage

- **Objectif** : Analyse et mise en œuvre des gestes professionnels d'organisation des apprentissages.
- **Contenus** :
 - Caractériser les situations d'enseignement-apprentissage : placer l'élève en situation de produire, de donner du sens et s'exercer,
 - Définir l'importance et la place du /des manuel(s) scolaires,
 - Respecter les programmes officiels aux niveaux notionnel et méthodologique,
 - Définir la signification et les modalités d'élaboration de la trace écrite des élèves.

UE 25 : finalités et valeurs éducatives

- **Objectif** : De l'analyse des pratiques professionnelles aux finalités et valeurs éducatives et formatives
- **Contenus** :
 - La laïcité,
 - Politiques d'égalité des chances et d'éducation prioritaire,
 - Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité (homme-femme...),
 - Les liaisons inter cycles et inter degrés,
 - Droits et devoirs du fonctionnaire.
- **Notions corrélatives** :
 - L'enseignant : acteur du service public d'éducation et de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement : mettre en œuvre, faire comprendre et partager les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (principes de solidarité, laïcité, neutralité, mixité, climat scolaire, citoyenneté active, EDD),
 - Le CPE : conseiller de l'équipe de direction et animateur de la politique éducative de l'établissement : agir en tant que membre de la communauté éducative, organiser et s'inscrire dans un collectif de travail, construire des partenariats (partenariats avec les personnels, collectivités locales et tissu associatif – équipes mobiles, PJJ, centres sociaux... -, les parents,
 - Intégration de la connaissance des textes officiels et réglementaires à sa pratique (programmes, le socle commun, circulaire de rentrée...) ainsi que des droits et devoirs du fonctionnaire (professeurs/CPE) dans sa pratique, responsabilité d'accueillir, d'éduquer et d'instruire, responsabilité civile et pénale.

UE 33-2 : Langue vivante étrangère

- **Objectif** : Maîtrise d'une langue vivante étrangère au niveau B2.
- **Contenus** :
 - Mise à niveau linguistique et mise en œuvre des activités langagières en situation de communication,
 - Compréhension de l'oral : être capable de comprendre l'essentiel et le détail de la plupart des exposés, discussions, émissions télévisées et films,
 - Compréhension de l'écrit : être capable de comprendre des textes longs et complexes sur des problèmes contemporains dans lesquels les auteurs adoptent une position et des points de vue particuliers,
 - Expression écrite : être capable de faire la synthèse d'arguments empruntés à des sources diverses, développer une argumentation en justifiant un point de vue nuancé,
 - Expression orale : être capable de développer une argumentation claire en mettant en évidence les points significatifs et pertinents dans des situations de prise de parole en continu ou en interaction. Savoir communiquer avec conviction, s'adapter à son auditoire.

UE 34-1 : pratiques dans leurs dimensions collectives et pluridisciplinaires

- **Objectif** : L'analyse des pratiques professionnelles dans leurs dimensions collective et pluridisciplinaire.

- **Contenus** : ancrer son action dans une culture commune.
- **Notions** : culture commune dans une société multiculturelle, projets pluri et interdisciplinaires, les éducations à...

UE 43-2 : enseigner à une diversité de publics (niveau 2)

- **Objectif** : De l'analyse des pratiques professionnelles aux compétences et savoirs pour enseigner à une diversité de publics.
- **Contenus** : Spécificités des processus d'enseignement-apprentissage liées à un niveau d'enseignement et/ou à une ou des disciplines (par exemple école maternelle, transition école-collège... ; sciences expérimentales, éducation physique et sportive...).

UE 44-1 : savoirs professionnels de référence et métier d'enseignant

- **Objectif** : savoirs professionnels de référence contributifs à l'analyse des pratiques.
- **Contenus** : les différents champs de référence des savoirs professionnels de référence.

La place de la recherche dans le master

Le rapport à la recherche dans les mentions MEEF procède d'une double construction. La première concerne la compréhension des processus d'élaboration des savoirs fondamentaux de référence (SFR). Intégrant une approche réflexive de la construction de ces savoirs, l'organisation des UE incluant des SFR s'appuie largement sur les systèmes de production de ces connaissances par la recherche au travers des logiques à l'œuvre qui structurent la recherche scientifique dans ces champs spécifiques avec une attention particulière sur les méthodologies mises en œuvre et sur les approches épistémologiques.

La seconde concerne l'initiation à la recherche en éducation par la réalisation du mémoire professionnel. Intégrée dans les UE34-2 et 44-2, elle a pour objectif de permettre à chaque étudiant de prendre du recul sur ses propres pratiques d'enseignant débutant en mettant en perspective les difficultés qu'il peut identifier avec ce que l'on sait déjà sur ces pratiques. Ces deux UE visent les apports méthodologiques nécessaires pour, à partir d'une question de recherche issue du terrain telle que l'étudiant la rencontre lors de son stage en alternance, construire un travail de recherche selon une organisation classique. Obligatoirement distinct d'un rapport de stage qui se limiterait à la narration de son déroulement, ce mémoire comporte obligatoirement une recherche bibliographique afin de construire un état de l'art et permet de développer une problématique de recherche en éducation (en référence à un des champs de ces recherches, tels que épistémologie des savoirs enseignés, didactique de la discipline, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation, ergonomie scolaire, sociologie de l'éducation, psychologie du développement scolaire...). Pour les mémoires qui portent sur un point d'enseignement d'une discipline scolaire, il comporte également une étude sur les références disciplinaires de ces savoirs, établissant ainsi un lien avec les champs de recherche relatifs à la construction des savoirs fondamentaux de référence. Ce travail d'analyse conduit à une partie expérimentale en adéquation avec le champ de recherche et qui permet à l'étudiant de construire des éléments de réponse à sa question de recherche et d'en apprécier de manière critique la portée et les limites.

Des organisations différentes sont mises en œuvre pour les autres formations offertes dans la mention *MEEF pratiques et ingénierie de la formation*. Elles sont adaptées aux différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation autres que ceux offerts par l'Éducation Nationale et s'organisent en référence à ces différents domaines professionnels.

Le détail de la déclinaison de ces principes organisateurs est fourni en annexe avec l'ensemble des maquettes des parcours proposés.

Dispositifs d'acquisition de compétences en langues

La formation en langues s'organise tout au long des cursus licence-master. Outre une mise à niveau linguistique, il s'agit de mettre les étudiants en situation de communication, avec l'appui de ressources numériques, et de développer un entraînement aux activités langagières permettant la construction des cinq compétences attendues (niveau B2 du CECRL : cadre européen commun de référence pour les langues) : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Ce dispositif concerne les langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien.

À l'entrée en master MEEF, chaque étudiant sera positionné en regard de ce niveau de certification. Le niveau minimal attendu des étudiants à l'entrée en master MEEF est le niveau B1. Seuls les étudiants possédant ce niveau de compétence dans toutes les activités langagières peuvent suivre avec succès les enseignements de l'Unité d'Enseignement de Langue Vivante du S3. Pour ceux qui n'atteindraient pas ce niveau minimal, un dispositif de rattrapage leur sera proposé durant l'année de M1.

Acquisition des compétences en langues

Les étudiants qui désirent s'inscrire dans une mention du MEEF conduisant au professorat ou au Conseil éducatif sont titulaires de L3 d'une grande diversité. La gestion de cette hétérogénéité suppose un dispositif double :

- au moment de leur inscription tous les étudiants complètent en ligne un questionnaire permettant de discriminer ceux qui sont titulaires d'une L3 de Langue Vivante de ceux qui sont titulaires d'un autre type de L3 et, pour ces derniers, de connaître la langue vivante étudiée dans leur cursus.
- tous les étudiants titulaires d'une L3 autre que de langue vivante, à l'entrée du M1, passent un test d'auto-positionnement disponible sur le site internet de l'ÉSPÉ, dans la langue de leur choix (anglais, allemand, espagnol, italien). Ce test indique à l'étudiant les compétences relevant du niveau B1 d'une part, et les compétences relevant du niveau B2 d'autre part, pour chaque activité langagière. Des vidéos contenant des productions orales d'étudiants illustrant les 2 niveaux B1 et B2 du CECRL peuvent être visualisées, afin de permettre à l'étudiant de se positionner comme étant capable de produire plutôt l'une ou l'autre des prestations dans la langue étrangère concernée.

Au vu des résultats de son positionnement en regard des compétences déclinées pour chaque activité langagière, un étudiant ayant un solide niveau B1 suivra les enseignements de langue vivante du S3. S'il présente quelques fragilités dans ce niveau, il pourra suivre deux UE optionnelles de 12 heures chacune en M1 (l'une en S1, l'autre en S2) afin d'atteindre le niveau attendu pour suivre ensuite en S3 l'UE de langue vivante niveau B2.

Progression envisagée à travers la pratique des cinq activités langagières

M1 : niveau de compétences et connaissances visé (niveau B1) : réparti en deux modules de 12 h

- Compréhension de l'oral : être capable de suivre les points principaux d'une discussion, de la plupart des émissions télévisées et films, et l'essentiel d'un exposé structuré dans une langue standard.
- Compréhension de l'écrit : être capable de parcourir un texte assez long pour y localiser des informations et/ou réunir des informations provenant de différentes parties d'un/de texte(s) afin d'accomplir une tâche spécifique.
- Expression écrite : être capable d'écrire un texte suivi articulé et détaillé en utilisant les connecteurs adaptés (narration/description/résumé).
- Expression orale :
 - être capable de faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets, de développer une argumentation pour être compris sans difficulté, de faire un exposé préparé clair et structuré dans lequel les points importants sont expliqués avec assez de précision,
 - être capable de prendre part à une conversation, un débat.

M2 : niveau de compétences et connaissances visé (niveau B2)

- Compréhension de l'oral : être capable de comprendre l'essentiel et le détail de la plupart des exposés, discussions, émissions télévisées et films.
- Compréhension de l'écrit : être capable de comprendre des textes longs et complexes sur des problèmes contemporains dans lesquels les auteurs adoptent une position et des points de vue particuliers.
- Expression écrite : être capable de faire la synthèse d'arguments empruntés à des sources diverses, développer une argumentation en justifiant un point de vue nuancé.
- Expression orale : être capable de développer une argumentation claire en mettant en évidence les points significatifs et pertinents dans des situations de prise de parole en continu ou en interaction. Savoir communiquer avec conviction, s'adapter à son auditoire.

Les savoirs linguistiques (grammaire, lexicale, phonologie...) sont renforcés à travers la pratique de la langue.

Les supports d'étude en langue-cible, de nature diverse, prennent appui sur des problématiques variées en relation avec le monde contemporain. Ils peuvent notamment concerner l'environnement et les questionnements proches des étudiants et jeunes professionnels des pays concernés.

L'enseignement est communicatif, les cours interactifs, afin de développer l'ensemble des activités langagières. Un enseignement à distance pourrait être envisagé dans le cas où une langue, sur l'un des sites, ne rassemblerait qu'un nombre trop réduit d'étudiants.

L'évaluation fait l'objet d'un contrôle continu intégré. Les crédits ECTS de cette UE ne sont pas compensables.

Dispositifs d'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques

Intégrer l'usage des outils numériques dans toutes les formations

La formation des étudiants dans les différentes mentions MEEF intègre l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'usage des outils et des technologies numériques dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. Au-delà de la satisfaction des prescriptions institutionnelles, ces formations visent un haut niveau d'efficacité dans les pratiques professionnelles. Plus que des techniques liées à l'usage des outils, il s'agit de développer une réflexion sur la pertinence des usages du numérique dans les pratiques enseignantes, le changement induit en matière de transmission des connaissances et de posture des enseignants.

Tout au long de leur cursus de formation, qui s'initie en L2, et au travers des différentes UE qui les composent, les enseignements et les stages professionnels intègrent les apprentissages, la mise en œuvre et la validation des connaissances et des compétences nécessaires à la banalisation de leur usage professionnel. L'objectif visé est celui décrit par l'acquisition de l'ensemble des compétences du C212E y compris celles liées à l'évaluation et la validation des ressources.

Dès le début de leur cursus, les étudiants seront invités à constituer un portfolio numérique qu'ils alimenteront tout au long de leur formation. Chaque élément est constitutif de son travail dans chaque UE et fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de cette UE sous la responsabilité des enseignants qui en ont la charge. L'ensemble doit répondre in fine aux exigences de l'ensemble des compétences y compris celles liées à l'évaluation et la validation des ressources en référence au cadre de certification C212e. Le portfolio est le support privilégié de validation de ces compétences, créditées de 3 ECTS non-compensables en fin de M2 et évaluées avec l'ensemble constitué par les UE35 et 45 (stage en alternance et mémoire professionnel). Ce portfolio est constitué à partir d'un descriptif des contenus attendus fourni à chaque étudiant dès lors qu'il intègre le cursus MEEF. L'acquisition progressive des compétences par l'étudiant trouve sa traduction dans l'enrichissement de son portfolio qui capitalise l'expérience acquise dans l'usage des outils numériques intégrée à tous les dispositifs de formation (enseignements, stage en établissements, mémoire...). Le portfolio s'intègre à la formation en tant qu'instrument au service des compétences professionnelles et de leur acquisition en formation initiale ou continue. Son usage induit une formalisation qui favorise la mutualisation et l'échange des pratiques. Ce dispositif d'évaluation est complété par un dispositif de formation à distance portant sur les outils, les techniques et les méthodologies d'utilisation du numérique dans les pratiques professionnelles.

L'intégration du numérique dans la formation repose sur un accès aux outils et notamment aux environnements numériques de travail des étudiants (et par extension des enseignants prenant part à des actions de formation continue validées par l'académie) qui s'appuient sur les infrastructures numériques des deux universités (AMU et UAPV), sur les infrastructures pédagogiques numériques de l'académie d'Aix-Marseille et les différentes ressources numériques développées et mises à disposition par les collectivités territoriales, le CRDP et le Scéren.

L'accompagnement des équipes pédagogiques dans le développement des usages des outils numériques repose sur une volonté politique globale qui oriente la formation continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ÉSPÉ dans le cadre du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation (CIPE). Celle-ci permet l'acquisition de compétences individuelles et le développement par les équipes pédagogiques de dispositifs numériques et d'usages d'outils numériques nouveaux. Cette volonté politique s'applique aux groupes de développement et de productions de ressources portant sur l'usage pédagogique des outils numériques elle prend appui sur les résultats de la recherche en éducation dans le domaine des technologies éducatives (Cf. le plan d'actions pour le numérique, ci-dessous).

Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités proposées s'inscrivent dans le cadre des orientations des deux universités en matière de contrôle des connaissances. Ce contrôle pour chacune des UE relève du contrôle continu intégral des connaissances. Il est organisé au travers de trois épreuves notées au moins par UE, conçues pour permettre d'évaluer l'ensemble des connaissances et des compétences visées dans l'UE concernée. La validation des UE est acquise par obtention de la moyenne à l'ensemble des épreuves (s'il y a une pondération des notes, celle-ci fera l'objet d'une notification spécifique aux étudiants) ou par compensation entre UE si la moyenne est obtenue au semestre.

En M2, 20 ECTS sont affectés à l'évaluation du stage en alternance et à la rédaction et la soutenance du mémoire professionnel ; 3 ECTS parmi ces 20 sont consacrés à l'évaluation du portfolio de compétences liées à l'intégration de l'usage du numérique. Cette évaluation concerne les deux UE35 et 45 et est créditée globalement en fin de M2.

L'obtention des crédits en langue vivante étrangère (3 ECTS au S4, en M2) et ceux qui concernent les compétences liées à l'intégration de l'usage du numérique (3 ECTS parmi les 20 ECTS qui évaluent le stage en responsabilité et le mémoire professionnel) ne sont pas compensables.

Modalités spécifiques à l'évaluation des stages en établissement

Globalement, l'évaluation des stages repose sur un regard croisé avec trois avis différents, a minima celui de l'enseignant chargé de suivre l'étudiant en stage, le chef d'établissement d'accueil et l'enseignant de l'ÉSPÉ chargé du suivi de cet étudiant. Cette évaluation porte sur l'acquisition des compétences professionnelles relatives aux différentes connaissances enseignées dans le master.

En M1, l'évaluation des stages vise à apprécier les compétences sur les trois registres de maîtrise professionnelle : maîtrise des savoirs à enseigner, maîtrise de l'enseignement de ces savoirs et maîtrise du rôle d'enseignant. Le niveau d'acquisition des compétences est apprécié distinctement pour chacun de ces registres et donne lieu à une note qui est intégrée dans le contrôle continu des connaissances ; cette intégration se fait avec une des UE associant SFR et SEE pour le premier registre, avec une des UE associant SEE et SDP pour le deuxième registre et avec une des UE de SME pour le troisième registre. Une grille d'évaluation commune, permettant d'apprécier le niveau d'acquisition dans chacun des registres, sera mise à disposition des personnes chargées du suivi de ces stages.

En M2, pour les étudiants admis à un des concours de recrutement de l'éducation nationale – et qui auront un statut de fonctionnaire stagiaire - l'évaluation du stage en alternance inclut un suivi continu par au moins trois personnes différentes : le tuteur (enseignant de l'établissement d'accueil), le chef d'établissement et un enseignant de l'ÉSPÉ. Ce suivi donne lieu à un premier retour des trois avis dans le premier semestre et repose sur un dispositif de signalement des difficultés rencontrées, soit par une des trois personnes impliquées, soit par l'étudiant lui-même ; ce signalement permet de mettre en place dans les meilleurs délais un processus de régulation et d'accompagnement de l'étudiant en difficulté.

Pour les étudiants qui ne seront pas fonctionnaire stagiaire ou qui ne seront pas dans un dispositif de formation en alternance, le dispositif d'évaluation des stages professionnels sera établi en fonction du type et de la nature de ces stages, selon des modalités équivalentes à celles proposées en M1.

2.1.3 Stages professionnels

L'ensemble de la formation initiale s'appuie sur des stages en milieu professionnel permettant aux étudiants de construire les compétences associées aux connaissances enseignées dans les différentes UE, tout au long du cursus. Ils sont organisés selon une progression depuis la découverte des différents métiers jusqu'à un exercice d'un de ces métiers en fin de formation dans le cadre du stage en alternance du M2. Chacun de ces stages repose sur un ensemble d'activités définies au préalable avec un travail à réaliser, des objectifs à atteindre et un suivi personnalisé partagé entre l'ÉSPÉ et l'établissement d'accueil.

Dans tous les cas, l'organisation de la formation prime sur l'organisation des stages professionnels qui devront s'intégrer dans les cursus proposés en fonction des contraintes qui leurs sont propres. Des aménagements ponctuels peuvent être mis en place afin de mettre en adéquation l'offre par l'académie d'Aix-Marseille de lieux de stages et les besoins liés aux effectifs et aux modalités d'organisation.

- En L2, le stage vise la découverte des différents métiers de l'enseignement (professorat des écoles, enseignant de collège, de lycée général, technologique et professionnel). Il a pour but de permettre à chaque étudiant d'accorder son choix d'orientation vers l'enseignement avec ce que recouvre la diversité des métiers offerts et de leur permettre de mettre en relation chacun de ces métiers avec les cursus universitaires à suivre pour pouvoir les exercer (choix des options et des parcours, niveaux d'exigences pour chacun, etc.) ;
- En L3, le stage permet de conforter le projet professionnel de l'étudiant au travers de l'organisation générale du métier choisi. Associé à un enseignant expérimenté, il suit son travail et découvre les différentes facettes de ce métier au travers des activités d'enseignement et toutes celles qu'il doit développer pour enseigner (préparation d'enseignements, évaluation des travaux des élèves, participation aux différentes organisations institutionnelles, mise en œuvre de projets éducatifs pluri ou interdisciplinaires, etc.) ;
- En M1, les deux stages visent la construction des premières compétences relatives au métier d'enseignant. Il s'agit là de prendre part activement à l'organisation de séquences d'enseignement dans le domaine disciplinaire et au niveau scolaire correspondant et de pouvoir apprécier l'efficacité des choix effectués. Ces deux stages contribuent directement à la préparation aux dimensions professionnelles du métier d'enseignant telles qu'elles sont prévues d'être évaluées dans les différentes épreuves des concours (tout particulièrement, les épreuves 2, 3 et 4). Ils contribuent également à doter les étudiants des outils professionnels de base qui leur permettront d'aborder la prise de responsabilité des enseignements en M2, dans le cadre du stage en alternance. L'équipe pédagogique incluant le tuteur qui

l'accueille dans sa classe suit le travail et la progression de l'étudiant en lui donnant les moyens d'asseoir ces premiers éléments de pratique professionnelle et de faire le lien entre les enseignements et les pratiques professionnelles. Les deux stages permettent à chaque étudiant de découvrir deux contextes professionnels complémentaires (par exemple, école maternelle et primaire ou collège et lycée) ;

- En M2, le stage en alternance permet à chaque étudiant d'exercer le métier d'enseignant en bénéficiant d'un encadrement et d'un suivi adapté. Dans ce stage, il exerce l'ensemble des composantes du métier, participant à l'ensemble des activités qui concerne la vie d'un établissement scolaire, en termes d'enseignements (préparation des enseignements, mise en œuvre des situations d'enseignement, suivi des élèves, etc.), d'encadrement éducatif (participation aux différentes institutions de la vie scolaire) et d'implication institutionnelle (participation au projet d'établissement, relations avec les partenaires, etc.).

La réussite de ce dispositif repose sur plusieurs conditions nécessaires pour que ces stages jouent pleinement leur rôle formateur. L'accueil des étudiants, dès le premier stage de L2, doit être porté par l'établissement et sa communauté éducative. Le rôle des enseignants chargés d'accueillir et d'accompagner les étudiants dans ces stages est décisif pour leur succès. Leur intégration dans chaque équipe pédagogique doit faciliter leurs actions afin qu'elles s'inscrivent de manière pertinente dans l'économie générale du dispositif. Pour ce faire, outre l'association de ces enseignants de terrain à l'équipe, un dispositif de formation (présentiel et/ou à distance) doit permettre de mieux les intégrer dans le travail de suivi et d'accompagnement. Chaque stage fait l'objet d'une convention qui précise l'identification des tâches à réaliser par les étudiants durant leur stage, le dispositif d'accompagnement, les modalités d'encadrement, d'évaluation et de régulation.

Le dispositif de suivi des stagiaires repose sur une organisation croisée entre les différents acteurs de la formation : enseignants engagés dans les équipes pédagogiques de l'ÉSPÉ, tuteur dans l'établissement d'accueil, personnels de direction de l'établissement et personnels membres des corps d'inspection. Ce dispositif croisé permet d'accompagner chaque stagiaire en distinguant différents interlocuteurs chargés de son suivi. Ce dispositif permet d'avoir des retours sur le déroulement des périodes de stage, coordonnés par le secrétariat pédagogique du service de la scolarité de l'ÉSPÉ, afin de détecter les éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants et de proposer les dispositifs de régulation adéquats.

Un dispositif de formation réunissant l'ensemble des personnels engagés dans ce suivi (ÉSPÉ et académie) permet à chaque équipe d'harmoniser et de réguler leurs actions auprès des stagiaires en fonction des objectifs spécifiques des stages, des attentes de la formation et des organisations spécifiques à tel ou tel établissement. Ce travail se fait en concertation entre l'ÉSPÉ et les corps d'inspection concernés.

2.1.4 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Le dispositif d'accompagnement des EAP se décline à partir de l'organisation de la professionnalisation dès la première année de licence.

En L1, tous les étudiants concernés reçoivent une information sur les possibilités d'accès à ces contrats, notamment au moyen d'un document informatif joint à leur dossier d'inscription avec un renvoi pour des informations plus approfondies sur les sites Web concernés. Le travail avec les SUIO accentue cette information afin de sensibiliser les candidats potentiels tout au long de l'année universitaire. Leur engagement dans le processus, afin de rendre effectif le démarrage dès le début de l'année de L2, est organisé en fin de L1.

Les charges de service à effectuer dans les établissements scolaires sont intégrées dans l'offre de formation prévue pour les années L2 et L3 des licences dans lesquelles sont inscrits les étudiants et l'année de M1 des mentions de master MEEF. D'une part, il s'agit de valoriser leur engagement dans la voie de la professionnalisation vers les métiers de l'enseignement ; d'autre part, il s'agit de ne pas surcharger ces étudiants en leur demandant par exemple de faire des stages professionnels en plus de leur service d'EAP. Ces charges de service comportent un aménagement des horaires et des activités conduites dans les établissements scolaires afin de placer ces étudiants dans les conditions les plus favorables pour mener à bien leurs projets. Par exemple, lorsque ces activités les amènent à prendre en charge des enseignements tels que prévus dans les éléments de professionnalisation, l'obligation de service de 12 heures prend en compte ce temps d'enseignement mais aussi les éléments de formation et de préparation nécessaires ; ainsi, il leur est demandé d'assurer 6 heures d'enseignements.

Les étudiants bénéficiant d'un contrat d'EAP bénéficient d'un dispositif de suivi personnalisé mis en place conjointement par l'ÉSPÉ et l'académie dès le L2. Afin d'accroître leurs chances de mener à bien leur projet professionnel et pour qu'ils ne soient pas pénalisés du fait d'exercer une activité rémunérée, cet encadrement particulier doit les aider à faire le lien entre leurs obligations de service, les enseignements qu'ils suivent et l'accompagnement dans leur parcours d'études. Il s'agit également de veiller à ce que les activités qui leur sont confiées dans les établissements sont en adéquation avec leur niveau de formation et que les horaires de services sont compatibles avec les emplois du temps des formations.

2.1.5 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants

Placé sous la responsabilité du Conseil d'école et en collaboration avec les Observatoires de la Vie Étudiante des deux universités, l'Observatoire des Formations de l'ÉSPÉ a pour mission de décrire et d'analyser les conditions d'études des étudiants de l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille. Les enquêtes s'intéressent aussi bien aux profils des étudiants, qu'aux conditions d'études, qu'à l'évaluation des dispositifs de formation et d'enseignement ainsi qu'aux conditions d'insertion professionnelle des diplômés. L'objectif est d'être attentif aux besoins exprimés par les étudiants et d'apporter des solutions améliorant l'organisation de leurs études à partir de l'analyse des résultats de ces enquêtes. Celles-ci sont organisées chaque année en Master 1 et 2 dans le cadre d'enquêtes réalisées à partir de questionnaires en ligne anonymes qui permettent aux étudiants de s'exprimer librement.

Les résultats des enquêtes sont présentés régulièrement aux membres des divers conseils de l'ÉSPÉ (conseil d'école et conseil d'orientation scientifique et pédagogique). Des extractions de ces données sont transmises aux responsables de parcours et de mention ainsi qu'aux conseils de perfectionnement.

2.2 Formation continue

2.2.1 Formation continue des enseignants des premier et second degrés

L'ÉSPÉ joue le rôle de plateforme d'orientation pour l'organisation de la réponse des universités aux besoins exprimés par l'académie. Elle joue un rôle d'opérateur privilégié. Ces formations visent trois cadres distincts :

- Formation continuée
 - Adaptation à l'emploi et accompagnement à l'entrée dans le métier,
 - Élargissement et approfondissement des champs de connaissances et de compétences,
 - Accroissement du champ d'actions et de l'autonomie dans la réalisation de ces actions ;
- Formation tout au long de la vie
 - Adaptation aux évolutions du métier,
 - Formations qualifiantes, certifiantes, diplômantes ;

En ce qui concerne les certifications et les diplômes, les formations s'appuient sur une large gamme du système de validation en œuvre dans les deux universités : validation des acquis professionnels, validation des acquis d'expérience, validation d'enseignements supérieurs
- Formation des personnels engagés dans la formation des enseignants en collaboration avec l'encadrement de l'académie, notamment l'inspection
 - Formation des tuteurs, des professionnels de terrain,
 - Développement de l'innovation pédagogique (groupes de développement, de production de ressources, etc.).

Le recteur d'académie est responsable de la formation continue de l'ensemble de ses personnels. Il est donc maître d'ouvrage de cette formation.

Les orientations données annuellement par le recteur et les directeurs académiques conduisent à la constitution d'un cahier des charges de la formation continue des personnels du premier et du second degré. Les orientations de ce cahier des charges sont éclairées par l'analyse des besoins de formation des personnels, que les services académiques de formation sont chargés de coordonner, en lien notamment avec les corps d'inspection et les conseillers techniques. L'ÉSPÉ est associée à cette analyse des besoins. En particulier, les besoins des professeurs néo-titulaires sont appréciés en regard de la formation initiale qui leur est proposée en master dispensée dans une ÉSPÉ. Pour les titulaires d'un master obtenu en dehors de l'académie d'Aix-Marseille, l'ÉSPÉ est l'interlocuteur privilégié pour apprécier les spécificités de la formation universitaire antérieure de ces néo-titulaires.

Le cahier des charges de la formation continue pour l'ensemble des personnels se traduit, pour une partie des dispositifs qui le constituent, par un appel d'offre annuel. Cet appel d'offre est lancé par l'académie auprès de l'ensemble des ressources potentielles de formation, notamment les personnels des écoles et établissements scolaires mais aussi des établissements d'enseignement supérieur. Dans ce processus, l'ÉSPÉ joue le rôle de plateforme : interlocuteur de l'académie pour l'ensemble des universités, l'ÉSPÉ coordonne la réponse universitaire à l'appel d'offre. L'ÉSPÉ joue par ailleurs un rôle d'opérateur privilégié.

Le rôle de coordonnateur ou d'opérateur porte notamment sur certains dispositifs de l'appel d'offre dans les champs suivants :

- Préparation aux concours internes (CAPES, CAPLP, agrégation)
- Accompagnement à l'entrée dans le métier
- Élargissement et approfondissement des champs de connaissances et de compétences

- Adaptation aux évolutions du métier
- Formations qualifiantes, certificatives, diplômantes

En ce qui concerne les certifications et les diplômes, les formations s'appuient sur une large gamme du système de validation en œuvre dans les deux universités : validation des acquis professionnels, validation des acquis d'expérience, validation d'enseignements supérieurs.

Plus particulièrement, pour les certifications du CAPASH, du 2CASH, du CAFIPEMF et des conseillers pédagogiques, l'académie et l'ÉSPÉ travaillent de concert pour organiser au mieux les conditions d'accès aux parcours de formation prévus dans le cadre de la mention MEEF encadrement éducatif.

En dehors des dispositifs pour lesquels une réponse universitaire est donnée, l'expertise des universités, et notamment de l'ÉSPÉ est sollicitée dans des dispositifs mis en œuvre en collaboration avec l'encadrement de l'académie, notamment les corps d'inspection :

- formation des tuteurs, des professionnels de terrain engagés dans la formation des étudiants
- plus généralement, formation de formateurs, dans des groupes de développement, de production de ressources, ...

L'engagement de l'ÉSPÉ et des universités dans la formation continue des enseignants du 1er et du 2nd degré est partie intégrante de la convention annuelle signée entre l'académie et l'ÉSPÉ. Cet engagement ne donne lieu à des rémunérations complémentaires d'intervenants que dans le cas où son volume global – apprécié en masse salariale des équivalents temps plein d'enseignement – est supérieur à l'engagement de l'académie dans la formation initiale des étudiants.

2.2.2 Formation des enseignants du supérieur

La formation des enseignants et des enseignants-chercheurs est organisée par l'université d'Aix-Marseille dans le cadre du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation. L'université d'Avignon fait de même avec son Service Commun de la Formation Continue (SCFC), son Plan Universitaire de Formation (PUF) et la Formation à la Culture Scientifique et à l'Enseignement (FCSE) de son Collège des Études Doctorales. L'ÉSPÉ, par l'ensemble des ressources qu'elle représente, contribue à la conception, l'organisation et la mise en œuvre des formations et cela à destination de trois catégories distinctes :

- Formation initiale des doctorants contractuels avec mission d'enseignement
- Formation initiale des nouveaux enseignants
- Formation continue des équipes pédagogiques, des enseignants et des enseignants-chercheurs

Le dispositif mis en œuvre est susceptible d'évoluer vers le développement de formations qualifiantes et/ou certificatives dans les domaines des pratiques pédagogiques universitaires, de l'usage des TICE dans l'enseignement supérieur et de l'élaboration de dossiers de valorisation pédagogique.

Formation initiale des doctorants contractuels avec mission d'enseignement

La formation initiale à la pédagogie universitaire est proposée aux doctorants contractuels qui ont une mission d'enseignement. En conformité avec l'article 6 du décret n°2009-464 du 23 avril 2009, l'université s'engage à faire bénéficier ses doctorants de dispositifs d'encadrement et de formation pour leur permettre d'accomplir leur mission. Ce dispositif de formation est confié au CIPE qui fait principalement appel à l'ÉSPÉ pour en assurer la mise en œuvre.

Pour AMU, les doctorants suivent une formation obligatoire de 124 heures réparties tout au long de la thèse avec un volume annuel de formation compris entre 30 heures et 52 heures. La formation, progressive sur les trois années, se décline en trois niveaux : formation fondamentale de base, formation fondamentale intermédiaire et formation avancée. Le nombre d'heures de formation la deuxième et troisième année est réduit afin d'alléger la charge de travail du doctorant en fin de thèse. Les modules de formation proposés aux doctorants sont largement pris en charge par les formateurs de l'ÉSPÉ. Ils traitent des thématiques suivantes :

- pratiques pédagogiques universitaires (Niveau 1, 2 et 3),
- usage des TICE dans l'enseignement supérieur (Niveau 1, 2 et 3),
- dossier de valorisation pédagogique (Niveau 1, 2, 3).

Pour l'UAPV, c'est la FCSE du Collège des Études Doctorales qui assure cette mission et peut bénéficier de l'assistance de l'ÉSPÉ dans sa mise en œuvre.

L'obtention du diplôme de doctorat requiert la validation de l'équivalent de 120h de formation, à raison d'un minimum de 40h environ dans chacune des 3 catégories suivantes, réparties principalement sur les deux premières années de thèse :

- Formations transversales, offre globale de 156 heures (pédagogie numérique, anglais scientifique, prise de parole en public, conduire un groupe, évaluer, enseigner par l'image...),
- Aide à l'insertion professionnelle, offre globale de 132 heures,
- Formations disciplinaires : formations spécialisées en liaison avec les thématiques de recherche, offre globale de 246 heures.

Formation initiale des nouveaux enseignants

Les nouveaux enseignants recrutés au sein d'Aix-Marseille Université bénéficient d'un accompagnement à l'entrée dans le métier.

Dans ce cadre, des modules de formation en lien avec les pratiques pédagogiques universitaires sont proposés tout au long de l'année pour un volume horaire global d'environ 150 heures. Ces modules traitent des questions d'apprentissage et de pratiques d'enseignement en abordant les notions d'organisation des enseignements, de tutorat, de communication, de plagiat ou encore de l'évaluation des apprentissages des étudiants.

Un module d'accompagnement à l'entrée dans le métier de 20 heures vise chaque nouvel enseignant recruté.

Ce module a pour objectif de permettre aux nouveaux enseignants de se constituer un référentiel de pratiques pédagogiques pour enseigner à l'université en intégrant le contexte institutionnel, les besoins des étudiants ainsi que les principes et les méthodes caractéristiques d'un enseignement adapté. Ce module est organisé autour d'une analyse de l'activité enseignante à partir d'échanges sur les pratiques professionnelles de références.

À l'université d'Avignon, une journée d'accompagnement à l'entrée dans le métier est organisée pour chaque nouvel enseignant recruté. Mais la formation initiale des nouveaux enseignants n'est pas dissociée de la formation continue et du PUF.

Formation continue des équipes et des enseignants

Le CIPE développe une offre de formation continue à la pédagogie universitaire destinée à l'ensemble des enseignants d'Aix-Marseille Université et avec pour objectif de promouvoir et d'aider au développement d'un enseignement de qualité, axé sur la réussite des étudiants. Les formateurs de l'ÉSPÉ sont associés à la mise en œuvre de cette politique de formation au sein d'Aix-Marseille Université.

Des modules de formation à la pédagogie universitaire sont ainsi proposés aux enseignants. Ces actions de formation continues visent à mutualiser les pratiques enseignantes universitaires, mettre à disposition des référentiels partagés sur le travail enseignant et élaborer des outils pour l'enseignement universitaire. Elles s'inscrivent dans une politique à long terme visant à développer une culture de la qualité pédagogique au sein de l'université d'Aix Marseille. Tout en s'appuyant sur la formation, elles prônent la reconnaissance et la promotion de l'acte pédagogique. Il s'agit ainsi de prendre en compte leur activité pédagogique dans toutes les étapes de la valorisation de la carrière des enseignants-chercheurs.

En ce sens, le CIPE s'engage dans l'aide à la valorisation pédagogique des enseignants au vue de leur engagement et de leur expertise en matière d'enseignement. L'ÉSPÉ s'implique dans ce cadre auprès du CIPE dans l'accompagnement à la tenue d'un Dossier de Valorisation Pédagogique (DVP) et dans des actions de formation relatives à sa constitution et sa gestion.

L'adossement de ces actions de formation à la recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation est une volonté forte et indispensable. En ce sens, l'ÉSPÉ contribue aux réflexions nationales et internationales sur la pédagogie universitaire en produisant des savoirs utiles à l'institution et aux différentes communautés de pratiques. Dans ce cadre, il s'agit d'articuler recherches sur les pratiques pédagogiques universitaires et production de ressources pour la formation des enseignants.

Le Plan Universitaire de Formation de l'UAPV a pour objectif d'accompagner l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs, qu'ils soient titulaires ou non, dans leurs différentes missions (enseignement, recherche, responsabilités administrative et élective, ...). Les personnels peuvent ainsi candidater à chaque formation ouverte dans le cadre du PUF et dans l'ensemble des domaines (communication, environnement professionnel, management d'équipe, langues, numérique...). Ils peuvent également déposer des demandes individuelles de formation dans le cadre des formations proposées par le Plan Académique de Formation, l'ESN, la plateforme interministérielle ou tout autre projet. L'ÉSPÉ prend en charge la formation continue à la pédagogie universitaire des enseignants.

2.3 Développer et généraliser l'usage du numérique dans les formations

L'usage des outils numériques est intégré dans toutes les formations de l'ÉSPÉ et repose sur un plan d'actions pour le numérique (PAN) qui favorise cette intégration.

2.3.1 Objectifs de l'usage du numérique dans l'ÉSPÉ

Intégrer l'usage des outils numériques dans toutes les formations

Les formations dispensées par l'ÉSPÉ incluent l'acquisition des compétences nécessaires à un usage adapté des outils numériques. La mise en œuvre doit satisfaire aux prescriptions institutionnelles et à un haut niveau d'efficacité dans la pratique professionnelle.

Cette formation doit être assurée au travers des enseignements délivrés dans les UE des parcours des masters. Pour cela, il s'agit de développer et structurer les dispositifs intégrant l'usage d'outils numériques chaque fois que ceux-ci s'avèrent offrir une modalité pertinente au regard des processus d'enseignement, d'éducation et de formation et des compétences professionnelles afférentes.

Développer des dispositifs de formation intégrant les outils numériques

L'usage des outils numériques suppose la création et le développement de nouvelles modalités de formation. Les projets d'élaboration de dispositifs intégrant le numérique doivent faire l'objet d'une attention particulière visant à fédérer toutes les compétences des équipes et des différents partenaires de l'ÉSPÉ et à répondre à leur besoin de soutien et d'accompagnement.

Le partenariat entre l'ÉSPÉ et l'académie doit permettre d'offrir une formation professionnelle en cohérence avec les ENT des écoles, collèges et lycées des futurs enseignants et leur mise en œuvre par les enseignants de terrain. La formation doit prendre appui sur les environnements numériques de travail (ENT) présents dans les établissements scolaires. Utiliser ces environnements pendant la formation initiale et continue des enseignants devrait permettre d'optimiser leur intégration et leurs usages dans les pratiques professionnelles.

2.3.2 Mise en œuvre et déploiement

Le PAN, intégré dans les schémas directeurs informatiques des deux universités, spécifie les orientations spécifiques concernant les systèmes d'information et l'usage pédagogique des outils numériques. Élaboré en concertation avec les équipes pédagogiques de l'ÉSPÉ, ce PAN et ses évolutions font l'objet d'une validation par le conseil d'école. Il vise à définir un haut niveau de qualité de service rendu aux usagers.

Le PAN répond de façon optimale aux demandes institutionnelles mais aussi à celles des formateurs et des étudiants, le caractère évolutif des technologies numériques impose une politique en lien avec la politique documentaire qui anticipe l'évolution des infrastructures, des équipements et des services et repose sur la veille technologique et l'accroissement du service aux usagers. Le PAN prévoit la création de ses nouveaux environnements de travail et tous les services associés en favorisant l'optimisation des matériels, des locaux et de l'accessibilité des équipements par les étudiants. Le PAN est basé sur le principe d'une intégration du numérique au plus près des personnels et des usagers. Il favorise l'immersion active dans le contexte de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

La mise en œuvre de ce PAN se concrétise par un accès aux environnements numériques de formation facilité tout en assurant la sécurité du système d'information. Ainsi, il est prévu d'offrir sur tous les sites de formation un accès en libre-service aux salles informatiques, et aux salles multimédia permettant des formations spécialisées mais aussi le développement de nouvelles pratiques d'enseignement et de réalisations de projets numériques par les enseignants, les étudiants et les stagiaires.

Le portfolio numérique

Initié en formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, le portfolio est aussi utile au-delà du master en formation continue. En formation initiale il permet la valorisation des compétences professionnelles acquises dans toutes les unités d'enseignement contribuant ainsi à l'intégration de l'usage des outils numériques dans tous les éléments de la formation. Il permet de produire les éléments supports de la validation du C2i2e. L'élargissement de l'usage du portfolio en formation continue assure la continuité dans le développement professionnel, il permet la capitalisation et la valorisation des compétences acquises en cours de carrière.

L'accompagnement vers de nouvelles modalités de formation

L'usage des outils numériques induit de nouvelles modalités de formation notamment de FOAD et de suivi à distance ainsi que leur prise en compte dans les services des enseignants et enseignants-chercheurs.

Les innovations intégrant le numérique sont soutenues et valorisées au cours du travail d'élaboration par les équipes pédagogiques de ces dispositifs de formation qui associent contenus et modalités de formation.

La politique de valorisation de l'innovation pédagogique nécessite pour sa mise en œuvre une organisation permettant le développement de l'usage des outils numériques dans l'enseignement, l'éducation et la formation qui fédère toutes les compétences disponibles et nécessaires pour favoriser et accompagner le développement de projets.

Il s'agit à partir de l'inventaire des ressources humaines et matérielles, dans les laboratoires de recherche, et les équipes pédagogiques et administratives :

- d'établir la faisabilité des projets en fonction des moyens et des priorités de l'ÉSPÉ,
- d'assurer une collaboration étroite entre la recherche, les enseignants, les différents services et missions pour permettre l'accompagnement des enseignants dans le développement de nouvelles modalités de formation s'inscrivant dans la politique d'innovation pédagogique de l'école et de l'université,
- de permettre une mise en œuvre des parcours de formation incluant ces nouvelles modalités de formations, et initier la mutualisation,
- d'investir dans des environnements de travail durables, des structures identifiées, des procédures identifiables et reconnues par les différents acteurs.

La formation des enseignants et enseignants-chercheurs

Développer l'usage efficace du numérique dans les pratiques professionnelles suppose de prendre en compte la dimension humaine de l'activité instrumentée. Sur ce point, il est nécessaire de s'appuyer sur une politique de ressources humaines définie autour de l'individualisation des modalités de soutien au développement des formations. Cette individualisation passe par une formation et une information au plus près du terrain.

Adaptées au plus près des besoins des enseignants, des actions de formation menées dans le cadre du CIPE, présentielles ou à distance, visent le développement des compétences des enseignants et enseignants-chercheurs. Il s'agit de développer, d'une part, la mise en œuvre en formation des outils numériques, et d'autre part, la formation des étudiants à l'utilisation de ces outils en classe. L'accent doit être mis sur l'évaluation et l'utilisation de ressources adaptées aux apprentissages visés et la compréhension par les étudiants du rôle que les outils informatisés jouent dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Adossées aux résultats de la recherche, ces formations accompagnent la mise en œuvre des innovations pédagogiques produites dans le cadre des groupes de développement et des groupes de production de ressources.

La communication institutionnelle

L'information est un des leviers du développement de l'usage des outils numériques. Elle sensibilise et mobilise tous les acteurs. L'usage des adresses de messagerie de l'université, des listes de diffusion, de l'intranet de l'ÉSPÉ contribuent à instaurer une communication institutionnelle qui permet de capitaliser et diffuser l'information en interne.

Tous les espaces de communication, blogs, forums, wiki, réseaux sociaux sont envisagés et travaillés afin d'accroître les échanges et les mutualisations des informations. Ainsi formalisées, ces échanges permettent de capitaliser, d'harmoniser et de réguler les réponses à apporter aux diverses questions que se posent les usagers, notamment les enseignants et enseignants-chercheurs composant les équipes pédagogiques.

Les outils et canaux de communication de l'université fonctionnent pour les étudiants et le personnel de l'université. Il convient avec le concours des services informatiques des universités de permettre d'intégrer dans le système d'information les formateurs de terrain, les tuteurs qui accueillent des étudiants en stage et les enseignants stagiaires de la formation continue.

L'accès et la diffusion des ressources

La valorisation et la mise à disposition de toutes les ressources produites pour la formation par l'ÉSPÉ est à développer. Dans un premier temps, il s'agit d'un travail de prospection et de capitalisation, puis de diffusion de l'information. Ce travail ne peut se faire sans les formateurs et repose sur l'identification et la construction d'un réseau des compétences et connaissances existantes en interne et en externe. Fédérer ce réseau suppose la mise en place d'une organisation capable de coordonner le travail d'équipes pédagogiques et administratives. La capitalisation de ces travaux et leur mise à disposition sont des éléments forts de la construction des réseaux de formation et du développement de ses fondations.

2.4 Dispositifs d'accueil des publics spécifiques

Concernant les étudiants à besoins particuliers, l'organisation de la formation vise une intégration optimale, par le biais d'un « référent » spécialisé pour informer, orienter et mettre en œuvre des stratégies personnalisées. Il s'agit d'identifier les problèmes spécifiques relatifs à chaque type de handicap et d'induire des choix conscients et autonomes. Un tutorat spécifique, en groupe ou individuel, permet de favoriser des processus d'apprentissage autonomes avec des aides individualisées pour l'apprentissage dans un environnement efficace et collaboratif et l'élaboration d'un projet d'étude personnalisé. Des dispositions particulières sont mises en œuvre pour organiser les modalités d'étude et de contrôle des connaissances pour ce public particulier. La constitution d'un centre de documentation intégré à la bibliothèque universitaire de formation des maîtres, doté d'un équipement adapté complète ces dispositifs d'accueil.

L'accueil d'étudiants en formation continue dans les masters s'inscrit dans l'accompagnement des processus de reprises d'études dans des projets de reconversion ou d'insertion professionnelle. Les dispositifs de validation des acquis professionnels ou de validation des acquis d'expérience permet d'intégrer ces personnes dans les cursus de formation, en licence ou directement en master selon leurs parcours personnels. Un accompagnement spécifique est mis en place afin de faciliter cette intégration avec une attention toute particulière liée aux difficultés rencontrées par ce public à renouer avec les études universitaires.

3 Organisation de la mission de coordination

3.1 Une organisation concertée de l'offre de formation

3.1.1 Relations ESPE-UFR

Les relations entre l'ÉSPÉ et les UFR impliquées dans la formation s'organisent, d'une part, au niveau académique et, d'autre part, en interne à AMU et sont fondées sur des relations organisées de longue date pour la prise en charge partagée de la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés.

Le premier niveau repose sur la constitution des équipes pédagogiques en charge d'un champ de formation. Constituées à partir des besoins de formation initiale et continue et des compétences présentes dans chaque UFR concernée et/ou à l'ÉSPÉ, ces équipes sont nominativement constituées pour la durée contractuelle. Elles sont mixtes dès lors que la formation requiert de faire appel à cette diversité de compétences. Il ne s'agit pas d'un partage des heures de formation mais d'un travail de concertation qui, pour ce dossier d'accréditation, est à l'œuvre depuis plusieurs mois, prolongeant une organisation qui fonctionne depuis une quinzaine d'années.

Le partage des responsabilités, second niveau d'organisation, autour de personnes identifiées permet, pour chaque parcours, d'assurer le lien entre les différentes composantes, qu'il s'agisse d'établir les emplois du temps, d'organiser les examens ou le suivi des étudiants et de planifier les enseignements (notamment, l'organisation des périodes de stage ou le suivi des mémoires professionnels) et leur progression. Certains parcours sont ainsi sous une triple responsabilité : ÉSPÉ, UFR AMU et UFR UAPV. Le travail de concertation et de partage des décisions entre ces trois responsables permet d'assurer le fonctionnement au quotidien.

Les conseils de perfectionnement constituent l'instance de régulation et d'adaptation des organisations de formation. Ce troisième niveau associe les différents acteurs, au-delà de l'équipe pédagogique, et porte la responsabilité du suivi et de l'évolution des formations pour permettre une meilleure adéquation des organisations choisies aux objectifs en fonction des différentes contraintes.

Les instances statutaires de l'ÉSPÉ (CE et COSP) sont chargées de porter ces éléments de régulation et d'adaptation dès lors qu'ils supposent des évolutions structurelles modifiant significativement le projet, comme par exemple les modalités de contrôle des connaissances, l'organisation des stages en établissement ou les équilibres entre blocs de savoirs. En relation avec les deux CEVU, ces instances portent également les évolutions induites par les politiques de formation des deux universités.

Par ailleurs, l'ÉSPÉ étant la plateforme des universités de l'académie pour les actions de formation continue des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement scolaire, les missions relatives à ces actions associent les équipes pédagogiques, au sens défini dans le projet et repris ci-dessus, et au-delà l'ensemble des composantes concernées, à l'élaboration de l'offre de formation à partir du cahier des charges établi par le rectorat. Ce rôle de plateforme consacre l'idée d'un interlocuteur unique dans les relations académie-université en matière de formation des enseignants et personnels d'éducation et doit conduire à accroître la portée des organisations pédagogiques dans leur rôle et donc accroître la cohérence et l'implication de tous les acteurs quelles que soient leur composante ou leur université d'origine.

Pour AMU, les relations entre composantes s'organisent dans le cadre ordinaire de fonctionnement de la conférence hebdomadaire des doyens et directeurs de composante sous l'autorité du président. Un groupe technique spécifique à la formation des enseignants sous la responsabilité du VP CEVU et associant le directeur de l'ÉSPÉ et les doyens des UFR concernées (ALLSH, sciences, STAPS) se réunit régulièrement pour harmoniser les décisions et les orientations. Un dispositif similaire sous la responsabilité du VP CEVU existe en Avignon et associe les responsables des UFR concernées de l'UAPV et l'ÉSPÉ.

3.1.2 Responsabilité des formations

Chaque mention de master est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur désigné par le directeur de l'ÉSPÉ après avis du conseil d'école. Il est chargé de la coordination de l'ensemble des parcours regroupés dans la mention. Il est invité permanent avec voix consultative du conseil d'école et est membre de droit du conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Il est membre de droit des conseils de perfectionnement organisés pour les formations regroupées dans sa mention.

La responsabilité de chaque parcours est organisée dans la phase de constitution des équipes pédagogiques sous la forme d'une coresponsabilité associant un enseignant ou un enseignant-chercheur de chacune des parties engagées dans la formation (ÉSPÉ, composantes concernées d'AMU et de l'UAPV). Le responsable de parcours est chargé de coordonner la mise en œuvre de l'offre de formation. Concernant la

mention MEEF premier degré, un seul parcours la constituant, le responsable de parcours est également le responsable de mention ; il est assisté d'un adjoint pour chacun des quatre sites de formation.

Sur chaque site de formation, les responsables de parcours implantés sur le site et l'adjoint au responsable du parcours professeur des écoles travaillent de concert avec le responsable administratif des services et avec le bureau local du service de la formation pour organiser et coordonner l'ensemble des formations, la mise en place des emplois du temps et le planning d'occupation des salles, l'organisation et la remontée des évaluations, ainsi que toutes les actions nécessaires à leur bon fonctionnement et à la qualité de l'accueil des étudiants et des formateurs (qu'ils soient ou non localisés sur le site).

Le pilotage des formations concerne l'organisation de la formation initiale et également celui de la formation continue des enseignants des premier et second degrés. La prise en charge de la formation continue est organisée à partir des compétences réunies dans les équipes pédagogiques et peut être étendue à d'autres compétences présentes dans les différentes composantes des deux universités. Une concertation avec ces composantes permet de proposer des formations de qualité, adaptées aux attentes de l'académie.

3.1.3 Les équipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques assurent de manière conjointe l'ensemble des charges d'enseignement et d'accompagnement des étudiants dans les parcours de formation initiale. Cela inclut le suivi des stages professionnels, l'organisation de l'orientation active des étudiants (notamment pour le passage de M1 en M2), la direction des mémoires professionnels (qui peut s'organiser sous forme de codirection), la participation aux dispositifs d'évaluation, aux jurys d'évaluation des contrôles de connaissances et aux différentes commissions pédagogiques et à l'ensemble des obligations de service liées aux formations.

Les équipes pédagogiques sont chargées de la prise en charge des formations continues des enseignants des premier et second degrés définies dans le cadre du plan académique de formation arrêté par l'académie.

Le principe d'organisation des formations se fonde sur une logique de complémentarité des compétences disponibles chez chacun des partenaires (ÉSPÉ, autres composantes concernées d'AMU et de l'UAPV, académie d'Aix-Marseille) ; l'enjeu est de construire des équipes qui associent leurs compétences pour proposer une réponse effective et efficace.

Les formateurs engagés dans l'ÉSPÉ peuvent être des enseignants-chercheurs et/ou des enseignants d'une des deux universités (AMU et UAPV), affectés ou non à l'ÉSPÉ, et des formateurs de terrain, enseignants du premier ou second degré de l'académie.

La composition de chacune des équipes de formation est définie pour chacune des formations. Elles réunissent les compétences nécessaires pour assurer les enseignements relatifs aux SFR, SEE, SDP et SME. La proportion de chacune des catégories de formateurs engagés est variable d'une formation à l'autre ; il est de la responsabilité des responsables de mention et de parcours de veiller à l'équilibre des compétences et à la qualité des intervenants. La composition de chaque équipe peut évoluer d'une année à l'autre ; toute modification de la composition d'une équipe fait l'objet d'une proposition portée par le responsable de mention auprès du COSP.

En ce qui concerne les enseignants-chercheurs et/ou les enseignants d'une composante d'une des deux universités, leur affectation à une équipe pédagogique se fait en concertation entre l'ÉSPÉ et la composante concernée ; cette concertation permet de vérifier l'adéquation entre les besoins exprimés et les compétences de la personne pressentie.

En ce qui concerne les formateurs de terrain, qu'ils soient mis à disposition par l'académie pour partie de leur service statutaire ou engagés dans les équipes pédagogiques en sus de leurs obligations de service, leur désignation se fait sur proposition de commissions *ad hoc* associant l'ÉSPÉ et l'académie, notamment les corps d'inspection. Les formateurs sont engagés pour la durée du contrat pluriannuel de l'ÉSPÉ. La stabilisation de la participation repose, d'une part, sur l'engagement contractuel de l'académie en termes de moyens mis à disposition de la formation et, d'autre part, sur la définition de la mission de ces enseignants pour la même durée du contrat pluriannuel de l'ESPE. Pour les formateurs désignés en cours de contrat, l'engagement dans l'ÉSPÉ court pour la durée restante du contrat pluriannuel qui fixe les termes de l'accréditation.

3.1.4 Pilotage et coordination des formations

La constitution des équipes pédagogiques associant des formateurs d'origines diverses suppose un accompagnement important des équipes et l'institutionnalisation des lieux de régulation. C'est le rôle assigné aux conseils de perfectionnement, mis en place pour chaque cursus de formation. En lien avec la direction de l'ÉSPÉ, et dans le cadre de la politique partenariale, ils coordonnent l'organisation, la mise en

œuvre, le suivi et l'orientation des formations. Ils émettent des propositions sur les contenus et leur évolution, sur leur mise en œuvre et leur évaluation.

L'organisation des formations relatives au référentiel commun de connaissances et de compétences développé dans le cadre des SME suppose une coordination spécifique à partir des contenus définis dans ce projet. Cette coordination est assurée par un chargé de mission auprès de la direction de l'ÉSPÉ qui travaille en concertation avec les responsables de mention et de parcours pour assurer les meilleures organisations possibles.

La coordination des actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés est assurée par un chargé de mission auprès de la direction de l'ÉSPÉ. Il travaille en concertation, d'une part, avec les équipes pédagogiques et, plus largement, avec les composantes des deux universités susceptibles de contribuer à la réalisation du plan académique de formation continue et, d'autre part, avec l'académie et, plus particulièrement, la DAFIP et les services académiques concernés. Il est chargé de veiller plus particulièrement à la cohérence et la pertinence des actions de formation organisées et à leur bonne exécution.

La coordination des actions de formation initiale et continue des enseignants et des enseignants-chercheurs des deux universités est assurée par un chargé de mission auprès de la direction de l'ÉSPÉ. Il travaille en concertation, d'une part, avec le CIPE pour AMU et pour l'UAPV, avec le SCFC, le PUF et la FSCE et, d'autre part, avec les différentes organisations pédagogiques de l'ÉSPÉ. Il est chargé de veiller à ce que l'ÉSPÉ réalise dans les meilleures conditions les actions de formation qui lui sont confiées. Il est également chargé d'organiser le plan de formation des formateurs de l'ÉSPÉ sur les thématiques spécifiques aux formations aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

La coordination de l'ensemble des organisations de formation est placée sous la responsabilité d'un directeur-adjoint à la formation. Il est chargé de veiller à l'ensemble du dispositif et travaille en concertation avec les instances pédagogiques universitaires, notamment les CEVU des deux universités, et les instances pédagogiques académiques.

3.1.5 Observatoire académique des formations

Un observatoire académique des formations initiales et continues des enseignants des premier et second degrés est constitué. Placé sous la responsabilité du Recteur de l'académie, il est composé du directeur de l'ÉSPÉ, des VP CEVU de chacune des deux universités, des responsables des mentions MEEF, du DAFIP, du directeur de l'enseignement supérieur, des doyens des IA-IPR, des IEN-ET et des IEN-EG, des DASEN et de chefs d'établissements (lycée, lycée professionnel, collège et école primaire).

Il a une fonction de concertation et d'harmonisation entre les différents partenaires à un niveau de décision à même de dessiner une politique commune et cohérente de formation initiale et continue des enseignants. Il émet des recommandations quant aux orientations de cette politique de formation à destination du conseil d'école de l'ÉSPÉ.

Ses travaux sont alimentés à partir de recueil de données sur l'ensemble des facettes de la formation.

3.2 Description des réseaux d'interactions

3.2.1 Interactions avec les services communs des EPSCP

En ce qui concerne les services communs de l'université d'Aix-Marseille, l'ÉSPÉ travaille en concertation avec eux, notamment en ce qui concerne l'orientation des étudiants, les services communs de documentation, la formation continue (en particulier pour les dispositifs de VAE)... L'ÉSPÉ est membre invité de l'ensemble des instances de l'université et est impliquée dans la vie de l'université.

En ce qui concerne les relations avec l'UAPV, l'association à tous les niveaux de concertation et de décision permet de travailler ensemble dans une même dynamique de projet. L'ESPE travaille en concertation avec le SCUIO-IP (information et orientation), la BU (accès documentaire aux étudiants de l'ESPE du site d'Avignon, le SCFC (formation continue, VAE...) et la mission TICE (C2i2e, portfolio, pédagogie numérique) de l'UAPV.

3.2.2 Interactions avec le rectorat et les services académiques

L'ÉSPÉ travaille en concertation avec l'académie. En ce qui concerne la formation initiale, cette concertation concerne la définition et l'organisation des stages professionnels, qu'il s'agisse de leurs contenus et de leurs objectifs ou des conditions d'accueil et d'encadrement des étudiants. En ce qui concerne la formation continue, la concertation porte sur la mise en œuvre du plan académique de formation des personnels enseignants et d'éducation.

3.2.3 Interactions avec les EPLE

La mise en place de réseaux d'établissements du premier et du second degrés doit permettre d'établir des relations durables et efficaces pour la gestion des stages en milieu professionnel des étudiants et doit faciliter la concertation sur la mise en œuvre des actions de formation continue. C'est en ce sens que le projet développe les relations avec les EPLE. Ces réseaux sont appelés à évoluer dans leur périmètre et leur composition.

3.2.4 Les autres partenariats

Le développement de débouchés professionnels autres que les métiers offerts par l'éducation nationale repose sur la constitution de réseaux d'entreprises, d'associations et/ou d'organismes qui assurent des missions de formation. Ces réseaux sont principalement associés aux parcours de la mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation. Ils offrent des lieux de stages professionnels et ouvrent des perspectives d'emplois pour les étudiants.

Fondé sur un ensemble de conventions, le développement de ces partenariats vise à consolider l'ancrage professionnel des formations. Il s'agit de prendre en compte les besoins et les attentes de ce secteur professionnel par une meilleure adéquation formation-emploi. En ce qui concerne la formation, il s'agit de prendre en compte les spécificités des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dans les contenus des UE, dans l'organisation des stages professionnels et dans l'orientation des mémoires professionnels. Les différents réseaux de partenaires sollicités sont les suivants :

- Réseau d'insertion sociale et professionnelle (par exemple, ARI, Aix Emploi Relais Environnement, AFEV, Centre Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social, Centre Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social, Université Populaire Ventoux...)
- Réseau d'activités et d'accompagnement périscolaires (par exemple, AROEVEN, Maison de l'Europe, Les Petits Débrouillards, Arts et développement, APRES, FRANCAS...)
- Réseau de formation professionnelle (par exemple, CFA, GRETA, AFPA, Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention...)
- Réseau des institutions intervenant dans les domaines de la formation professionnelle au titre de l'insertion, de la reconversion, de l'adaptation, de l'accompagnement (par exemple, collectivités territoriales, chambres consulaires, associations professionnelles...)
- Réseau des entreprises de formation ou des services de formation (sur ce domaine, nous n'en sommes qu'à des prémices pas encore significatives)

Les exemples cités font référence à des partenariats déjà existants qui doivent être développés et renforcés. Ce développement repose sur un travail de prospection et de suivi auprès de ces réseaux. Il suppose aussi un gros travail de communications internes à destination des équipes pédagogiques afin de mieux intégrer ces partenariats dans les organisations des formations, notamment pour les stages professionnels et les mémoires professionnels. Il suppose également un vrai travail de communication auprès des étudiants pour les informer des possibilités offertes dans ces domaines.

3.3 Lien avec la recherche

3.3.1 Structuration de la recherche en éducation

L'ÉSPÉ a vocation à développer et organiser les recherches en éducation dans l'ensemble des champs disciplinaires qui traitent de ces questions (didactiques, psychologie, sociologie, linguistique, histoire, philosophie, etc.) et de les inscrire dans une dynamique plus globale, dans des approches pluridisciplinaires. Ces recherches, par nature pluridisciplinaires, aident à penser le développement et l'organisation des formations dispensées dans les cursus universitaires d'AMU, qu'il s'agisse de former les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, ou les professionnels dans ces domaines qui souhaitent obtenir une qualification supplémentaire et/ou complémentaire ; elles intéressent également les enseignants-chercheurs de l'université dans leur développement professionnel dès lors qu'ils souhaitent améliorer leurs organisations d'enseignement (par exemple, dans la formation des néo-enseignants-chercheurs).

Plus fondamentalement, les recherches en éducation ne peuvent être circonscrites dans un seul champ disciplinaire ; les approches transversales contribuent à faire avancer de manière significative la connaissance et la compréhension des institutions organisées par nos sociétés modernes pour transmettre et faire acquérir des savoirs (connaissances et compétences) socialement constitués. L'étude de ces processus de transmission-appropriation de savoirs peut être considérée dans leur dimension historique, épistémologique, philosophique, sociale, psychologique, pédagogique, didactique...

Le point de vue ainsi développé accroît la compréhension, d'une part, des organisations sociales qui sont instituées dans cette perspective de transmission-appropriation de savoirs, qu'il s'agisse des formes scolaires des écoles ou des organismes de formation professionnelle, qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une éducation générale, d'une formation professionnelle spécialisée, qu'elles interviennent dans le cadre de la formation initiale ou celui de la formation continue. D'autre part, il s'agit d'accroître la compréhension des processus de développement des connaissances, notamment dans la construction et la structuration sociale de ces connaissances par les individus.

L'évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives est un thème fort et récurrent qui doit être envisagé au-delà d'une approche anthropo-sociologique notamment pour comprendre (et pouvoir agir sur) la diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances. Le développement des capacités d'action des enseignants sur les situations repose sur le développement de nouveaux outils, adaptés à de nouveaux publics et qui prennent corps dans des dispositifs éducatifs adaptés. Dans cette perspective, les didactiques – qu'elles concernent les enseignements scolaires (ou universitaires) ou plus spécifiquement les didactiques professionnelles – sont une des clés de compréhension de ces processus complexes d'enseignement-apprentissage. Elles reposent sur la capacité à proposer des dispositifs à même d'aider les élèves (enfants, adolescents, adultes) à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent afin de leur permettre de franchir durablement ces obstacles à l'apprentissage. Dans de très nombreux cas, ces difficultés émergent d'un déficit d'articulation entre le geste et la parole et de nombreuses difficultés d'apprentissages relèvent de difficultés d'ordre langagier, qu'il s'agisse des langues maternelle, scolaire... ou des langages symboliques largement utilisée dans les différents champs scientifiques. La prise en compte de ces difficultés dans les dispositifs est un des piliers incontournable si l'on veut pouvoir penser les adaptations scolaires à toutes les situations d'handicap ou la prise en compte des différences, qu'elles s'expriment en termes de genre, d'appartenance ethnique, sociaux, culturels, linguistiques ou économiques.

L'organisation et le développement de la recherche en éducation s'appuie sur la fédération de recherche FED 4238 SFERE-Provence qui regroupe actuellement dix laboratoires :

- EA CEPERC
- EA I3DL (Université de Nice Sophia Antipolis)
- EA Psychlé
- EA ADEF
- IREM
- UMR IREMAM
- UMR LPL
- UMR LSIS
- UMR PIIM

Les axes de recherche développés actuellement sont :

- Évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives
 - Politiques éducatives, territoire et trajectoires scolaires
 - Analyse de la gestion de la relation interpersonnelle et inter-discursive en situation d'apprentissage
 - Prise en charge scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers : impact sur l'évolution des professionnalités et efficacité des aides
 - Étude des processus d'enseignement-apprentissage
- Diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances
 - Diffusion des sciences et des technologies : connaissances et médiation
 - Articulation de l'enseignement des langues en milieux scolaires et extrascolaires : langue maternelle, langue seconde, langue étrangère et plurilinguisme
 - Didactique des enseignements scolaires et didactique professionnelle, didactique des « éducations à... »
- Nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs
 - Intégrations multi-sensorielles et représentations : l'impact des supports d'apprentissage
 - Rôle des artefacts et des organisations humaines sur la médiation des connaissances

L'UAPV ne dispose pas de laboratoire de recherche en éducation et ne souhaite pas développer ce type de recherche qui n'entre pas dans la définition de ses axes stratégiques. Les étudiants d'Avignon bénéficieront cependant du contact à la recherche en éducation par la voie des enseignants de l'ÉSPÉ.

3.3.2 Le développement et la promotion de l'innovation pédagogique

Le développement de l'innovation pédagogique repose sur le soutien à la constitution et au fonctionnement de groupes de développement et de groupes de production de ressources organisés sur des modalités de recherche-action.

Ces groupes rassemblent des équipes d'enseignants (notamment des enseignants de l'enseignement scolaire) et d'enseignants chercheurs avec comme objectif la production de résultats diffusables au-delà des membres du groupe.

L'appel à projet est élaboré en concertation entre les différents partenaires ; cette concertation permet de définir les moyens prévisionnels consacrés par chacun. Les orientations et les priorités en matière de développement et de productions de ressources sont définies par le COSP qui arrête annuellement un appel à projets, définissant les attentes, les conditions et les critères de choix, ainsi que les modalités de candidature et d'exécution des projets. Les projets retenus peuvent être annuels ou pluriannuels ; la durée du projet est définie a priori.

L'évaluation des projets déposés est assurée au travers d'une double expertise ; le COSP fait une proposition de classement au CE qui arrête la liste des projets retenus et les moyens attribués.

3.3.3 Les ressources documentaires

L'ÉSPÉ dispose d'un réseau de quatre bibliothèques universitaires présentes à Aix-en-Provence, Marseille, Avignon et Digne-les-Bains. Ces bibliothèques sont intégrées au Service commun de la documentation (SCD) de l'université d'Aix-Marseille dans un ensemble désigné par l'acronyme BU-ÉSPÉ (Cf. Annexe 2 : politique documentaire de l'ÉSPÉ).

Dans chacune des quatre bibliothèques, le développement de l'offre documentaire tient compte du niveau et des besoins des publics accueillis : étudiants en formation initiale et continue, enseignants, formateurs et chercheurs. La politique d'acquisitions sur chaque site de l'ÉSPÉ est définie et ajustée chaque année en fonction des contenus des enseignements et des programmes de recherche de l'ÉSPÉ.

Utile à la construction de la culture professionnelle de l'enseignant, les bibliothèques développent un fonds de référence en éducation : histoire du système éducatif, politiques éducatives, éducation comparée, sciences de l'éducation, didactique, pédagogie, psychologie, évaluations... Elles développent également un fonds de référence pour la professionnalisation des enseignants, fonds utile également pour la préparation des concours (Annales, rapports de jurys, programmes et manuels scolaires, littérature jeunesse...). Ces deux fonds sont complétés sur la base des thématiques de recherche des laboratoires engagés dans la recherche en éducation de la structure fédérative de recherche SFERE Provence. La partition de ces fonds est géographique avec une base commune à chaque site et des éléments spécifiques en fonction des colorations des sites en termes de filières concernées et des thématiques de recherche.

Au cœur de la structure de recherche SFERE Provence, l'ÉSPÉ est productrice de contenus scientifiques qui alimentent la recherche en éducation et visent à promouvoir l'innovation pédagogique. Les bibliothèques de l'ÉSPÉ s'inscrivent dans la politique de valorisation de la production scientifique de l'ÉSPÉ afin de lui assurer une visibilité dans le paysage documentaire local et national. Elles assurent ainsi le signalement et la mise en valeur des publications des équipes de recherche et des groupes de développement ou de production de ressources au travers des outils documentaires du SCD.

Considérant que l'accès et l'usage des ressources et des services documentaires sont au cœur des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, l'ÉSPÉ et les bibliothèques de l'ÉSPÉ développent au travers d'une convention leur partenariat avec le CRDP d'Aix-Marseille dans le but d'une coordination des actions des deux parties pour la constitution d'un réseau académique de ressources et de services documentaires.

4 Modèle économique

4.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Le modèle économique de l'ESPE s'inspire des recommandations formulées par la note DEGSIP du 12 mars 2013 modifiée.

Il repose sur les moyens humains, financiers, mobiliers et immobiliers attribués à l'IUFM par l'Université d'Aix-Marseille, qui seront attribués au budget propre de l'ÉSPÉ, École interne, sur les contributions en matière de formation initiale et continue des autres composantes d'AMU et de de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et sur la contribution de l'Académie d'Aix-Marseille en matière de formation initiale.

En ce qui concerne l'ÉSPÉ, École interne, considérée comme composante d'AMU, son budget propre intégré est défini à partir du budget propre intégré de l'IUFM. Au 1^{er} septembre 2013, l'ensemble des moyens humains, financiers, mobiliers et immobiliers dévolus à l'IUFM seront affectés à l'ÉSPÉ dans les mêmes conditions et selon les mêmes principes qui prévalent aujourd'hui pour l'IUFM.

En ce qui concerne le projet ÉSPÉ, les moyens mis à disposition par chaque partenaire, notamment les contributions à la formation initiale, couvrent l'ensemble du périmètre des missions de l'ÉSPÉ dans le respect des engagements contractuels des trois partenaires. Chaque partenaire contribue au budget global et assure la gestion de sa part, incluant les dépenses liées au fonctionnement, au patrimoine et aux ressources humaines selon les règles d'organisation budgétaires qui lui sont propres. Le budget global du projet permet d'avoir une visibilité globale et d'apprécier les engagements de chacun.

Plusieurs éléments, dont le montant sera réévalué chaque année, permettent d'organiser le modèle économique du projet et rendent compatibles les engagements de chacun des partenaires :

- En matière de formation initiale et continue, les besoins de formation sont évalués en heures d'enseignement équivalent TD. Le potentiel d'enseignement disponible est valorisé avec la même unité de compte assortie d'une pondération fondée sur le coût moyen de la masse salariale chargée par catégorie des corps des intervenants,
- Pour les étudiants des masters MEEF d'AMU, l'inscription administrative se fait à AMU et l'inscription pédagogique à l'ÉSPÉ ; c'est l'ÉSPÉ qui est chargée des opérations liées à la scolarité. Pour les étudiants de la mention 2nd degré MEEF, les étudiants prennent une double inscription à l'UAPV et à AMU, ils sont exonérés des droits liés à la seconde inscription ; les deux universités mettent en place un mécanisme de compensation financière,
- Les indemnités de tutorat des étudiants en stage sont évaluées à leur coût réel chargé pour les tuteurs personnels de l'académie en établissement scolaire ; le suivi des étudiants en stage par des tuteurs de l'université est inclus dans les maquettes en HTD,
- Les interventions des personnels BIATSS dans la logistique des masters MEEF sont évaluées en ETPT par catégorie et valorisées par un coût moyen de la masse salariale chargée par catégorie,
- Les coûts de fonctionnement des formations initiales sont valorisés au coût réel en euros lorsqu'il s'agit de coûts identifiés et payés sur des lignes dédiées ou en l'absence de ces informations, selon un coefficient d'environnement de 0,8 appliqué aux totaux masse salariale par catégorie d'enseignement réparti à raison d'un ratio de 0,15 pour l'immobilier, 0,70 pour le fonctionnement, 0,15 pour l'investissement.

4.2 Contribution de chaque partenaire aux ressources

Le point d'équilibre du modèle est constitué des actuels engagements des différentes institutions, notamment :

- Université d'Aix-Marseille
 - les ressources affectées à la composante ÉSPÉ résultent du transfert, dans le budget propre intégré de l'ÉSPÉ, école interne, de l'intégralité des moyens que l'établissement intégrateur, l'Université d'Aix-Marseille, consacre à la composante IUFM,
 - les ressources des autres composantes d'AMU hors ÉSPÉ consacrées aux actuels parcours EF,
- Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
 - la valorisation des heures d'enseignement assurées par les enseignants et enseignants-chercheurs dans les parcours des MASTER MEEF, selon des volumes horaires exprimés en HTD valorisés par des coûts moyens, par corps de l'UAPV.
 - La valorisation des heures d'enseignements en licence et master, approximées, ventilées par catégorie de la manière suivante : enseignants-chercheurs, application d'un ratio de 0,7 sur les volumes horaires maquettes dont 0,35 pour les PR et 0,65 pour les MCF ; enseignants, considérés

- comme tous PRAG, application d'un ratio de 0,1 ; Vacataires : application d'un ratio de 0,2 au taux de l'heure complémentaire, titulaires et extérieurs confondus dans une moyenne de 50 euros l'heure complémentaire chargée.
- La valorisation des heures de formation continue selon le même principe avec un coefficient de répartition de 0,6 pour les enseignants-chercheurs et 0,4 pour les vacataires liées à la nature des enseignements.
 - La valorisation des dépenses d'immobilier, de fonctionnement et d'investissement, selon un coefficient d'environnement de 0,8 appliqué aux totaux masse salariale par catégorie d'enseignement. Les valeurs obtenues ont alors été réparties selon le ratio : immobilier : 0,15 ; fonctionnement : 0,70 ; investissement : 0,15.
- Académie d'Aix-Marseille (Cf. tableaux en annexe 3, page 75)
 - s'agissant du parcours Professeur des Ecoles, compte tenu des volumes maquettes de 550 HTD en M1 et 300 HTD en M2, des prévisions d'effectifs et de leur répartition par groupe, le besoin de formations par des professionnels de terrain est évalué à 2 000 HTD. Leur mission sera constituée de 2 000 heures de formations, de visites de stages et de participations aux dispositifs de formation continue.
 - s'agissant des parcours type second degré, la valorisation des interventions des Professeurs de type lycée et collège et des personnels d'encadrement (inspecteurs, chefs d'établissement) de l'Académie est estimée à 4 300 HTD réparties entre les quatre blocs de savoir permettant la construction des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires à la formation des enseignants. Ce potentiel sera valorisé au coût moyen masse salariale par corps selon un ratio de répartition de 0,35 pour les professeurs agrégés et personnels d'encadrement et 0,65 pour les professeurs certifiés.
 - les moyens consacrés à la rémunération des tuteurs percevant des indemnités de stage en M1 représentant selon la réglementation en vigueur un coût de 200€ à l'année par étudiant. Ils représentent un coût de 1000€ à l'année par étudiant en Master 2 et un coût de 300€ à l'année pour les étudiants bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur eu regard des textes en vigueur.
 - les coûts de fonctionnement académiques des formations concernent le remboursement des frais de déplacement des professeurs stagiaires en Master 2 pour un montant valorisé à 450 000 euros, l'équivalent de 2 ETPT catégorie C pour la gestion des missions, 2 ETPT catégorie C et 2 ETPT catégorie A pour l'ingénierie et l'administration des formations.
 - les coûts correspondant aux missions d'inspection, valorisés à raison d'une demi-journée par étudiant de M2 dans l'année pondérée du coût moyen masse salariale d'un IA-IPR, représentent 677 115 euros.

5 Annexes

5.1 Annexe 1 : maquettes des différents parcours

5.1.1 Mention MEEF premier degré

Parcours professorat des écoles

Formation : Professeur des écoles							
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Responsable :	Chatoney	Marjolaine	IUFM	AMU	Tous		
Coreponsable 1 :			IUFM	AMU	Aix-en-Provence		
Coreponsable 2 :			IUFM	AMU	Avignon		
Coreponsable 3 :			IUFM	AMU	Digne-les-Bains		
Coreponsable 4 :			IUFM	AMU	Marseille		
Sites de formation							
Site 1 :	Aix-en-Provence		Site 3 :	Digne-les-Bains			
Site 2 :	Avignon		Site 4 :	Marseille			
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : Hypothèse 1							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Construire la polyvalence : Parler/L		60	46	14	0	0
	UE12 : Construire la polyvalence : parler, c		60	33	27	0	0
	UE13 : Construire la polyvalence : éducati		60	40	20	0	0
	UE14 : Didactique et Pédagogie à l'école (60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de public		60	0	0	0	60
	Total :		300	119	61	30	90
Répartition :			100%	40%	20%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Construire la polyvalence : Parler/L		60	46	14	0	0
	UE22 : Construire la polyvalence : parler, c		60	30	30	0	0
	UE23 : Construire la polyvalence : éducati		60	0	28	32	0
	UE24 : Didactique et Pédagogie à l'école (60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :		300	76	72	62	90
Répartition :			100%	25%	24%	21%	30%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Construire la polyvalence : parler, l		30	20	10	0	0
	UE32 : Construire la polyvalence : Educati		30	0	15	15	0
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de		30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimension co		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage		30	7	7	7	9
	Total :		150	27	32	22	69
Répartition :			100%	18%	21%	15%	46%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Construire la polyvalence : parler, c		30	9	11	10	0
	UE42 : Construire la polyvalence : éducati		30	0	15	15	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de public		30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage		30	7	7	7	9
	Total :		150	16	33	32	69
Répartition :			100%	11%	22%	21%	46%
Master	Total :		900	238	198	146	318
	Répartition :		100%	26%	22%	16%	35%

5.1.2 Mention MEEF second degré

Parcours enseignement de lettres

Options lettres modernes et lettres classiques

Formation : Lettres	
Option 1 : Lettres modernes	Option 2 : Lettres classiques
Option 3 :	Option 4 :
Option 5 :	Option 6 :
Option 7 :	Option 8 :

Responsabilité de la formation				
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site
Coresponsable 1 :	(LMD) Martin (LCL) Trajber	Daniel Frédéric	UFR ALLSH	AMU Aix-en-Provence
Coresponsable 2 :	ROQUE	Isabelle	IUFM	AMU Tous
Coresponsable 3 :			UFR UAPV	UAPV Avignon

Sites de formation	
Site 1 :	Aix-en-Provence
Site 2 :	Avignon

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	

Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre	UE11 : Théorie et pratiques des Lettres 1	Mathilde Thorel ; Frédéric Trajber	48	24	24	0	0
	UE12 : De la culture disciplinaire à la recherche 1	Daniel Martin ; Emmanuèle Caire	48	24	24	0	0
	UE13 : Méthodologie et préparation aux épreuves du CAP	Karine Germoni ; Valérie Bonet	48	24	24	0	0
	UE14 : Didactique du français 1	Isabelle Roque ; Odile Aubert	60	0	24	24	0
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics		60	0	0	0	48
	Total :		264	72	96	24	48
Répartition :			100%	27%	36%	9%	18%
Master 1 - Semestre	UE21 : Théorie et pratiques des Lettres 2	Mathilde Thorel ; Frédéric Trajber	48	24	24	0	0
	UE22 : De la culture disciplinaire à la recherche 2	Daniel Martin ; Emmanuèle Caire	48	24	24	0	0
	UE23 : Méthodologie et préparation aux épreuves du CAP	Régis Lefort ; Anne-Marie Berna	48	24	24	0	0
	UE24 : Didactique du français 2	Isabelle Roque ; Nicolas Saint-Gi	60	0	24	24	0
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	48
	Total :		264	72	96	24	48
Répartition :			100%	27%	36%	9%	18%
Master 2 - Semestre	UE31 : Culture disciplinaire 1	Mathilde Thorel ; Emmanuèle Caire	36	18	18	0	0
	UE32 : Histoire littéraire et langue 1	Daniel Martin ; Anne Balansard	36	18	18	0	0
	UE33 : Didactique du français 3	Odile Aubert ; Nicolas Saint-Giro	36	0	18	18	0
	UE34 : Pratiques dans leur dimension collective et pluridis		36	0	0	0	36
	UE35 : Mémoire professionnel et disciplinaire et stage	Isabelle Roque ; Valérie Bonet ; M	16	0	0	0	16
	Total :		160	36	54	18	52
Répartition :			100%	23%	34%	11%	33%
Master 2 - Semestre	UE41 : Culture disciplinaire 2	Mathilde Thorel ; Emmanuèle Caire	36	18	18	0	0
	UE42 : Histoire littéraire et langue 2	Daniel Martin ; Frédéric Trajber	36	18	18	0	0
	UE43 : Didactique du français 4	Nicolas Saint-Girons ; Odile Aub	36	0	18	18	0
	UE44 : Savoirs professionnels de référence		36	0	0	0	36
	UE45 : Mémoire professionnel et disciplinaire et stage	Isabelle Roque ; Frédéric Trajber	16	0	0	0	16
	Total :		160	36	54	18	52
Répartition :			100%	23%	34%	11%	33%
Master	Total :		848	216	300	84	200
	Répartition :		100%	25%	35%	10%	24%

Parcours enseignement professionnels lettres, langues, sciences humaines

Formation : <input type="text" value="PLP_Lettres_Langues_Histoire"/>									
Option 1 : <input type="text" value="Lettres-histoire"/>		Option 2 : <input type="text" value="Lettres-anglais"/>							
Option 3 : <input type="text" value="Lettres-Espagnol"/>		Option 4 : <input type="text"/>							
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>							
Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>							
Responsabilité de la formation									
Nom		Prénom		Composante actuelle		Université ou partenaire		Site	
Coresponsable 1 : RIERA		NICOLE		IUFM		AMU		Tous	
Coresponsable 2 : CARPENTIER		FABIENNE		IUFM		AMU		Tous	
Coresponsable 3 :									
Sites de formation									
Site 1 : <input type="text" value="Aix-en-Provence"/>									
Site 2 : <input type="text"/>									
Organisation de la formation									
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>									
Structure générale de la formation (récapitulatif)									
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition					
				SFR	SEE	SDP	SME		
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Culture littéraire française 1	Fabienne Carpentier	60	45	15	0	0		
	UE12 : Traduction options:anglais/espagnol	Nicole Riera	60	50	10	0	0		
	UE13 : Culture options:anglais/espagnol/his	Nicole Riera	60	50	10	0	0		
	UE14 : didactique	Fabienne Carpentier	60	0	0	30	30		
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics	Nicole Riera	60	0	0	0	60		
	Total :			300	145	35	30	90	
Répartition :			100%	48%	12%	10%	30%		
Master 1 - Semestre 2	UE21 : culture littéraire française 2	Fabienne Carpentier	60	40	20	0	0		
	UE22 : options : anglais/espagnol/hist-géod	Nicole Riera	48	24	24	0	0		
	UE23 : options: anglais/ espagnol / histoire	Nicole Riera	60	0	36	24	0		
	UE24 : Elaboration de séquences	Fabienne Carpentier	60	0	0	30	30		
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60		
	Total :			288	64	80	54	90	
Répartition :			100%	22%	28%	19%	31%		
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Culture littéraire	Fabienne Carpentier	36	24	12	0	0		
	UE32 : Analyse de pratiques	Nicole Riera	36	0	28	8	0		
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de c		30	0	0	0	30		
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions co	Fabienne Carpentier	30	0	0	0	30		
	UE35 : Mémoire professionnel et stage (1)	Nicole Riera	30	0	0	15	15		
	Total :			162	24	40	23	75	
Répartition :			100%	15%	25%	14%	46%		
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Culture littéraire	Fabienne Carpentier	36	26	10	0	0		
	UE42 : Didactique disciplinaire	Nicole Riera	36	0	28	8	0		
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics	Fabienne Carpentier	30	0	0	0	30		
	UE44 : Savoirs professionnels de référence	Nicole Riera	30	0	0	0	30		
	UE45 : Mémoire professionnel et stage (2)	Nicole Riera	30	0	0	15	15		
	Total :			162	26	38	23	75	
Répartition :			100%	16%	23%	14%	46%		
Master	Total :		912	259	193	130	330		
	Répartition :		100%	28%	21%	14%	36%		

Parcours enseignement de langues vivantes

Option anglais

Formation : <input type="text" value="Langues_vivantes_étrangères"/>					
Option 1 : <input type="text" value="Anglais"/>	Option 2 : <input type="text"/>				
Option 3 : <input type="text"/>	Option 4 : <input type="text"/>				
Option 5 : <input type="text"/>	Option 6 : <input type="text"/>				
Option 7 : <input type="text"/>	Option 8 : <input type="text"/>				

Responsabilité de la formation					
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site	
Coreponsable 1 :	De Mattia-Viviès / Mathé	Monique & Sylvie	UFR ALLSH AMU	Aix-en-Provence	
Coreponsable 2 :	Chohoïs / Borde-Piarrou	Christine & Stéphanie	IUFM AMU	Tous	
Coreponsable 3 :			UFR UAPV UAPV	Avignon	

Sites de formation	
Site 1 :	<input type="text" value="Aix-en-Provence"/>
Site 2 :	<input type="text"/>

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	<input type="text" value="Hypothèse 1"/>

Structure générale de la formation (récapitulatif)									
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition					
				SFR	SEE	SDP	SME		
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Pratique et théorie de la langue 1	Nathalie Bernard	54	27	27	0	0	0	0
	UE12 : Culture disciplinaire. Epreuve écrite	Laurence Sterritt	48	24	24	0	0	0	0
	UE13 : Culture disciplinaire. Epreuve écrite	Nicolas Boileau	48	24	24	0	0	0	0
	UE14 : DIDACTIQUE ET ANALYSE DE L'E		60	0	0	30	30	0	0
	UE15 : ENSEIGNER A UNE DIVERSITE D		60	0	0	0	0	60	0
	Total :			270	75	75	30	90	0
Répartition :			100%	28%	28%	11%	33%		
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Pratique et théorie de la langue 2	Diana Lewis	48	24	24	0	0	0	0
	UE22 : Culture disciplinaire. Epreuve orale	Sophie Vallas	48	24	24	0	0	0	0
	UE23 : Culture disciplinaire. Epreuve orale	PR recruté mai 2013	48	24	24	0	0	0	0
	UE24 : ANALYSE DE L'EXPERIENCE 2		60	0	0	30	30	0	0
	UE25 : FINALITES ET VALEURS EDUCATI		60	0	0	0	0	60	0
	Total :			264	72	72	30	90	0
Répartition :			100%	27%	27%	11%	34%		
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Langue appliquée 1		36	18	18	0	0	0	0
	UE32 : Fondements, Savoirs et Méthodolo		36	0	18	18	0	0	0
	UE33 : DIDACTIQUE ET ANALYSE DE L'E		36	0	0	36	0	0	0
	UE34 : PRATIQUES DANS LEUR DIMENS		36	0	0	18	18	0	0
	UE35 : Mémoire professionnel et stage		38	15	0	23	0	0	0
	Total :			182	33	36	95	18	0
Répartition :			100%	18%	20%	52%	10%		
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Langue appliquée 2		36	18	18	0	0	0	0
	UE42 : Culture disciplinaire didactisée		36	0	18	18	0	0	0
	UE43 : ANALYSE DE PRATIQUES ET DE S		36	0	0	36	0	0	0
	UE44 : SAVOIRS PROFESSIONNELS DE I		36	0	0	0	0	36	0
	UE45 : Mémoire professionnel et stage		16	8	0	8	0	0	0
	Total :			160	26	36	62	36	0
Répartition :			100%	16%	23%	39%	23%		
Master	Total :		876	206	219	217	234	0	0
	Répartition :		100%	24%	25%	25%	27%		

Option espagnol

Formation : <input type="text" value="Langues_vivantes_étrangères"/>								
Option 1 :	<input type="text" value="Espagnol"/>	Option 2 :	<input type="text"/>					
Option 3 :	<input type="text"/>	Option 4 :	<input type="text"/>					
Option 5 :	<input type="text"/>	Option 6 :	<input type="text"/>					
Option 7 :	<input type="text"/>	Option 8 :	<input type="text"/>					
Responsabilité de la formation								
	Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	GONZALEZ	CHANTAL	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 2 :	TERRASA	JACQUES	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence			
Coresponsable 3 :	AMO SANCHEZ	ANTONIA	UFR UAPV	UAPV	Avignon			
Sites de formation								
Site 1 :	<input type="text" value="Aix-en-Provence"/>							
Site 2 :	<input type="text" value="Avignon"/>							
Organisation de la formation								
Hypothèse retenue :	<input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 :	TRADUCTION ET FAITS DE LANGUE	48	36	12	0	0	
	UE12 :	Culture disciplinaire et méthodologie	48	36	12	0	0	
	UE13 :	Culture disciplinaire et méthodologie	48	36	12	0	0	
	UE14 :	STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUES	GONZALEZ CHANTAL	60	0	0	36	24
	UE15 :	SME		60	0	0	0	60
	Total :			264	108	36	36	84
Répartition :			100%	41%	14%	14%	32%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 :	TRADUCTION ET COMPREHENSION	48	36	12	0	0	
	UE22 :	ETUDE DE DOCUMENTS DISCIPLINAIRES	48	36	12	0	0	
	UE23 :	Méthodologie et préparation au concours	GONZALEZ CHANTAL	60	0	30	30	0
	UE24 :	STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUES	GONZALEZ CHANTAL	60	0	0	30	30
	UE25 :	SME		60	0	0	0	60
	Total :			276	72	54	60	90
Répartition :			100%	26%	20%	22%	33%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 :	Langue, compréhension et expression	24	12	12	0	0	
	UE32 :	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	30	0	15	15	0	
	UE33 :	STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUES	GONZALEZ CHANTAL	48	0	0	36	12
	UE34 :	SME		36	0	0	0	36
	UE35 :	Mémoire professionnel et stage	GONZALEZ CHANTAL	12	0	0	0	12
	Total :			150	12	27	51	60
Répartition :			100%	8%	18%	34%	40%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 :	Langue, compréhension et expression	24	12	12	0	0	
	UE42 :	CULTURE DISCIPLINAIRE	30	0	15	15	0	
	UE43 :	STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUES	GONZALEZ CHANTAL	48	0	0	24	24
	UE44 :	SME		36	0	0	0	36
	UE45 :	Mémoire professionnel et stage	GONZALEZ CHANTAL	12	0	0	0	12
	Total :			150	12	27	39	72
Répartition :			100%	8%	18%	26%	48%	
Master	Total :		840	204	144	186	306	
	Répartition :		100%	24%	17%	22%	36%	

Option italien

Formation : <input type="text" value="Langues_vivantes_étrangères"/>							
Option 1 :	<input type="text" value="Italien"/>	Option 2 :	<input type="text"/>				
Option 3 :	<input type="text"/>	Option 4 :	<input type="text"/>				
Option 5 :	<input type="text"/>	Option 6 :	<input type="text"/>				
Option 7 :	<input type="text"/>	Option 8 :	<input type="text"/>				

Responsabilité de la formation					
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site	
Coresponsable 1 :	Haccoun	Christiane	IUFM	AMU	Tous
Coresponsable 2 :	Gouchan	Yannick	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence
Coresponsable 3 :			UFR UAPV	IPV	Avignon

Sites de formation	
Site 1 :	<input type="text" value="Aix-en-Provence"/>
Site 2 :	<input type="text"/>

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	<input type="text" value="Hypothèse 1"/>

Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : PRATIQUE ET THEORIE DE LA LA		48	36	12	0	0
	UE12 : CULTURE DISCIPLINAIRE 1		48	36	12	0	0
	UE13 : PREPARATION CONCOURS ET M		48	36	12	0	0
	UE14 : STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUE	Christiane Haccoun	60	0	0	36	24
	UE15 : SME		60	0	0	0	60
	Total :		264	108	36	36	84
Répartition :		100%	41%	14%	14%	32%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : PRATIQUE ET THEORIE DE LA LA		48	36	12	0	0
	UE22 : CULTURE DISCIPLINAIRE 2		48	36	12	0	0
	UE23 : PREPARATION CONCOURS ET M		60	0	30	30	0
	UE24 : STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUE	Christiane Haccoun	60	0	0	30	30
	UE25 : SME		60	0	0	0	60
	Total :		276	72	54	60	90
Répartition :		100%	26%	20%	22%	33%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : CULTURE DISCIPLINAIRE 3		24	12	12	0	0
	UE32 : ANALYSE ET PRATIQUE DE SAVO		30	0	15	15	0
	UE33 : STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUE	Christiane Haccoun	48	0	0	36	12
	UE34 : SME		36	0	0	0	36
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Christiane Haccoun	12	0	0	0	12
	Total :		150	12	27	51	60
Répartition :		100%	8%	18%	34%	40%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : CULTURE DISCIPLINAIRE 4		24	12	12	0	0
	UE42 : ANALYSE ET PRATIQUE DES SAVO		30	0	15	15	0
	UE43 : STAGE ET ANALYSE DE PRATIQUE	Christiane Haccoun	48	0	0	24	24
	UE44 : SME		36	0	0	0	36
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Christiane Haccoun	12	0	0	0	12
	Total :		150	12	27	39	72
Répartition :		100%	8%	18%	26%	48%	
Master	Total :		840	204	144	186	306
	Répartition :		100%	24%	17%	22%	36%

Option allemand

Formation : <input type="text" value="Langues_vivantes_étrangères"/>							
Option 1 : <input type="text" value="Allemand"/>		Option 2 : <input type="text"/>					
Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>					
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>					
Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>					
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	BANCAUD Florence	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence			
Coresponsable 2 :	HOSCHEK Beate	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Sites de formation							
Site 1 : <input type="text" value="Aix-en-Provence"/>							
Site 2 : <input type="text"/>							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : pratique et théorie de la langue 1	Dominique Batoux	48	36	12	0	0
	UE12 : Culture disciplinaire 1	Karl-Heinz Götze	48	36	12	0	0
	UE13 : Culture disciplinaire 2	Susanne Böhmisch	48	36	12	0	0
	UE14 : Didactique / analyse de l'expérience		60	0	0	36	24
	UE15 : Enseigner à une diversité de public		60	0	0	0	60
	Total :			264	108	36	36
Répartition :			100%	41%	14%	14%	32%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : pratique et théorie de la langue 2	Nathalie Schnitzer	48	36	12	0	0
	UE22 : Culture disciplinaire 3	Florence Bancaud	48	36	12	0	0
	UE23 : Didactique (2) / MES pro. (1)		60	0	30	30	0
	UE24 : MES pro. et analyse de l'expérience		60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :			276	72	54	60
Répartition :			100%	26%	20%	22%	33%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : savoirs à enseigner 1	David Weber	24	12	12	0	0
	UE32 : savoirs à enseigner 2	Florence Bancaud	30	0	15	15	0
	UE33 : Didactique et analyse de l'expérience		48	0	0	36	12
	UE34 : Pratiques dans leur dimension collective		36	0	0	0	36
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	B Hoschek/F Bancaud	12	0	0	0	12
	Total :			150	12	27	51
Répartition :			100%	8%	18%	34%	40%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Savoirs à enseigner 3	C. Götze	24	12	12	0	0
	UE42 : Savoirs à enseigner 4	Florence Bancaud	30	0	15	15	0
	UE43 : Didactique et analyse de l'expérience		48	0	0	24	24
	UE44 : Savoirs professionnels de référence		36	0	0	0	36
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	B Hoschek/F Bancaud	12	0	0	0	12
	Total :			150	12	27	39
Répartition :			100%	8%	18%	26%	48%
Master	Total :		840	204	144	186	306
	Répartition :		100%	24%	17%	22%	36%

Option arabe

Maquette en cours d'élaboration

Option chinois

Formation :

Option 1 : Option 2 :

Option 3 : Option 4 :

Option 5 : Option 6 :

Option 7 : Option 8 :

Responsabilité de la formation

Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site
Coresponsable 1 :	CHE	Philippe	UFR ALLSH AMU	Aix-en-Provence
Coresponsable 2 :			IUFM AMU	Tous
Coresponsable 3 :			UFR UAPV UAPV	Avignon

Sites de formation

Site 1 :

Site 2 :

Organisation de la formation

Hypothèse retenue :

Structure générale de la formation (récapitulatif)

	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Chinois : pratique et théorie 1	P. CHE	48	36	12	0	0
	UE12 : Préparation écrits CAPES 1	P. CHE	48	24	24	0	0
	UE13 : Préparation écrits CAPES 2	P. CHE	48	24	24	0	0
	UE14 : Suivi de stage		48	0	0	24	24
	UE15 : Enseigner à une diversité...		48	0	0	0	48
	Total :		240	84	60	24	72
	Répartition :		100%	35%	25%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Chinois : pratique et théorie 2	P. CHE	48	36	12	0	0
	UE22 : Préparation oral CAPES 1	P. CHE	48	24	24	0	0
	UE23 : Préparation oral CAPES 2	P. CHE	48	0	24	24	0
	UE24 : Suivi de stage		4	0	0	2	2
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		4	0	0	0	4
	Total :		152	60	60	26	6
	Répartition :		100%	39%	39%	17%	4%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Langue et faits de langue	P. CHE	36	24	12	0	0
	UE32 : Construction séquences péda	P. CHE	36	0	12	24	0
	UE33 : Suivi de stage / Méthodologie		36	0	0	12	24
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions		36	0	0	0	36
	UE35 : Mémoire professionnel et stage		0	0	0	0	0
	Total :		144	24	24	36	60
	Répartition :		100%	17%	17%	25%	42%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Langue et faits de langue	P. CHE	36	24	12	0	0
	UE42 : Montage de séquences	P. CHE	36	0	24	12	0
	UE43 : Suivi de stage / Méthodologie		36	0	0	12	24
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc		36	0	0	0	36
	UE45 : Mémoire professionnel et stage		0	0	0	0	0
	Total :		144	24	36	24	60
	Répartition :		100%	17%	25%	17%	42%
Master	Total :		680	192	180	110	198
	Répartition :		100%	28%	26%	16%	29%

Parcours enseignement d'histoire-géographie

Formation : <input type="text" value="Histoire-géographie"/>							
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>	
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	<input type="text"/>	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence			
Coresponsable 2 :	<input type="text"/>	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 3 :	<input type="text"/>	UFR UAPV	UAPV	Avignon			
Sites de formation							
Site 1 : <input type="text"/>							
Site 2 : <input type="text"/>							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Du savoir scientifique au savoir soc	<input type="text"/>	48	36	12	0	0
	UE12 : Du savoir scientifique au savoir soc	<input type="text"/>	48	36	12	0	0
	UE13 : EPISTEMOLOGIE DES DISCIPLINES	<input type="text"/>	48	36	12	0	0
	UE14 : LE SUPPORT DOCUMENTAIRE	<input type="text"/>	60	0	10	20	30
	UE15 : L'enseignant et ses publics ; appro	<input type="text"/>	60	0	0	0	60
	Total :			264	108	46	20
Répartition :			100%	41%	17%	8%	34%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Du savoir scientifique au avoir scol	<input type="text"/>	48	36	12	0	0
	UE22 : Du savoir scientifique au savoir soc	<input type="text"/>	48	36	12	0	0
	UE23 : LA CITOYENNETE : DU CONCEPT	<input type="text"/>	48	24	24	0	0
	UE24 : CONSTRUIRE UNE SEANCE, UNE	<input type="text"/>	60	0	10	20	30
	UE25 : Option à choix hors discipline	<input type="text"/>	60	0	0	0	60
	Total :			264	96	58	20
Répartition :			100%	36%	22%	8%	34%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Culture scientifique de l'enseignant	<input type="text"/>	30	10	10	10	0
	UE32 : Culture scientifique de l'enseignant	<input type="text"/>	30	10	10	10	0
	UE33 : Mettre en œuvre, analyser des séq	<input type="text"/>	30	0	15	15	0
	UE34 : #REF!	<input type="text"/>	30	0	0	15	15
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	<input type="text"/>	18	0	0	0	18
	Total :			138	20	35	50
Répartition :			100%	14%	25%	36%	24%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Culture scientifique de l'enseignant	<input type="text"/>	30	10	10	10	0
	UE42 : Mettre en œuvre et analyser des séq	<input type="text"/>	30	0	15	15	0
	UE43 : Concevoir des projets transdiscipli	<input type="text"/>	30	0	0	15	15
	UE44 : Méthodologie du mémoire profess	<input type="text"/>	30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	<input type="text"/>	18	0	0	0	18
	Total :			138	10	25	40
Répartition :			100%	7%	18%	29%	46%
Master	Total :		804	234	164	130	276
	Répartition :		100%	29%	20%	16%	34%

Parcours enseignement de philosophie

Formation : Philosophie								
Responsabilité de la formation								
	Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	MONNOYER	Jean-Maurice	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence			
Coresponsable 2 :	BONAN	Ronald	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 3 :	KOCH	Isabelle	UFR ALLSH	AMU	Aix-en-Provence			
Sites de formation								
Site 1 :	Aix-en-Provence							
Site 2 :								
Organisation de la formation								
Hypothèse retenue :								
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Histoire de la philosophie		48	36	12	0	0	0
	UE12 : Philosophie générale		48	48	0	0	0	
	UE13 : Didactique		48	24	0	24	0	
	UE14 : Suivi de stage		60	0	20	20	20	
	UE15 : Savoirs professionnels requis		60	0	0	0	60	
	Total :		264	108	32	44	80	
Répartition :		100%	41%	12%	17%	30%		
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Histoire de la philosophie moderne		48	48	0	0	0	
	UE22 : Philosophie morale et politique		48	48	0	0	0	
	UE23 : Didactique		48	24	0	24	0	
	UE24 : Suivi de stage		60	0	0	30	30	
	UE25 : Savoirs professionnels requis		60	0	0	30	30	
	Total :		264	120	0	84	60	
Répartition :		100%	45%	0%	32%	23%		
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Histoire de la philosophie moderne		36	36	0	0	0	
	UE32 : Didactique		36	12	0	24	0	
	UE33 : Suivi de stage		36	0	0	18	18	
	UE34 : Savoirs professionnels requis		36	0	0	0	36	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage		8	0	0	4	4	
	Total :		152	48	0	46	58	
Répartition :		100%	32%	0%	30%	38%		
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Histoire de la philosophie ancienne		36	36	0	0	0	
	UE42 : Didactique		36	12	0	24	0	
	UE43 : Suivi de stage		36	0	0	18	18	
	UE44 : Savoirs professionnels requis		36	0	0	0	36	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage		8	0	0	0	8	
	Total :		152	48	0	42	62	
Répartition :		100%	32%	0%	28%	41%		
Master	Total :		832	324	32	216	260	
	Répartition :		100%	39%	4%	26%	31%	

Parcours enseignements artistiques

Option arts plastiques

Formation : Enseignements_artistiques

Option 1 : Arts plastiques Option 2 : Éducation musicale

Option 3 : Option 4 :

Option 5 : Option 6 :

Option 7 : Option 8 :

Responsabilité de la formation				
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site
Coresponsable 1 :	Laurence Espinassy		IUFM AMU	Tous
Coresponsable 2 :	Jean-Luc Leroy		IUFM AMU	Tous
Coresponsable 3 :				

Sites de formation	
Site 1 :	Aix-en-Provence
Site 2 :	

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	Hypothèse 1

Structure générale de la formation (récapitulatif)									
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition					
				SFR	SEE	SDP	SME		
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Pratiques et techniques des arts p	Lallemand	60	45	15	0	0	0	0
	UE12 : Histoire et théorie de l'Art - 3 modu	Gaidet	60	30	30	0	0	0	0
	UE13 : Approche transversale synthétique	Pitaud	60	40	20	0	0	0	0
	UE14 : Progressivité des enseignements,	Gaidet	60	0	0	30	30	0	0
	UE15 : Savoirs sur le métier d'enseignant	TC	60	0	0	0	0	60	0
	Total :			300	115	65	30	90	0
	Répartition :		100%	38%	22%	10%	30%	0%	0%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Pratique plastique (2) et Discours s	Lallemand	60	50	10	0	0	0	0
	UE22 : Connaissance des activités de pro	Espinassy	48	24	24	0	0	0	0
	UE23 : Pratiques d'enseignement et organ	Pitaud	60	0	20	40	0	0	0
	UE24 : Conception et organisation de séq	Gaidet	60	0	0	30	30	0	0
	UE25 : Savoirs sur le métier d'enseignant	TC	60	0	0	0	0	60	0
	Total :			288	74	54	70	90	0
	Répartition :		100%	26%	19%	24%	31%	0%	0%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Acquisition de savoirs disciplinaire	Pitaud	60	48	12	0	0	0	0
	UE32 : Conception et organisation de séq	Lallemand	60	0	30	30	0	0	0
	UE33 : Séminaire d'accompagnement de	Gaidet	60	0	0	30	30	0	0
	UE34 : Savoirs sur le métier d'enseignant	TC	60	0	0	30	30	0	0
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Pitaud	24	0	0	0	24	0	0
	Total :			264	48	42	90	84	0
	Répartition :		100%	18%	16%	34%	32%	0%	0%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Acquisition de savoirs disciplinaire	Pitaud	60	35	25	0	0	0	0
	UE42 : Conception et organisation de séq	Pitaud	60	0	50	10	0	0	0
	UE43 : Séminaire d'accompagnement de	Lallemand	30	0	0	15	15	0	0
	UE44 : Savoirs sur le métier d'enseignant	Lallemand	30	0	0	15	15	0	0
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Gaidet	24	0	0	0	24	0	0
	Total :			204	35	75	40	54	0
	Répartition :		100%	17%	37%	20%	26%	0%	0%
Master	Total :		1 056	272	236	230	318	0	0
	Répartition :		100%	26%	22%	22%	30%	0%	0%

Option éducation musicale

Formation : Enseignements_artistiques

Option 1 : Arts plastiques Option 2 : Éducation musicale

Option 3 : Option 4 :

Option 5 : Option 6 :

Option 7 : Option 8 :

Responsabilité de la formation

Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site
Coresponsable 1 :	Leroy	Jean-Luc	IUFM	AMU Tous
Coresponsable 2 :				
Coresponsable 3 :				

Sites de formation

Site 1 : Aix-en-Provence

Site 2 :

Organisation de la formation

Hypothèse retenue :

Structure générale de la formation (récapitulatif)

	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Techniques de la musique au service	Floquet Christophe	60	45	15	0	0
	UE12 : Pratiques de la musique au service	Bouc Brigitte	60	45	15	0	0
	UE13 : Approche transversale des pratiques	Bouc Brigitte	60	45	15	0	0
	UE14 : Conception-organisation de séquences	Leroy Jean-Luc	60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics		60	0	0	0	60
	Total :		300	135	45	30	90
Répartition :		100%	45%	15%	10%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Pratiques et techniques de la musique	Floquet Christophe	60	45	15	0	0
	UE22 : Synthèse de documents musicaux	Floquet Christophe	60	30	30	0	0
	UE23 : Concepts clés de l'enseignement musical	Mazeau Serge	60	0	30	30	0
	UE24 : Conception-organisation de séquences	Leroy Jean-Luc	60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :		300	75	75	60	90
Répartition :		100%	25%	25%	20%	30%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Accompagnement à la préparation	Mazeau Serge	18	12	6	0	0
	UE32 : Accompagnement à la conception	Mazeau Serge	18	0	8	10	0
	UE33 : Séminaire de réflexion sur la pratique	Leroy Jean-Luc	30	0	0	15	15
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions culturelles		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Leroy Jean-Luc	30	0	10	10	10
	Total :		126	12	24	35	55
Répartition :		100%	10%	19%	28%	44%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Accompagnement à la préparation	Mazeau Serge	18	12	6	0	0
	UE42 : Accompagnement à la conception	Bouc Brigitte	18	0	8	10	0
	UE43 : Séminaire de réflexion sur la pratique	Floquet Christophe	30	0	0	15	15
	UE44 : Langues vivantes		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Leroy Jean-Luc	30	0	10	10	10
	Total :		126	12	24	35	55
Répartition :		100%	10%	19%	28%	44%	
Master	Total :		852	234	168	160	290
	Répartition :		100%	27%	20%	19%	34%

Parcours documentaliste

Formation : <input type="text" value="Professeur_documentaliste"/>							
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>	
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	Tafforin	Brigitte	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :	Augé	Véronique	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 : <input type="text" value="Aix-en-Provence"/>							
Site 2 : <input type="text"/>							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Sciences de l'information	Brigitte Tafforin	60	45	15	0	0
	UE12 : Médias et médiations	Brigitte Tafforin	60	42	18	0	0
	UE13 : Politique documentaire	Véronique Augé	60	45	15	0	0
	UE14 : Savoirs sur le métier de professeur	Véronique Augé	60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics		60	0	0	0	60
	Total :			300	132	48	30
Répartition :			100%	44%	16%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Sciences de l'information (2)	Brigitte Tafforin	60	45	15	0	0
	UE22 : Recherches en sciences humaines	Brigitte Tafforin	48	24	24	0	0
	UE23 : Système éducatif et documentation	Véronique Augé	60	0	30	30	0
	UE24 : Pédagogie documentaire	Véronique Augé	60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :			288	69	69	60
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Gestion d'un système d'information	Brigitte Tafforin	36	18	18	0	0
	UE32 : Projet documentaire d'établissement	Véronique Augé	36	0	18	18	0
	UE33 : Médiations culturelles / LVE	Brigitte Tafforin	48	0	0	18	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions culturelles		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Véronique Augé	24	0	6	6	12
	Total :			174	18	42	42
Répartition :			100%	10%	24%	24%	41%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Gestion d'un système d'information	Brigitte Tafforin	36	18	18	0	0
	UE42 : Pédagogie documentaire (2)	Véronique Augé	36	0	18	18	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics		30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référence		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Brigitte Tafforin	24	0	0	12	12
	Total :			156	18	36	30
Répartition :			100%	12%	23%	19%	46%
Master	Total :		918	237	195	162	324
	Répartition :		100%	26%	21%	18%	35%

Parcours éducation physique et sportive

Formation :

Option 1 : Option 2 :

Option 3 : Option 4 :

Option 5 : Option 6 :

Option 7 : Option 8 :

Responsabilité de la formation

Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site	
Coresponsable 1 :	Therme	Pierre	FSS	AMU	Marseille
Coresponsable 2 :	Travert	Maxime	IUFM	AMU	Tous
Coresponsable 3 :	Mascret	Nicolas	IUFM	AMU	Tous

Sites de formation

Site 1 :

Site 2 :

Organisation de la formation

Hypothèse retenue :

Structure générale de la formation (récapitulatif)

	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 :		60	20	20	20	0	
	UE12 :		60	20	20	20	0	
	UE13 :		60	40	10	10	0	
	UE14 :		60	30	10	0	20	
	UE15 :		60	0	0	0	60	
	Total :		300	110	60	50	80	
Répartition :			100%	37%	20%	17%	27%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 :		60	48	6	6	0	
	UE22 :		60	20	20	20	0	
	UE23 :		60	30	10	20	0	
	UE24 :		60	30	10	0	20	
	UE25 :		60	0	0	0	60	
	Total :		300	128	46	46	80	
Répartition :			100%	43%	15%	15%	27%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 :		36	12	12	12	0	
	UE32 :		36	12	12	12	0	
	UE33 :		36	0	6	12	18	
	UE34 :		36	0	0	0	36	
	UE35 :	Mémoire professionnel et stage		36	0	12	12	12
	Total :		180	24	42	48	66	
Répartition :			100%	13%	23%	27%	37%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 :		36	12	12	12	0	
	UE42 :		36	0	6	18	12	
	UE43 :		36	0	12	12	12	
	UE44 :		36	0	0	36	0	
	UE45 :	Mémoire professionnel et stage		36	0	12	12	12
	Total :		180	12	42	90	36	
Répartition :			100%	7%	23%	50%	20%	
Master	Total :		960	274	190	234	262	
	Répartition :		100%	29%	20%	24%	27%	

Parcours enseignements des mathématiques

Formation : <input type="text" value="Mathématiques"/>							
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>	
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	MOSSE	Brigitte	UFR Sciences	AMU	Marseille		
Coresponsable 2 :	NIN	Gérard	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 3 :	BARBOT	Thierry	UFR UAPV	UAPV	Avignon		
Sites de formation							
Site 1 : <input type="text" value="Marseille"/>							
Site 2 : <input type="text" value="Avignon"/>							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Analyse et Probabilités	O. Guès - R. Zarouf - D. Gourion	60	45	15	0	0
	UE12 : Algèbre et Arithmétique	P. Hubert - G. Nin - M. Acostanzo	60	45	15	0	0
	UE13 : Géométrie	B. Mossé - G. Nin - M. Bellot	60	45	15	0	0
	UE14 : Observer, analyser et évaluer une situation	M. Artaud	60	0	0	45	15
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics	B. Canivenc - C. Reymonet	60	0	0	0	60
	Total :			300	135	45	45
Répartition :			100%	45%	15%	15%	25%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Analyse et Probabilités (écrit/oral)	O. Guès - R. Zarouf - P. Bolle	60	45	15	0	0
	UE22 : Algèbre et Géométrie (écrit/oral)	P. Arnoux - G. Nin - M. Bellot	60	45	15	0	0
	UE23 : Concevoir une séquence	K. Saada	60	0	30	30	0
	UE24 : Concevoir et réaliser une séquence	A. Crumière	60	0	0	45	15
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives	B. Canivenc - JP Lapébie	60	0	0	0	60
	Total :			300	90	60	75
Répartition :			100%	30%	20%	25%	25%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Approfondissements en mathématiques	P. Arnoux - L. Vaux - T. Barbot	48	32	16	0	0
	UE32 : Evaluer et développer une séquence	M. Artaud	48	0	24	24	0
	UE33 : Dispositifs didactiques	M. Bosc	32	0	0	20	12
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions	B. Cannivenc - JP Lapébie	30	0	0	30	0
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	C. Reymonet	20	0	0	10	10
	Total :			178	32	40	84
Répartition :			100%	18%	22%	47%	12%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Approfondissement en mathématiques	C. Mauduit - Y. Matheron - M-C. A...	48	36	12	0	0
	UE42 : Evaluer et développer une séquence	M. Artaud	48	0	24	24	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics	M. Bosc	32	0	0	20	12
	UE44 : Savoirs professionnels de référence	K. Saada	30	0	0	30	0
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	C. Reymonet	20	0	0	10	10
	Total :			178	36	36	84
Répartition :			100%	20%	20%	47%	12%
Master	Total :		956	293	181	288	194
	Répartition :		100%	31%	19%	30%	20%

Parcours enseignements professionnels mathématiques-sciences

Formation : <input type="text" value="PLP_Math-Sciences"/>							
Option 1 :	<input type="text"/>	Option 2 :	<input type="text"/>				
Option 3 :	<input type="text"/>	Option 4 :	<input type="text"/>				
Option 5 :	<input type="text"/>	Option 6 :	<input type="text"/>				
Option 7 :	<input type="text"/>	Option 8 :	<input type="text"/>				
Responsabilité de la formation							
	Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site		
Coresponsable 1 :	ALBRAND	DIDIER	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :	BONNANS	LAURENCE	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Sites de formation							
Site 1 :	<input type="text" value="Aix-en-Provence"/>						
Site 2 :	<input type="text" value="Marseille"/>						
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue :	<input type="text" value="Hypothèse 1"/>						
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Analyse(1)	<input type="text"/>	60	42	18	0	0
	UE12 : Culture scientifique (1)	<input type="text"/>	60	48	12	0	0
	UE13 : Initiation à la démarche expérimentale	<input type="text"/>	60	30	30	0	0
	UE14 : Didactique (1)	<input type="text"/>	60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics	<input type="text"/>	60	0	0	0	60
	Total :	<input type="text"/>	300	120	60	30	90
Répartition :	<input type="text"/>	100%	40%	20%	10%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Culture mathématique (2)	<input type="text"/>	60	30	30	0	0
	UE22 : Culture scientifique (2)	<input type="text"/>	60	30	30	0	0
	UE23 : Apprentissage-enseignement en Master	<input type="text"/>	60	0	33	27	0
	UE24 : Didactique 2	<input type="text"/>	60	0	0	30	30
	UE25 : finalités et valeurs éducatives (1)	<input type="text"/>	60	0	0	0	60
	Total :	<input type="text"/>	300	60	93	57	90
Répartition :	<input type="text"/>	100%	20%	31%	19%	30%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Elaboration de séquences avec expérimentation	<input type="text"/>	40	17	23	0	0
	UE32 : Enseignement-apprentissage en Master	<input type="text"/>	40	0	20	20	0
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de connaissances	<input type="text"/>	30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions culturelles et professionnelles	<input type="text"/>	30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	<input type="text"/>	30	7	7	7	9
	Total :	<input type="text"/>	170	24	50	27	69
Répartition :	<input type="text"/>	100%	14%	29%	16%	41%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Elaboration de séquences avec expérimentation	<input type="text"/>	40	18	22	0	0
	UE42 : Enseignement-apprentissage en Master	<input type="text"/>	36	0	18	18	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics	<input type="text"/>	30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référence	<input type="text"/>	30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	<input type="text"/>	30	7	7	7	9
	Total :	<input type="text"/>	166	25	47	25	69
Répartition :	<input type="text"/>	100%	15%	28%	15%	42%	
Master	Total :	<input type="text"/>	936	229	250	139	318
	Répartition :	<input type="text"/>	100%	24%	27%	15%	34%

Parcours enseignements des sciences physiques et chimiques

Formation : <input type="text" value="Sciences physiques et chimiques"/>								
Option 1 : <input type="text"/>			Option 2 : <input type="text"/>					
Option 3 : <input type="text"/>			Option 4 : <input type="text"/>					
Option 5 : <input type="text"/>			Option 6 : <input type="text"/>					
Option 7 : <input type="text"/>			Option 8 : <input type="text"/>					
Responsabilité de la formation								
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site				
Coresponsable 1 :	Laugier	Jean-Marie	UFR Sciences	AMU	Marseille			
Coresponsable 2 :	Delserieys	Alice	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 3 :	Lieutaud	Philippe	UFR UAPV	UAPV	Avignon			
Sites de formation								
Site 1 : <input type="text" value="Marseille"/>								
Site 2 : <input type="text" value="Avignon"/>								
Organisation de la formation								
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>								
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Energie: Mécanique, électricité, the	Gilles Cartry/Thierry Chave	80	60	10	10	0	
	UE12 : De la matière aux matériaux	Isabelle Beurroies / Frédéric Let	80	60	10	10	0	
	UE13 : Optique ondes et techniques d'ana	Valérie Belle /Didier Albrand	80	60	10	10	0	
	UE14 : Pratique enseignement-apprentiss	Damien Givry /	60	0	15	15	30	
	UE15 : ENSEIGNER A UNE DIVERSITE D	Alice Delserieys /	60	0	0	0	60	
	Total :			360	180	45	45	90
Répartition :			100%	50%	13%	13%	25%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Approche expérimentale en Physiq	Jean-Marie Laugier /Thierry Cha	80	60	10	10	0	
	UE22 : La réaction chimique et son évoluti	Isabelle Beurroies/Frédéric Lete	80	60	10	10	0	
	UE23 : Activités expérimentales collèges l	Jean-Marie Laugier /Frédéric Le	80	40	40	0	0	
	UE24 : Concevoir des situations d'enseig	Didier Albrand /	60	0	0	30	30	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives	Alice Delserieys /	60	0	0	0	60	
	Total :			360	160	60	50	90
Répartition :			100%	44%	17%	14%	25%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Approfondissement personnalisé	Isabelle Beurroies/ Thierry Chav	30	22	4	4	0	
	UE32 : Langue étrangère et découverte de	Jean-Marie Laugier/ Alice Delse	30	6	0	0	24	
	UE33 : Concevoir des situations d'enseig	Didier Albrand / Yves Ferro	30	0	15	15	0	
	UE34 : Pratiques dans leur dimension col	Frédéric Leterme /	30	0	7	8	15	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Damien Givry /	24	6	6	6	6	
	Total :			144	34	32	33	45
Répartition :			100%	24%	22%	23%	31%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Approfondissement personnalisé	Jean-Marie Laugier/ Thierry Cha	42	12	18	12	0	
	UE42 : Concevoir des situations d'enseig	Didier Albrand / Yves Ferro	30	0	15	7	8	
	UE43 : Enseigner à une diversité de publi	Frédéric Leterme /	30	0	0	15	15	
	UE44 : Savoirs professionnels de référen	Alice Delserieys /	30	4	4	4	18	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Damien Givry / Isabelle Beurroie	24	6	6	6	6	
	Total :			156	22	43	44	47
Répartition :			100%	14%	28%	28%	30%	
Master	Total :		1 020	396	180	172	272	
	Répartition :		100%	39%	18%	17%	27%	

Parcours enseignements des sciences de la vie et de la terre

Formation : <input type="text" value="Sciences de la vie et de la Terre"/>							
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>	
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	PABA ROLLAND	CECILE	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :	MAUFFREY	JEFF	UFR Sciences	AMU	Marseille		
Coresponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 : <input type="text" value="Marseille"/>							
Site 2 : <input type="text"/>							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Biologie cellulaire, moléculaire et	MAUFFREY A./BONNET P.	80	60	20	0	0
	UE12 : Biologie et physiologie des organis	CHARRIER C./PABA-ROLLAND	80	60	20	0	0
	UE13 : Sciences de la Terre - 1	GODARD V./BONNET P.	80	60	20	0	0
	UE14 : Gestion des ressources dans un c	PABA-ROLLAND C./MAUFFREY	72	0	12	60	0
	UE15 : Enseigner à une diversité de public	SAUGEAT F./BONNET P.	60	0	0	0	60
	Total :			372	180	72	60
Répartition :			100%	48%	19%	16%	16%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : L'organisme une société de cellule	MAUFFREY A./BONNET P.	80	60	20	0	0
	UE22 : Ecologie évolutive	MAUFFREY J./ROSSIN D.	80	60	20	0	0
	UE23 : Sciences de la Terre - 2	GALES G./BONNET P.	80	60	20	0	0
	UE24 : CONCEPTION DE SÉQUENCES D	ROSSIN D./MAUFFREY J.	72	0	18	54	0
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives	MIKALOFF N./PABA-ROLLAND C	60	0	0	0	60
	Total :			372	180	78	54
Répartition :			100%	48%	21%	15%	16%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Démarches pédagogiques et prog	BONNET P. MAUFFREY J.	60	0	10	50	0
	UE32 : CONCEPTION DE SÉQUENCES D	ROSSIN D./ GALES G.	36	0	18	18	0
	UE33 : ELÈVE ET APPRENTISSAGE		30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimension oc	SAUGEAT F./BONNET P.	30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	PABA-ROLLAND C./CHARRIER	30	0	0	0	0
	Total :			186	0	28	68
Répartition :			84%	0%	15%	37%	32%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : APPROFONDISSEMENT DISCIPLI	MAUFFREY J. / BONNET P.	27	18	9	0	0
	UE42 : CONCEPTION DE SÉQUENCES D	PABA-ROLLAND C./GODARD V	40	0	12	28	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de public	MIKALOFF N./ PABA-ROLLAND	30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc	SAUGEAT F./BONNET P.	30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	ROSSIN D./ MAUFFREY A,	30	10	10	10	0
	Total :			157	28	31	38
Répartition :			100%	18%	20%	24%	38%
Master	Total :		1 087	388	209	220	240
	Répartition :		97%	36%	19%	20%	22%

Parcours enseignements de sciences économiques et sociales

Formation : Sciences_économiques_sociales							
Option 1 :		Option 2 :					
Option 3 :		Option 4 :					
Option 5 :		Option 6 :					
Option 7 :		Option 8 :					
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom		Composante actuelle	Université ou partenaire	Site		
Coresponsable 1 :	Dollo	Christine	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :							
Coresponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 :	Aix-en-Provence						
Site 2 :							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue :	Hypothèse 1						
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Des savoirs scientifiques aux savoirs scolaires :Sciences économiques 1		60	43	17	0	0
	UE12 : Des savoirs scientifiques aux savoirs scolaires :Sociologie 1		60	45	15	0	0
	UE13 : Epistémologies de l'économie, de la sociologie et introduction à la science p		60	27	33	0	0
	UE14 : Didactique des SES 1		60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics (1)		60	0	0	0	60
	Total :			300	115	65	30
Répartition :			100%	38%	22%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Des savoirs scientifiques aux savoirs scolaires : sciences économiques et s		60	45	15	0	0
	UE22 : Sociologie des savoirs scolaires et pratiques didactiques en SES		48	24	24	0	0
	UE23 : Didactique des SES 2		60	0	30	30	0
	UE24 : Conception et organisation de séquences d'enseignement-apprentissage 1		60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :			288	69	69	60
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Renforcement disciplinaire en sciences économiques et sociologie 1		30	21	9	0	0
	UE32 : Conception et organisation de séquences d'enseignement apprentissage 2		30	0	14	16	0
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de connaissances B2		30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions collectives et pluridisciplinaires		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage		30	0	0	15	15
	Total :			150	21	23	31
Répartition :			100%	14%	15%	21%	50%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Renforcement disciplinaire en sciences économiques et sociologie 2		30	21	9	0	0
	UE42 : Conception et organisation de séquences d'enseignement apprentissage 3		30	0	0	15	15
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics (2)		30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référence et mémoire		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage		30	0	0	15	15
	Total :			150	21	9	30
Répartition :			100%	14%	6%	20%	60%
Master	Total :		888	226	166	151	345
	Répartition :		100%	25%	19%	17%	39%

Parcours enseignements d'économie-gestion

Option enseignements technologiques

Formation : <input type="text" value="Economie_Gestion"/>								
Option 1 : <input type="text" value="Communication, organisation et"/>			Option 2 : <input type="text" value="Comptabilité et finance"/>					
Option 3 : <input type="text" value="Marketing"/>			Option 4 : <input type="text"/>					
Option 5 : <input type="text"/>			Option 6 : <input type="text"/>					
Option 7 : <input type="text"/>			Option 8 : <input type="text"/>					
Responsabilité de la formation								
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site				
Coreponsable 1 :	<input type="text" value="Legardez"/>	<input type="text" value="Alain"/>	<input type="text" value="IUFM"/>	<input type="text" value="AMU"/>	<input type="text" value="Tous"/>			
Coreponsable 2 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Coreponsable 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Sites de formation								
Site 1 : <input type="text" value="Aix-en-Provence"/>								
Site 2 : <input type="text"/>								
Organisation de la formation								
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>								
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : sciences de gestion : notions fond	Olive	60	45	15	0	0	0
	UE12 : économie et droit, management de	Perrier	60	45	15	0	0	
	UE13 : sciences de gestion et management	Ludwig-Legardez	60	45	15	0	0	
	UE14 : transposition didactique (1)	Lebatteux	60	0	0	30	30	
	UE15 : Enseigner à une diversité de public		60	0	0	0	60	
	Total :			300	135	45	30	90
Répartition :			100%	45%	15%	10%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : sciences de gestion et management	Olive	60	45	15	0	0	
	UE22 : Approfondissement des concepts	Legardez	48	24	24	0	0	
	UE23 : Transposition didactique (2)	Richit	60	0	30	30	0	
	UE24 : Conception et organisation de séq	Miranda	60	0	0	30	30	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60	
	Total :			288	69	69	60	90
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Sciences de gestion, management	Perrier	36	27	9	0	0	
	UE32 : Conception et organisation de séq	Olive	36	0	18	18	0	
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de		30	0	0	0	30	
	UE34 : Pratiques dans leurs dimension co		30	0	0	0	30	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Legardez	30	0	0	15	15	
	Total :			162	27	27	33	75
Répartition :			100%	17%	17%	20%	46%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Sciences de gestion, management	Ludwig-Legardez	36	27	9	0	0	
	UE42 : Conception et organisation de séq	Perrier	36	27	9	0	0	
	UE43 : Enseigner à une diversité de public		30	0	0	0	30	
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc		30	0	0	0	30	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Richit	30	0	0	15	15	
	Total :			162	54	18	15	75
Répartition :			100%	33%	11%	9%	46%	
Master	Total :		912	285	159	138	330	
	Répartition :		100%	31%	17%	15%	36%	

Option enseignements professionnels

Formation : <input type="text" value="PLP_Tertiaire"/>							
Option 1 : Commerce et Vente		Option 2 : Comptabilité, gestion					
Option 3 : Communication, organisation		Option 4 : Transport logistique					
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>					
Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>					
Responsabilité de la formation							
	Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site		
Coresponsable 1 :	Legardez	Alain	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Coresponsable 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Sites de formation							
Site 1 :	Aix-en-Provence						
Site 2 :	<input type="text"/>						
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : enseignements tertiaires professionn	Olive	60	45	15	0	0
	UE12 : économie et droit, management de	Perrier	60	45	15	0	0
	UE13 : enseignements tertiaires professionn	Ludwig-Legardez	60	45	15	0	0
	UE14 : transposition didactique (1)	Lebatteux	60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de public		60	0	0	0	60
	Total :			300	135	45	30
Répartition :			100%	45%	15%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : enseignements tertiaires professionn	Olive	60	45	15	0	0
	UE22 : Approfondissement des références	Legardez	48	24	24	0	0
	UE23 : Transposition didactique (2)	Richit	60	0	30	30	0
	UE24 : Conception et organisation de séq	Miranda	60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :			288	69	69	60
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Enseignements tertiaires professionn	Perrier	36	27	9	0	0
	UE32 : Conception et organisation de séq	Olive	36	0	18	18	0
	UE33 : Langues		30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions d		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	Legardez	30	0	0	15	15
	Total :			162	27	27	33
Répartition :			100%	17%	17%	20%	46%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Enseignements tertiaires professionn	Ludwig-Legardez	36	27	9	0	0
	UE42 : Conception et organisation de séq	Perrier	36	27	9	0	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de public		30	0	0	15	15
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	Richit	30	0	0	15	15
	Total :			162	54	18	30
Répartition :			100%	33%	11%	19%	37%
Master	Total :		912	285	159	153	315
	Répartition :		100%	31%	17%	17%	35%

Parcours enseignements des sciences et technologies de l'industrie

Option enseignement sciences industrielles de l'ingénieur

Formation : Sciences_Industrielle_Ingénieur	
Option 1 : Energie	Option 2 : Ingénierie mécanique
Option 3 : Information numérique	Option 4 :
Option 5 :	Option 6 :
Option 7 :	Option 8 :

Responsabilité de la formation				
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site
Coreponsable 1 : LAISNEY	Patrice	IUFM	AMU	Tous
Coreponsable 2 :				
Coreponsable 3 :				

Sites de formation	
Site 1 : Aix-en-Provence	
Site 2 :	

Organisation de la formation
Hypothèse retenue : Hypothèse 1

Structure générale de la formation (récapitulatif)

	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Structure des systèmes techniques (1)		60	45	15	0	0	
	UE12 : Analyse et conception des systèmes		60	45	15	0	0	
	UE13 : Étude de systèmes pluri techniques		60	45	15	0	0	
	UE14 : Didactique et apprentissage en contexte technologique (1)		60	0	0	30	30	
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics (1)		60	0	0	0	60	
	Total :			300	135	45	30	90
Répartition :			100%	45%	15%	10%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Culture technologique et design		60	45	15	0	0	
	UE22 : Structure des systèmes techniques (2)		48	24	24	0	0	
	UE23 : Didactique et apprentissage en contexte technologique (2)		60	0	30	30	0	
	UE24 : Didactique des enseignements technologiques		60	0	0	30	30	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60	
	Total :			288	69	69	60	90
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Projet pluri technologique (1)		36	27	9	0	0	
	UE32 : Concevoir et accompagner l'enseignement en SII (1)		36	0	18	18	0	
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de connaissances B2		30	0	0	0	30	
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions collectives et pluridisciplinaires		30	0	0	0	30	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage (1)		30	7	7	7	9	
	Total :			162	34	34	25	69
Répartition :			100%	21%	21%	15%	43%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Projet pluri technologique (2)		36	27	9	0	0	
	UE42 : Concevoir et accompagner l'enseignement en SII (2)		36	0	18	18	0	
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics (2)		30	0	0	0	30	
	UE44 : Savoirs professionnels de référence et mémoire		30	0	0	0	30	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage (2)		30	7	7	7	9	
	Total :			162	34	34	25	69
Répartition :			100%	21%	21%	15%	43%	
Master	Total :		912	272	182	140	318	
	Répartition :		100%	30%	20%	15%	35%	

Options arts appliqués (design)

Formation : <input type="text" value="Arts_appliqués"/>							
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>	
Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante	Université ou	Site			
Coreponsable 1 : LAISNEY	Patrice	IUFM	AMU	Tous			
Coreponsable 2 :							
Coreponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 : Aix-en-Provence							
Site 2 :							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : Hypothèse 1							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Histoire des arts, des sciences et techniques		60	45	15	0	0
	UE12 : Analyse et conception des systèmes		60	45	15	0	0
	UE13 : Design et arts appliqués : Étude de cas (1)		60	45	15	0	0
	UE14 : Didactique et apprentissage en contexte technologique		60	0	0	30	30
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics (1)		60	0	0	0	60
	Total :			300	135	45	30
Répartition :			100%	45%	15%	10%	30%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Culture technologique et design		60	45	15	0	0
	UE22 : Design et arts appliqués : Étude de cas (2)		48	24	24	0	0
	UE23 : Didactique et apprentissage en contexte technologique		60	0	30	30	0
	UE24 : Didactique des arts appliqués		60	0	0	30	30
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60
	Total :			288	69	69	60
Répartition :			100%	24%	24%	21%	31%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Projet pluri technologique (1)		36	27	9	0	0
	UE32 : Concevoir et accompagner l'enseignement en AA (1)		36	0	18	18	0
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de connaissances B2		30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions collectives et pluridisciplinaires		30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage (1)		30	7	7	7	9
	Total :			162	34	34	25
Répartition :			100%	21%	21%	15%	43%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Projet pluri technologique (2)		36	27	9	0	0
	UE42 : Concevoir et accompagner l'enseignement en AA (2)		36	0	18	18	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics (2)		30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référence et mémoire		30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage (2)		30	7	7	7	9
	Total :			162	34	34	25
Répartition :			100%	21%	21%	15%	43%
Master	Total :		912	272	182	140	318
	Répartition :		100%	30%	20%	15%	35%

Option enseignement professionnel de génies industriels

Formation :

Option 1 : Option 2 :
 Option 3 : Option 4 :
 Option 5 : Option 6 :
 Option 7 : Option 8 :

Responsabilité de la formation					
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site	
Coresponsable 1 :	Cheneval-Armand	hélène	IUFM	AMU	Tous
Coresponsable 2 :					
Coresponsable 3 :					

Sites de formation	
Site 1 :	<input type="text" value="Aix-en-Provence"/>
Site 2 :	<input type="text"/>

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	<input type="text" value="Hypothèse 1"/>

Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Structure des systèmes techniques (1)		60	45	15	0	0	0
	UE12 : Mécanique et énergétique		60	40	20	0	0	
	UE13 : Etude matérielle des systèmes électriques industriels		60	40	20	0	0	
	UE14 : Didactique et apprentissage en contexte technologique		60	0	0	30	30	
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics (1)		60	0	0	0	60	
	Total :			300	125	55	30	90
Répartition :			100%	42%	18%	10%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Culture professionnelle des enseignements professionnels		60	30	30	0	0	
	UE22 : Culture professionnelle des enseignements professionnels		48	22	22	0	0	
	UE23 : Milieu professionnel et enseignement		60	30	30	0	0	
	UE24 : Didactique des enseignements professionnels industriels		60	0	0	30	30	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60	
	Total :			288	82	82	30	90
Répartition :			99%	28%	28%	10%	31%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Projet pluri technologique (1)		36	27	9	0	0	
	UE32 : Concevoir et accompagner l'enseignement en GI (1)		36	0	18	18	0	
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de connaissances		30	0	0	0	30	
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions collectives et pluriprofessionnelles		30	0	0	0	30	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage (1)		30	7	7	7	9	
	Total :			162	34	34	25	69
Répartition :			100%	21%	21%	15%	43%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Projet pluri technologique (2)		36	18	18	0	0	
	UE42 : Concevoir et accompagner l'enseignement en GI (2)		36	0	18	18	0	
	UE43 : Enseigner à une diversité de publics (2)		30	0	0	0	30	
	UE44 : Savoirs professionnels de référence et mémoire		30	0	0	0	30	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage (2)		30	7	7	7	9	
	Total :			162	25	43	25	69
Répartition :			100%	15%	27%	15%	43%	
Master	Total :		912	266	214	110	318	
	Répartition :		100%	29%	23%	12%	35%	

Parcours enseignements des sciences biotechnologiques, de santé et médicosociales

Option enseignements technologiques SBSMS (Biotechnologies et Sciences médicosociales)

Formation : <input type="text" value="Biotechnologies"/>								
Option 1 : <input type="text"/>			Option 2 : <input type="text"/>					
Option 3 : <input type="text"/>			Option 4 : <input type="text"/>					
Option 5 : <input type="text"/>			Option 6 : <input type="text"/>					
Option 7 : <input type="text"/>			Option 8 : <input type="text"/>					
Responsabilité de la formation								
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site				
Coreponsable 1 :	BONNET	PATRICE	IUFM	AMU	Tous			
Coreponsable 2 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Coreponsable 3 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Sites de formation								
Site 1 :		<input type="text" value="Marseille"/>						
Site 2 :		<input type="text"/>						
Organisation de la formation								
Hypothèse retenue : <input type="text" value="Hypothèse 1"/>								
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Unité et diversité des organismes	TARDIF CHANTAL	80	62	18	0	0	0
	UE12 : Energie et fonctionnement des org	NOUAILLER MATTHIEU	80	58	22	0	0	
	UE13 : Biologie moléculaire	BONNET PATRICE	72	52	20	0	0	
	UE14 : Transposition didactique des savo	BONNET PATRICE	60	0	0	60	0	
	UE15 : Enseigner à une diversité de public	BARANES VALERIE	60	0	0	0	60	
	Total :			352	172	60	60	60
	Répartition :		100%	49%	17%	17%	17%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Vivant, communication et maintien	BONNET PATRICE	72	53	19	0	0	
	UE22 : Techniques de laboratoire	TARDIF CHANTAL	66	24	42	0	0	
	UE23 : Conception et organisation de séq	NOUAILLER MATTHIEU	72	0	26	46	0	
	UE24 : Transposition didactique des savo	BONNET PATRICE	60	0	0	60	0	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives	BARANES VALERIE	60	0	0	0	60	
	Total :			330	77	87	106	60
	Répartition :		100%	23%	26%	32%	18%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Des savoirs de référence aux savo	TARDIF CHANTAL	45	25	20	0	0	
	UE32 : Conception et organisation de séq	BONNET PATRICE	45	0	17	28	0	
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de	BONNET PATRICE	30	0	0	0	30	
	UE34 : Pratiques dans leurs dimension oc	BARANES VALERIE	30	0	0	0	30	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	NOUAILLER MATTHIEU	30	7	7	7	9	
	Total :			180	32	44	35	69
	Répartition :		100%	18%	24%	19%	38%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Des savoirs de référence aux savo	NOUAILLER MATTHIEU	45	25	20	0	0	
	UE42 : Conception et organisation de séq	BONNET PATRICE	45	0	17	28	0	
	UE43 : Enseigner à une diversité de public	BARANES VALERIE	30	0	0	0	30	
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc	BARANES VALERIE	30	0	0	0	30	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	BONNET PATRICE	30	7	7	7	9	
	Total :			180	32	44	35	69
	Répartition :		100%	18%	24%	19%	38%	
Master	Total :		1 042	313	235	236	258	
	Répartition :		100%	30%	23%	23%	25%	

Option enseignements professionnels SMSSE (Sciences médicosociales et Santé-environnement)

Formation : Santé_Médicosocial							
Option 1 : Santé-environnement		Option 2 : Sciences médicosociales					
Option 3 :		Option 4 :					
Option 5 :		Option 6 :					
Option 7 :		Option 8 :					
Responsabilité de la formation							
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site			
Coresponsable 1 :	PABA-ROLLAND CECILE	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 2 :	BONNET PATRICE	IUFM	AMU	Tous			
Coresponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 : Marseille							
Site 2 :							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue : Hypothèse 1							
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : SCIENCES ET SANTE 1	PABA-ROLLAND CECILE	60	48	12	0	0
	UE12 : SCIENCES APPLIQUEES 1	BONNET PATRICE	72	60	12	0	0
	UE13 : SCIENCES APPLIQUEES 2	ACHARD MARIE-JOSE	60	50	10	0	0
	UE14 : TRANSPOSITION DES SAVOIRS 1	ACHARD MARIE-JOSE	60	0	0	60	0
	UE15 : Enseigner à une diversité de public	PABA-ROLLAND CECILE	60	0	0	0	60
	Total :			312	158	34	60
Répartition :			100%	51%	11%	19%	19%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : SCIENCES APPLIQUEES 3	ROSSIN DANIELLE	60	50	10	0	0
	UE22 : MLIEU PROFESSIONNEL ET ENS	ACHARD MARIE-JOSE	60	34	26	0	0
	UE23 : CONCEPTION DE SEQUENCES D	ACHARD MARIE-JOSE	60	0	30	30	0
	UE24 : TRANSPOSITION DES SAVOIRS 2	BONNET PATRICE	60	0	0	60	0
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives	BONNET PATRICE	60	0	0	0	60
	Total :			300	84	66	90
Répartition :			100%	28%	22%	30%	20%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : ACQUISITIONS DE SAVOIRS DISC	BONNET PATRICE	36	25	11	0	0
	UE32 : CONCEPTION DE SEQUENCES D	ACHARD MARIE-JOSE	36	0	18	18	0
	UE33 : LV2 : niveau de compétences et de	PABA-ROLLAND CECILE	30	0	0	0	30
	UE34 : Pratiques dans leurs dimension co	PABA-ROLLAND CECILE	30	0	0	0	30
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	BARANES VALERIE	30	0	15	15	0
	Total :			162	25	44	33
Répartition :			100%	15%	27%	20%	37%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : ACTUALISATION DES CONNAISSA	BONNET PATRICE	36	28	8	0	0
	UE42 : CONCEPTION DE SEQUENCES D	ACHARD MARIE-JOSE	36	0	18	18	0
	UE43 : Enseigner à une diversité de public	BONNET PATRICE	30	0	0	0	30
	UE44 : Savoirs professionnels de référenc	BONNET PATRICE	30	0	0	0	30
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	BARANES VALERIE	30	0	10	10	10
	Total :			162	28	36	28
Répartition :			100%	17%	22%	17%	43%
Master	Total :		936	295	180	211	250
	Répartition :		100%	32%	19%	23%	27%

5.1.3 Mention MEEF encadrement éducatif

Parcours conseillers principaux d'éducation

Formation : Conseiller_Principal_d'éducation								
Option 1 :		Option 2 :		Option 3 :		Option 4 :		Option 5 :
Option 3 :		Option 4 :		Option 5 :		Option 6 :		Option 7 :
Option 5 :		Option 6 :		Option 7 :		Option 8 :		Option 8 :

Responsabilité de la formation					
Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site	
Coresponsable 1 :	BOUKRI	ANNE-MARIE	IUFM	AMU	Tous
Coresponsable 2 :	GARCIA	JEAN-FRANCOIS	IUFM	AMU	Tous
Coresponsable 3 :	MIKALOFF	NATHALIE	IUFM	AMU	Tous

Sites de formation	
Site 1 :	Aix-en-Provence
Site 2 :	

Organisation de la formation	
Hypothèse retenue :	Hypothèse 2

Structure générale de la formation (récapitulatif)								
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition				
				SFR	SEE	SDP	SME	
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Savoirs sur le métier de CPE - niveau	BOUKRI ANNE-MARIE	60	30	15	15	0	
	UE12 : Ethique, valeurs de la fonction de CPE	GARCIA JEAN-FRANCOIS	60	30	15	15	0	
	UE13 : Approche sociohistorique du système éducatif	MIKALOFF NATHALIE	60	30	15	15	0	
	UE14 : Connaître l'élève et savoir communiquer	GARCIA JEAN-FRANCOIS	60	15	15	0	30	
	UE15 : Enseigner à une diversité de publics		60	0	0	0	60	
	Total :			300	105	60	45	90
Répartition :			100%	35%	20%	15%	30%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Savoirs sur le métier de CPE - niveau	BOUKRI ANNE-MARIE	60	30	15	15	0	
	UE22 : Savoir documenter les questions professionnelles	GARCIA JEAN-FRANCOIS	60	30	15	15	0	
	UE23 : Savoirs en communication pour le CPE	MIKALOFF NATHALIE	60	30	15	15	0	
	UE24 : Analyse de situations professionnelles	BOUKRI ANNE-MARIE	60	15	15	0	30	
	UE25 : Finalités et valeurs éducatives		60	0	0	0	60	
	Total :			300	105	60	45	90
Répartition :			100%	35%	20%	15%	30%	
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Analyser une situation éducative avec un élève	BOUKRI ANNE-MARIE	36	5	16	15	0	
	UE32 : Analyse de pratiques professionnelles	GARCIA JEAN-FRANCOIS	36	5	16	15	0	
	UE33 : Langue vivante étrangère		30	0	0	0	30	
	UE34 : Pratiques dans leurs dimensions culturelles		30	0	0	15	15	
	UE35 : Mémoire professionnel et stage	MIKALOFF NATHALIE	24	0	5	9	10	
	Total :			156	10	37	54	55
Répartition :			100%	6%	24%	35%	35%	
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Modalités de l'analyse de pratiques professionnelles	BOUKRI ANNE-MARIE	36	5	15	16	0	
	UE42 : Climat de l'établissement : promouvoir le bien-être	GARCIA JEAN-FRANCOIS	30	0	5	10	15	
	UE43 : Eduquer et Enseigner à une diversité de publics	GARCIA JEAN-FRANCOIS	30	0	7	15	8	
	UE44 : Savoirs professionnels de référence	MIKALOFF NATHALIE	30	0	0	15	15	
	UE45 : Mémoire professionnel et stage	MIKALOFF NATHALIE	24	0	5	10	9	
	Total :			150	5	32	66	47
Répartition :			100%	3%	21%	44%	31%	
Master	Total :		906	225	189	210	282	
	Répartition :		100%	25%	21%	23%	31%	

Parcours conseil, encadrement et accompagnement pédagogique et éducatif

Option adaptation aux situations scolaires de handicap

Formation : Adaptation aux situations scolaires de handicap											
Option 1 : <input type="text"/>		Option 2 : <input type="text"/>		Option 3 : <input type="text"/>		Option 4 : <input type="text"/>		Option 5 : <input type="text"/>		Option 6 : <input type="text"/>	
Option 6 : <input type="text"/>		Option 7 : <input type="text"/>		Option 8 : <input type="text"/>		Option 9 : <input type="text"/>		Option 10 : <input type="text"/>		Option 11 : <input type="text"/>	
Responsabilité de la formation											
Nom		Prénom		Composante actuelle		Université ou partenaire		Site			
Coresponsable 1 :		Gombert Anne		IUFM		AMU		Tous			
Coresponsable 2 :		Pratali Laurent		IUFM		AMU		Tous			
Coresponsable 3 :											
Sites de formation											
Site 1 :		Aix-en-Provence									
Site 2 :											
Organisation de la formation											
Hypothèse retenue :		Hypothèse 2									
Structure générale de la formation (récapitulatif)											
		Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition						
					SFR	SEE	SDP	SME			
Master 1 - Semestre 1	UE11 :	Developpement enfant et apprentis	Picard Delphine	60	0	0	0	0	0		
	UE12 :	Psychologie de l'adolescent	Tsao Raphaelae	36	0	0	0	0	0		
	UE13 :	Approche didactique adaptée	Faure Brac C-Assude T.-F.Davin	39	0	0	0	0	0		
	UE14 :	Approche sociologique des EBEP	Feuilladiou Sylviane	30	0	0	0	0	0		
	UE15 :	Environnement réglementaire et in	Pratali Laurent	30	0	0	0	0	0		
	Total :				195	0	0	0	0	0	
	Répartition :				0%	0%	0%	0%	0%		
Master 1 - Semestre 2	UE21 :	Psychopathologie de l'enfant & add	Leperlier Jean-Michel	48	0	0	0	0	0		
	UE22 :	Méthodologie projet, accompagner	Vernay Frederique	42	0	0	0	0	0		
	UE23 :	Construction de l'identité professio	Faure-Brac-Chauvot N-Pratali L.	60	0	0	0	0	0		
	UE24 :	Partenariat	N. Mikailoff	30	0	0	0	0	0		
	UE25 :			0	0	0	0	0	0		
	Total :				180	0	0	0	0	0	
	Répartition :				0%	0%	0%	0%	0%		
Master 2 - Semestre 3	UE31 :	Accompagnement Mémoire profes	Barbier Marie-Laure	30	0	0	0	0	0		
	UE32 :	Mémoire professionnel (stage long (S3 + S4)		100	0	0	0	0	0		
	UE33 :			0	0	0	0	0	0		
	UE34 :			0	0	0	0	0	0		
	UE35 :			0	0	0	0	0	0		
	Total :				130	0	0	0	0	0	
	Répartition :				0%	0%	0%	0%	0%		
Master 2 - Semestre 4	UE41 :	Accompagnement Mémoire profes	Faure Brac Carole	30	0	0	0	0	0		
	UE42 :	Analyse des pratiques professionn	Pratali Laurent-B. Catino	45	0	0	0	0	0		
	UE43 :			0	0	0	0	0	0		
	UE44 :			0	0	0	0	0	0		
	UE45 :			0	0	0	0	0	0		
	Total :				75	0	0	0	0	0	
	Répartition :				0%	0%	0%	0%	0%		
Master	Total :			580	0	0	0	0	0		
	Répartition :				0%	0%	0%	0%	0%		

5.1.4 Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation

Parcours recherches en éducation et formation

Parcours déjà existant et sans modification particulière

Parcours responsable de formation

Option responsable de structures éducatives et de formation

Formation : Conception et management de formations en hygiène, sécurité								
Option 1 :				Option 2 :				
Option 3 :				Option 4 :				
Option 5 :				Option 6 :				
Option 7 :				Option 8 :				
Responsabilité de la formation								
Structure générale de la formation (récapitulatif)								
		Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
					SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre	UE11 :	Connaissances de l'entreprise	ANNE-MARIE LEGARDE	48	0	0	0	0
	UE12 :	Sociologie de l'entreprise	JEAN-LUC FAUGUET	36	0	0	0	0
	UE13 :	Anatomie et physiologie associée à la prévention	PATRICE REGA	48	0	0	0	0
	UE14 :	Impact environnemental de l'entreprise	VALERIE BARANES	48	0	0	0	0
	UE15 :	Hygiène et sécurité des personnes	JEAN-FRANCIS RANUC	48	0	0	0	0
	Total :				228	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 1 - Semestre	UE21 :	Ergonomie	MARIE-CHRISTINE FELI	48	0	0	0	0
	UE22 :	Droit, normes et référentiels	FREDERIQUE PERRIER	48	0	0	0	0
	UE23 :	Information et Communication en entreprise	ERIC GIRAUD	48	0	0	0	0
	UE24 :	Psychologie du travail	JEAN-YVES ROUSSEY	48	0	0	0	0
	UE25 :	Prévention des risques spécifiques	MICHEL STOLIDI	48	0	0	0	0
	Total :				240	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 2 - Semestre	UE31 :	Ingénierie de la formation en HST 1	JEAN-FRANCIS RANUC	48	0	0	0	0
	UE32 :	Ingénierie de la formation en HST 2	JEAN-FRANCIS RANUC	48	0	0	0	0
	UE33 :	Management de la S&ST: formation présentielle	PHILIPPE PADULA	48	0	0	0	0
	UE34 :	Méthodes et modèles en entreprise	JEAN-YVES ROUSSEY	48	0	0	0	0
	UE35 :	Intégrer l'entreprise dans une démarche Dévelop	ANNE-MARIE LEGARDE	48	0	0	0	0
	Total :				240	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 2 - Semestre	UE41 :	Intervention en entreprise	JEAN-FRANCIS RANUC	24	0	0	0	0
	UE42 :	Mémoire professionnel et stage	JEAN-FRANCIS RANUC	0	0	0	0	0
	UE43 :			0	0	0	0	0
	UE44 :			0	0	0	0	0
	UE45 :			0	0	0	0	0
	Total :				24	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master	Total :			732	0	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%

Option scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Formation : Scolarisation des élèves BEP							
Option 1 :		Option 2 :					
Option 3 :		Option 4 :					
Option 5 :		Option 6 :					
Option 7 :		Option 8 :					
Responsabilité de la formation							
	Nom	Prénom	Composante actuelle	Université ou partenaire	Site		
Coresponsable 1 :	Gombert	Anne	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 2 :	Pratali	Laurent	IUFM	AMU	Tous		
Coresponsable 3 :							
Sites de formation							
Site 1 :	Aix-en-Provence						
Site 2 :							
Organisation de la formation							
Hypothèse retenue :	Hypothèse 2						
Structure générale de la formation (récapitulatif)							
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition			
				SFR	SEE	SDP	SME
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Développement enfant et apprentis	D. Picard/A. Gombert	60	0	0	0	0
	UE12 : Psychologie de l'adolescent	R. Tsao	36	0	0	0	0
	UE13 : Approche didactique adaptée	C. Faure- Brac/T. Assude/F. Dav	39	0	0	0	0
	UE14 : Approche sociologique des EBEP	S. Feuilladiou	30	0	0	0	0
	UE15 : Environnement réglementaire et in	L. Pratali/B. Catino	30	0	0	0	0
	Total :			195	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Psychopathologie de l'enfant & ad	JM. Leperlier	48	0	0	0	0
	UE22 : Méthodologie projet, accompagner	F. Vernay	42	0	0	0	0
	UE23 : Construction de l'identité professio	C. Faure-Brac/N. Chauvo/L. Pra	60	0	0	0	0
	UE24 : Partenariat	N. Mikailoff	30	0	0	0	0
	UE25 :		0	0	0	0	0
	Total :			180	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Accompagnement Mémoire profes	ML. Barbier	30	0	0	0	0
	UE32 : Mémoire professionnel (stage long	(S3 + S4)	100	0	0	0	0
	UE33 : LVE : niveau de compétences et de		30	0	0	0	0
	UE34 :		0	0	0	0	0
	UE35 :		0	0	0	0	0
	Total :			160	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Accompagnement Mémoire profes	C. Faure-Brac/N. Chauvo/L. Pra	36	0	0	0	0
	UE42 : Analyse des pratiques professionn	L. Pratali/B. Catino	45	0	0	0	0
	UE43 :		0	0	0	0	0
	UE44 :		0	0	0	0	0
	UE45 :		0	0	0	0	0
	Total :			81	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%
Master	Total :		616	0	0	0	0
	Répartition :		0%	0%	0%	0%	0%

Option conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement

Formation : Conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement

Option 1 :

Option 2 :

Option 3 :

Option 4 :

Option 5 :

Option 6 :

Option 7 :

Option 8 :

Responsabilité de la formation

Structure générale de la formation (récapitulatif)

	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition					
				SFR	SEE	SDP	SME		
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Connaissances de l'entreprise	ANNE-MARIE LEGARDEZ	48	0	0	0	0	0	
	UE12 : Sociologie de l'entreprise	JEAN-LUC FAUGUET	36	0	0	0	0	0	
	UE13 : Anatomie et physiologie associée à la prévention des risques professionnels	PATRICE REGA	48	0	0	0	0	0	
	UE14 : Impact environnemental de l'entreprise	VALERIE BARANES	48	0	0	0	0	0	
	UE15 : Hygiène et sécurité des personnes	JEAN-FRANCIS RANUCCI	48	0	0	0	0	0	
	Total :			228	0	0	0	0	0
	Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%	
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Ergonomie	MARIE-CHRISTINE FELIX	48	0	0	0	0	0	
	UE22 : Droit, normes et référentiels	FREDERIQUE PERRIER	48	0	0	0	0	0	
	UE23 : Information et Communication en entreprise	ERIC GIRAUD	48	0	0	0	0	0	
	UE24 : Psychologie du travail	JEAN-YVES ROUSSEY	48	0	0	0	0	0	
	UE25 : Prévention des risques spécifiques	MICHEL STOLIDI	48	0	0	0	0	0	
	Total :			240	0	0	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%		
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Ingénierie de la formation en HST 1	JEAN-FRANCIS RANUCCI	48	0	0	0	0	0	
	UE32 : Ingénierie de la formation en HST 2	JEAN-FRANCIS RANUCCI	48	0	0	0	0	0	
	UE33 : Management de la S&ST: formation présentielle et à distance	PHILIPPE PADULA	48	0	0	0	0	0	
	UE34 : Méthodes et modèles en entreprise	JEAN-YVES ROUSSEY	48	0	0	0	0	0	
	UE35 : Intégrer l'entreprise dans une démarche Développement durable	ANNE-MARIE LEGARDEZ	48	0	0	0	0	0	
	Total :			240	0	0	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%		
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Intervention en entreprise	JEAN-FRANCIS RANUCCI	24	0	0	0	0	0	
	UE42 : Mémoire professionnel et stage	JEAN-FRANCIS RANUCCI	0	0	0	0	0	0	
	UE43 :		0	0	0	0	0	0	
	UE44 :		0	0	0	0	0	0	
	UE45 :		0	0	0	0	0	0	
	Total :			24	0	0	0	0	0
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%		
Master	Total :		732	0	0	0	0	0	

Parcours rédacteur professionnel

Formation : Rédacteur professionnel											
Option 1 :		Option 2 :		Option 3 :		Option 4 :		Option 5 :		Option 6 :	
Option 7 :		Option 8 :									
Responsabilité de la formation											
Nom		Prénom		Composante actuelle		Université ou partenaire		Site			
Coresponsable 1 :		Rey		Véronique		IUFM		Tous			
Coresponsable 2 :		Pereira		Marie-Emmanuelle		IUFM		Tous			
Coresponsable 3 :											
Sites de formation											
Site 1 :		Aix-en-Provence									
Site 2 :											
Organisation de la formation											
Hypothèse retenue :											
Structure générale de la formation (récapitulatif)											
	Intitulé	Coordonnateur	Volume horaire	Répartition							
				SFR	SEE	SDP	SME				
Master 1 - Semestre 1	UE11 : Séminaire 1	Véronique Rey	36	0	0	0	0	0			
	UE12 : Analyse du discours, grammaire	Stéphanie Fonvielle	24	0	0	0	0				
	UE13 : Genre et Registre	Marie Emmanuelle Pereira	24	0	0	0	0				
	UE14 : Médiation de la culture, Inform	Brigitte Tafforin	36	0	0	0	0				
	UE15 : Portfolio 1	Marie Noëlle Roubaud	30	0	0	0	0				
	Total :			150	0	0	0	0			
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%				
Master 1 - Semestre 2	UE21 : Séminaire 2	Marie Emmanuelle Pereira	72	0	0	0	0				
	UE22 : Rhétorique	Régis Lefort	30	0	0	0	0				
	UE23 : Hypertexte	Véronique Rey	30	0	0	0	0				
	UE24 : Portfolio 2	Marie Noëlle Roubaud	30	0	0	0	0				
	UE25 : cette ue n'existe pas en RP		0	0	0	0	0				
	Total :			162	0	0	0	0			
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%				
Master 2 - Semestre 3	UE31 : Séminaire 3	Véronique Rey	36	0	0	0	0				
	UE32 : Rédaction professionnelle	George Baldo	48	0	0	0	0				
	UE33 : Pragmatique et énonciation	Christina Romain	36	0	0	0	0				
	UE34 : Anglais en rédaction	Nicole Riera	48	0	0	0	0				
	UE35 : cette ue n'existe pas en RP		0	0	0	0	0				
	Total :			168	0	0	0	0			
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%				
Master 2 - Semestre 4	UE41 : Rapport professionnel	Marie Emmanuelle Pereira	100	0	0	0	0				
	UE42 : Stage	Véronique Rey	200	0	0	0	0				
	UE43 : Cette ue n'existe pas en RP		0	0	0	0	0				
	UE44 : Cette ue n'existe pas en RP		0	0	0	0	0				
	UE45 : Cette ue n'existe pas en RP		0	0	0	0	0				
	Total :			300	0	0	0	0			
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%				
Master	Total :		780	0	0	0	0				
Répartition :			0%	0%	0%	0%	0%				

5.2 Annexe 2 : politique documentaire de l'ÉSPÉ

5.2.1 Organisation

L'ÉSPÉ dispose d'un réseau de quatre bibliothèques universitaires présentes à Aix-en-Provence, Marseille, Avignon et Digne-les-Bains. Ces bibliothèques sont intégrées au Service commun de la documentation (SCD) de l'université d'Aix-Marseille.

5.2.2 Objectifs de la politique documentaire dans l'ÉSPÉ

Mettre à disposition une documentation pour les besoins de l'enseignement et de la recherche à l'ÉSPÉ

Dans chacune des quatre bibliothèques, le développement de l'offre documentaire tient compte du niveau et des besoins des publics accueillis : étudiants en formation initiale et continue, enseignants, formateurs et chercheurs. La **politique d'acquisitions** sur chaque site de l'ÉSPÉ est définie et ajustée chaque année en fonction des contenus des enseignements et des programmes de recherche de l'ÉSPÉ.

Utiles à la construction de la culture professionnelle de l'enseignant, les bibliothèques développent un fonds de référence en éducation : histoire du système éducatif, politiques éducatives, éducation comparée, sciences de l'éducation, didactique, pédagogie, psychologie, évaluations...

Pour la préparation des concours et la professionnalisation des enseignants, les bibliothèques couvrent les domaines suivants : annales, rapports de jurys, programmes d'enseignement et documents d'accompagnement de l'école, du collège et des lycées, manuels scolaires, ouvrages d'épistémologie et de didactique des disciplines des premier et second degré, enseignement professionnel, gestion des apprentissages, littérature jeunesse.

Les acquisitions de niveau recherche s'opèrent sur la base des thématiques de recherche des laboratoires engagés dans la recherche en éducation de la structure fédérative de recherche SFERE Provence. Leur partition est à la fois disciplinaire et géographique : documentation de soutien à la recherche à dominante LSH à Aix, documentation de soutien à la recherche à dominante scientifique à Marseille.

Ces acquisitions de soutien à la formation et à la recherche constituent le cœur des collections des bibliothèques de l'ÉSPÉ. Elles visent la constitution d'une documentation actualisée et multi-supports et s'opèrent dans la complémentarité des acquisitions des autres bibliothèques du SCD, davantage en lien avec les formations disciplinaires.

Pendant de la politique d'acquisitions des bibliothèques, les collections existantes, dont la constitution a accompagné les évolutions de l'établissement, sont actualisées régulièrement pour garantir au fil des ans leur fraîcheur et leur adéquation aux enseignements et à la recherche. Cette **mise à niveau de l'existant** se traduit par des opérations régulières de toilettage des collections, en libre accès comme en magasin, et concourt à une gestion dynamique des collections.

Développer des bibliothèques à forte qualité de service

Une **politique de service** est définie pour les bibliothèques de l'ÉSPÉ s'appuyant sur une connaissance fine des publics desservis et de leurs attentes.

La **formation des usagers** est un axe fort de cette politique : les bibliothèques de l'ÉSPÉ se veulent en effet partie prenante de la formation des étudiants et enseignants en contribuant à leur donner la connaissance des sources d'information indispensables à l'exercice de leur métier et en facilitant l'intégration de la dimension documentaire à leur pratique professionnelle. Aux doctorants et chercheurs de l'ÉSPÉ, les bibliothèques proposent un accompagnement sur demande et individualisé leur permettant un usage optimal des ressources spécialisées et des outils du travail universitaire.

Sur chaque site de l'ÉSPÉ, la bibliothèque se veut être **un lieu d'étude et un lieu de vie** favorisant par son aménagement et son équipement l'autonomie comme la convivialité dans le travail universitaire.

Aux services documentaires de proximité s'ajoute l'accès à ceux, plus larges, du **réseau documentaire d'Aix-Marseille Université**, fondé sur l'échange et la mutualisation de documentation.

Valoriser le patrimoine documentaire de l'ÉSPÉ

Des **collections particulières** confèrent aux bibliothèques de l'ÉSPÉ une identité propre dans le réseau du SCD. Ce patrimoine est issu en grande partie des **anciennes bibliothèques d'écoles normales** dont les collections ont été rassemblées en un lieu unique, à Aix-en-Provence, sous le nom de fonds « Louise Michel ». Il rassemble plusieurs milliers d'ouvrages datant de la fin du 17^{ème} siècle jusqu'aux années 1970 : ouvrages sur l'école, la pédagogie, la didactique, l'épistémologie, anciennes éditions de manuels, cartes, photographies... Loin d'être clos sur lui-même, ce fonds est de nature à pouvoir alimenter les recherches actuelles et futures en éducation. Sa conservation et sa valorisation sont donc primordiales pour maintenir et assurer la transmission de ce patrimoine historique et scientifique.

De constitution plus récente, les bibliothèques de l'ÉSPÉ disposent également d'un riche patrimoine en **littérature de jeunesse**, domaine dans lequel les acquisitions veillent à maintenir une représentativité des auteurs, éditeurs et illustrateurs.

La richesse de ces fonds justifiera qu'ils soient valorisés dans le cadre d'une **programmation** culturelle, pendant documentaire de la programmation de la mission culture de l'ÉSPÉ.

Signaler et diffuser la production scientifique de l'ÉSPÉ

Au cœur de la structure de recherche SFERE Provence, l'ÉSPÉ est productrice de contenus scientifiques qui alimentent la recherche en éducation.

Les bibliothèques de l'ÉSPÉ s'inscrivent dans la politique **de valorisation de la production scientifique de l'ÉSPÉ** afin de lui assurer une visibilité dans le paysage documentaire local et national.

Elles assurent ainsi le signalement et la mise en valeur des publications des chercheurs de la structure fédérative SFERE Provence au travers des outils documentaires du SCD.

5.2.3 Mise en œuvre de la politique documentaire dans l'ÉSPÉ

Pour mettre à disposition une documentation pour les besoins de l'enseignement et de la recherche à l'ÉSPÉ :

La conduite d'une étude sur les collections utiles pour les recherches en éducation et notamment en sciences de l'éducation a été lancée afin de dresser le paysage documentaire du domaine au sein de l'université d'Aix-Marseille.

Cet état des lieux servira de base à la rédaction d'un plan de développement des collections, outil de gestion documentaire qui fixe annuellement les objectifs d'accroissement et d'élimination des fonds.

Les complémentarités et les spécificités identifiées ouvriront à une politique d'acquisitions concertée au sein du SCD, permettant d'envisager des redéploiements et des développements de collections au plus près des besoins documentaires sur chaque site.

La politique d'acquisitions des bibliothèques de l'ÉSPÉ intègre par ailleurs les prescriptions des enseignants, formateurs et chercheurs, délivrées sous la forme de bibliographies ou de suggestions d'achats.

Le travail de veille documentaire des acquéreurs permet d'assurer un renouvellement régulier des collections suivant les nouveautés de la production éditoriale dans les domaines couverts.

Pour développer des bibliothèques à forte qualité de service :

Afin d'évaluer le niveau de service existant et les attentes des publics des bibliothèques de l'ÉSPÉ, une enquête de public permettra de poser les bases d'une politique de service adaptée pour les quatre bibliothèques.

L'offre de formation documentaire se verra précisée et fera l'objet d'une promotion systématique auprès de la communauté universitaire de l'ÉSPÉ. Seront proposées :

- des formations à destination des étudiants de Master, leur donnant les clés de l'usage de la BU et les principes de la méthodologie de la recherche documentaire ;
- des formations à destination des enseignants, formateurs et doctorants, portant sur les ressources spécialisées et les normes de rédaction du travail universitaire.

Ce dispositif se veut codifié pour être lisible mais pourra aisément être adapté à des demandes plus particulières.

Sur chaque site l'aménagement des bibliothèques de l'ÉSPÉ vise la fonctionnalité et la lisibilité des espaces publics. L'équipement mobilier et informatique s'attache à offrir aux usagers les conditions d'une ambiance de travail moderne et chaleureuse.

Sur place, un personnel qualifié présent pendant toute la durée d'ouverture oriente et accompagne les lecteurs dans leurs recherches documentaires. À distance, les usagers des bibliothèques de l'ÉSPÉ ont accès à des services numériques : consultation du catalogue, des ressources électroniques, des portails documentaires, interrogation du service de renseignement à distance du SCD.

La mise en place d'une navette documentaire est envisagée à l'échelle du SCD afin d'offrir gratuitement aux lecteurs la possibilité de faire venir dans la BU de leur choix des documents en provenance d'un autre point du réseau.

Pour valoriser le patrimoine documentaire de l'ÉSPÉ :

Les différentes richesses documentaires de l'ÉSPÉ seront recensées et une programmation prévoira la valorisation de certaines d'entre eux.

Ces actions feront écho, autant que possible, à la programmation culturelle de l'ÉSPÉ en en proposant un versant documentaire.

Elles seront conçues prioritairement autour de thématiques communes aux quatre bibliothèques de l'ÉSPÉ.

Diverses formes de valorisation seront envisagées : bibliographies thématiques, expositions, intégration à des manifestations scientifiques à l'ÉSPÉ...

Pour signaler et diffuser la production scientifique de l'ÉSPÉ :

La production scientifique de l'ÉSPÉ, quand elle fait l'objet de publications papier, est intégrée aux acquisitions des bibliothèques de l'ÉSPÉ.

Le SCD en assure le signalement dans le catalogue d'Aix-Marseille Université, Koha, ainsi que dans le catalogue national des bibliothèques d'enseignement supérieur, le Sudoc.

Les publications électroniques sont signalées et accessibles pour une large part d'entre eux, en texte intégral, via le répertoire des ressources électroniques du SCD.

Elles sont également valorisées et actualisées sur les différents portails documentaires du SCD (site web, portails de type netvibes).

Leur présentation est intégrée dans les formations à la recherche documentaire.

5.2.4 Fonctionnement

Modèle économique

Le développement, pour les bibliothèques de l'ÉSPÉ, d'une offre documentaire en cohérence avec les besoins de l'enseignement, de la formation et de la recherche est assuré par le SCD.

Les budgets documentaires correspondants, gérés par le SCD, sont fléchés vers les bibliothèques de l'ÉSPÉ sur la base des effectifs étudiants inscrits à l'ÉSPÉ.

Ils visent l'acquisition et l'accès à une documentation actualisée et multi-supports, la mise en œuvre de services documentaires du niveau de celui attendu des bibliothèques universitaires, la valorisation du patrimoine documentaire et de la production scientifique de l'ÉSPÉ.

L'acquisition d'une documentation spécialisée et la conduite de projets documentaires innovants font l'objet de financements spécifiques de la part de l'ÉSPÉ, transférés directement ou indirectement au budget du SCD.

À ce niveau, les priorités documentaires identifiées par le SCD, de nature à singulariser davantage les bibliothèques de l'ÉSPÉ sont :

En termes de collections :

Le développement d'un fonds documentaire d'excellence en éducation, comme soutien à la recherche menée à l'ÉSPÉ en ce domaine, au travers de la structure fédérative SFERE Provence notamment.

L'informatisation complète et la valorisation, au travers d'un projet de numérisation, des fonds issus des anciennes écoles normales (fonds Louise Michel après sélection), dont l'intérêt historique et patrimonial ne peut qu'enrichir la recherche en éducation conduite à l'ÉSPÉ.

La mise à disposition d'une offre de manuels numériques, comme documentation de soutien à la formation initiale et continue des enseignants et formateurs et participant à l'intégration des TICE dans leurs pratiques professionnelles.

En termes de services :

L'équipement des bibliothèques de l'ÉSPÉ du matériel et des dispositifs nécessaires à l'accueil des publics handicapés, comme l'un des dispositifs d'inclusion prévus dans l'offre de formation de l'ÉSPÉ (équipement informatique et documentation accessibles aux publics non-voyants et malvoyants).

Partenariat

Considérant que l'accès et l'usage des ressources et des services documentaires sont au cœur des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, l'ÉSPÉ et les bibliothèques de l'ÉSPÉ, ambitionnent de renouveler leur convention de partenariat avec le CRDP dans le but d'une coordination des actions des deux parties pour la constitution d'un réseau académique de ressources et services documentaires.

Ce réseau bénéficie aux étudiants en formation initiale ou continue à l'ÉSPÉ, pour un accès à l'ensemble des ressources et services mis à disposition par le CRDP et le Scéren dans les mêmes conditions que les enseignants et les personnels d'éducation en fonction dans l'éducation nationale.

Les usagers du CRDP bénéficient d'un accès gratuit à la consultation *in situ* des ressources mises à la disposition des étudiants dans les bibliothèques de la BU-ÉSPÉ.

5.3 Annexe 3 : Moyens mis à disposition par l'académie

5.3.1 Premier degré

	1er degré						
	Effectifs en ETP / en heures *						
	Professeur des écoles- maître formateur PEMF	Maître d'accueil temporaire MAT	Conseiller pédagogique CP	IEN	Mis à disposition MAD	Autres catégorie de formateurs	Echanges de services
en formation initiale (en ESPE)	18 ETP			2 ETP			
dans le cadre du tutorat	19000h	39000h	2600h				
en formation continue			environ 16000h CP et IEN				
TOTAL							

5.3.2 Second degré

	2nd degré									
	Effectifs en ETP / en heures *									
	Professeurs (y compris professeurs documentalistes et CPE) conseillers pédagogiques			Activité à responsabilité académique ARA	Activité à responsabilité établissement ARE	Formateurs en temps partagé (MEN/MESR)	Mis à disposition MAD	IA-IPR et IEN 2nd degré	Autres catégorie de formateurs : PerDir	Echanges de services
	auprès d'étudiants en M1	auprès d'étudiants en M2	auprès d'un EAP							
en formation initiale (en ESPE)				5 ETP en M1				250 h en M1	170 h en M1	
dans le cadre du tutorat	650 tuteurs en M1	200 tuteurs en M2	390 tuteurs (1er et 2nd degré)							
en formation continue				13 ETP	27000 h de vacances					
TOTAL										